LES

CRISES DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

DANS LE

CANTON DE NEUCHATEL

(En tenant compte plus spécialement de La Chaux-de-Fonds)

THÈSE

Présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel
Section des Sciences commerciales
Pour obtenir le grade de Docteur ès sciences commerciales
et écomiques

PAR

F. SCHEURER

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LA CHAUX-DE-FONDS
ACTUELLEMENT DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DE NEUVEVILLE

NEUVEVILLE
ED. BEERSTECHER, ÉDITEUR
1914

LES CRISES DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

NEUVEVILLE. — IMPRIMERIE ED. BEERSTECHER

LES

CRISES DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

DANS LE

CANTON DE NEUCHATEL

(En tenant compte plus spécialement de La Chaux-de-Fonds)

THÈSE

Présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel
Section des Sciences commerciales
Pour obtenir le grade de Docteur ès sciences commerciales
et économiques

PAR

F. SCHEURER

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LA CHAUX-DE-FONDS
ACTUELLEMENT DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DE NEUVEVILLE

ACAD. LAUS. BAT. BIBL.

NEUVEVILLE
ED. BEERSTECHER, ÉDITEUR
1914

La Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel, Section des Sciences commerciales, autorise la publication de la présente thèse ; elle ne donne ni approbation ni improbation aux opinions émises, ces opinions devant être considérées comme propres à l'auteur.

Neuchâtel (Suisse), le 10 décembre 1913.

Le Doyen de la Faculté de Droit,

MECKENSTOCK.

AVANT-PROPOS

Comme Directeur de l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds, j'ai vécu pendant sept ans et demi au centre de la région horlogère suisse.

Le présent volume n'est donc pas le fruit uniquement d'études théoriques ; il se base en même temps sur des expériences faites et renferme les idées passées au feu de la discussion avec mes nombreux amis de la Montagne neuchâteloise.

Je remplis un devoir très agréable en exprimant ma profonde reconnaissance à MM. les professeurs P.-E. Bonjour et Dr G. Paillard, qui ont bien voulu, après examen du manuscrit, me seconder de leurs conseils.

Le français n'étant pas ma langue maternelle, j'ai prié mon collègue et ami, M. Arthur Grosjean, lic., de revoir le travail pour la forme. Je tiens à le remercier, lui aussi, de ses précieux services.

L'Auteur.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41555007_0054

INTRODUCTION

L'étude des crises de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel présente un double intérêt :

D'une part, la stagnation quasi périodique des affaires est un fait des plus importants pour la vie économique, sociale et morale. D'autre part, l'industrie horlogère et les dépressions dont elle souffre présentent des particularités intéressantes. Nous avons dans les hautes vallées du Jura une population nombreuse et qui vit presque exclusivement d'une industrie d'exportation. Il peut donc être de quelque utilité, pour la connaissance générale des crises, d'en examiner, dans un milieu aussi spécial, les causes, les effets et les remèdes.

On appelle crise toutes sortes de phénomènes pathologiques[1] de la vie économique et sociale.

Pour mieux délimiter le sujet de cette étude, j'en écarte d'abord la description de tous les malaises causés directement par les récoltes insuffisantes[2], la politique[3], les épidémies, etc. Je ne parlerai donc que de crises industrielles et commerciales. Encore faudra-t-il en séparer les crises internes, partielles, pro-

[1] Le terme « pathologique » n'est pas accepté par tout le monde. Il y a des auteurs qui considèrent la crise comme un phénomène tout naturel et normal, c'est-à-dire comme contre-partie nécessaire de l'essor. Sombart propose de remplacer le terme « théorie des crises » par « théorie des fluctuations économiques » (Konjunkturen). W. Langworthy (*The Kinetic theory of economic crises*) compare les hauts et les bas de la vie économique au mouvement des vagues. Je garde cependant le terme « pathologique », estimant que les crises (Schmoller les appelle fièvres de croissance) ne sont pas absolument inéluctables.

[2] Il y a eu disette, en Suisse, dans les années 1816-1817 et 1846-1847.

[3] Les troubles politiques internes ont nui à l'industrie neuchâteloise dans les années 1792 à 1800 et, plus tard, de 1830 à 1832.

venant d'un changement de la mode[1], de l'introduction d'une machine[2], du passage de la production de l'établi à celle de l'atelier, de cette dernière à celle de la grande fabrique, de l'expansion de l'industrie dans les contrées voisines[3]. J'appelle ce genre de crises « constitutionnelles » et ne m'en occuperai donc qu'accidentellement, c'est-à-dire quand elles sont en rapport

[1] La mode se fait sentir surtout dans le domaine de la décoration. Elle favorise tantôt la gravure ou le guillochis, tantôt la ciselure. A un moment donné, on demande de la joaillerie, à un autre, la peinture sur émail, la taille-douce, etc. La vogue dont jouit la montre-bracelet a enlevé de l'ouvrage aux graveurs. De fait, dans la décoration, il y a toujours un certain nombre de patrons et d'ouvriers qui chôment partiellement ou entièrement.

[2] L'introduction, à la fin du XVIII[e] siècle, des machines pour la fabrication des ébauches mit en émoi toute la population horlogère. L'inventeur, Jean-Jacques Jeanneret-Gris, du Locle, n'osa même pas les employer. Il les vendit à F. Japy, à Beaucourt, qui créa, en 1770, la première fabrique de blancs (blanc - ébauche - mouvement brut de la montre).

Au commencement du XIX[e] siècle, l'introduction du tour à guillocher causa une petite révolution dans le monde des guillocheurs. Dorénavant, ces derniers ne furent plus employés que pour terminer le travail mécanique. Les prix baissèrent à tel point que le travail bien fait ne rapportait plus. La malfaçon, de son côté, fit passer de mode tout le guillochis. Entre temps, la machine à guillocher fut perfectionnée et, aujourd'hui, elle fournit un travail à la fois soigné et peu coûteux.

Une révolution semblable fut causée par la machine à graver. Plus elle est perfectionnée, moins il faut de graveurs. Il n'y aura bientôt plus que les dessinateurs et les graveurs de la molette (original) dont le travail restera rémunérateur.

La machine a conquis aujourd'hui tous les domaines. Elle cause une rapide transformation technique et sociale de l'industrie horlogère (déclin du travail à domicile, crise du comptoir et du petit atelier). Tous ces changements entraînent pour de nombreuses familles des soucis, du chagrin, des souffrances physiques et morales.

Au cours de ces transformations, certains milieux souffrent davantage que d'autres. Des patrons vous disent que telle ou telle partie est entièrement perdue, alors que d'autres hommes, en s'adaptant aux nouvelles conditions du marché ou en se spécialisant, commencent à édifier leur fortune.

[3] Nous assistons, depuis quelques années, à un exode curieux et symptomatique; il s'agit de la fabrication de la montre cylindre, qui est de plus en plus délaissée par nos usines d'horlogerie et qui se transplante en Allemagne.

D'une façon générale, les nouveaux établissements horlogers luttent par le bon marché. Il en résulte que les anciens centres (Genève et Jura neuchâtelois) s'en tiennent de plus en plus aux montres soignées et relativement chères (montres or), alors que les articles courants sont fabriqués en plus grand nombre au Jura bernois, dans la Suisse allemande et à l'étranger.

direct avec la crise véritable, la crise commerciale proprement dite.

Cette dernière est caractérisée par une diminution de la vente totale de montres. Elle affecte toute la contrée horlogère, quoique souvent dans une mesure différente selon les endroits et les établissements.

D'où proviennent les crises horlogères ? quelles en sont les causes, les effets, les remèdes ? La réponse est difficile. Le sujet est vaste et complexe. Une théorie des crises, a-t-on dit avec raison, est toujours le dernier ou l'avant-dernier chapitre d'un système d'économie sociale écrit ou non. Bergmann[1] n'énumère pas moins de cent cinquante théories différentes. Cette étude n'a pas la prétention d'en donner une nouvelle. Tout au plus y verra-t-on que le phénomène des crises ne peut être expliqué par une théorie simpliste quelle qu'elle soit. D'autre part, il ne s'agit pas seulement d'énumérer les années mauvaises au point de vue horloger, avec le nombre plus ou moins grand des faits qui les ont caractérisées. Ce travail, je l'espère, contribuera à éclairer le passé et permettra d'entrevoir l'avenir.

Les économistes s'attachent volontiers aux phénomènes spéciaux à leur époque. Ils en relèvent l'importance, ce qui est bien, mais souvent en l'exagérant. Chaque crise de surproduction ayant eu son caractère spécial, il existe à peu près autant de théories qu'il y a eu d'arrêts dans l'essor industriel. Des hypothèses établies de cette façon sont forcément étroites et incomplètes.

Les premiers théoriciens ne portaient leur attention que sur la crise même. Petit à petit, on s'est rendu compte que prospérité, crise et dépression sont les actes successifs du même drame industriel. La crise n'en constitue que l'épisode le plus pathétique[2].

Le plan général de cette étude semble tout indiqué. Il faut, dans une première partie, esquisser l'historique de l'industrie horlogère et rappeler, d'une manière aussi fidèle et aussi com-

[1] Bergmann, *Geschichte der nat. œk. Krisentheorien.*

[2] Voir les travaux de Bouniatian, Tugan-Baranowsky, Spiethoff, Schmoller, etc.

plète que possible, tout ce que le peuple neuchâtelois a fait pour en assurer la prospérité[1].

Dans la seconde partie, il s'agira d'analyser les causes des crises, leurs effets et les remèdes employés ou proposés et d'en tirer des conclusions.

[1] Pour que le travail fût sans lacune, il faudrait relater toute l'histoire économique et sociale du canton au XIX^e siècle. Je dois forcément me contenter de toucher aux principaux faits qui ont eu une influence directe ou indirecte sur l'essor industriel. Dans la mesure du possible, j'ai traité dans les notes les sujets secondaires.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

I. LA PÉRIODE AVANT 1822

Essor jusqu'en 1788

L'essor industriel du canton de Neuchâtel date du milieu du XVIII[e] siècle. A cette époque, en effet, commence le développement régulier et soutenu des principales branches commerciales (fabrication d'indiennes, de dentelles et de montres) qui ont fait la réputation et la richesse de ce pays. Dès ce moment, Genève se ressent de la concurrence neuchâteloise.

L'industrie neuchâteloise, et plus spécialement l'horlogerie, connut une ère de prospérité inouïe jusqu'en 1788. L'aisance augmenta rapidement. La meilleure preuve de ce progrès résulte de la comparaison des chiffres indiquant le nombre des horlogers dans le canton et celui des habitants.

Il y avait dans le canton :

Années	Horlogers	Années	Habitants
1752	464	1752	32.325
1761	660	1762	32.459
1771	1.328	1772	35.197
1781	2.177	1782	40.408
1788	3.634	1792	43.856
1789	3.356		

De 1763 à 1767, la population de La Chaux-de-Fonds augmenta de 1586 âmes; de 1782 à 1786, celle du Locle de 5000 à 7000[1].

[1] Surtout immigration de libéraux genevois.

La prospérité de l'industrie neuchâteloise, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, est due en première ligne à la liberté du travail et des transactions commerciales. Ailleurs (surtout à Genève), l'essor industriel était arrêté par la législation et la politique des corporations. L'industrie neuchâteloise, au contraire, se développa sans entraves. Elle sut donc profiter des bonnes conditions commerciales que présenta le XVIII[e] siècle. D'autre part, la concurrence n'était pas encore aussi grande que de nos jours. La production, quoique ayant augmenté, n'en resta pas moins dans des limites modérées. Le canton exportait, en 1764, 15.000 montres; en 1780, 40.000[1]. Du reste, les montres se vendaient facilement en Europe. L'esprit pratique du siècle favorisa l'écoulement d'instruments aussi intéressants et utiles[2].

Cette situation si avantageuse, qui procurait aux Neuchâtelois de nombreux consommateurs et peu de concurrents, se maintint jusqu'en 1788.

---

[1] Norrmann, *Darstellung des Schweizerlandes*, 1798.

[2] Jusqu'en 1750 environ, chaque horloger cumulait les professions diverses dont se compose aujourd'hui l'horlogerie, et faisait tous ses outils lui-même. Dès 1750, on trouve l'établissage, c'est-à-dire la division du travail par atelier. Il y avait des monteurs de boîtes, des fabricants de cadrans, de ressorts, etc. Tous ces patrons (beaucoup d'entre eux n'avaient point d'ouvriers et travaillaient encore à la campagne) livraient à l'établisseur ou fournisseur, comme on l'appelait alors. On distinguait deux genres d'établisseurs. Les uns s'occupaient de la fabrication de la montre; les autres n'en faisaient que le commerce. Quelques-uns combinaient les deux occupations. Les horlogers des environs travaillaient soit pour leur propre compte (travail domiciliaire autonome), soit au moyen d'une avance des « grossistes » de La Chaux-de-Fonds, du Locle ou du Val-de-Travers (travail domiciliaire salarié). Ces « grossistes » avaient de grands dépôts, appelés « magasins d'horlogerie ». Ils recevaient les montres des ouvriers qui venaient de tous côtés, à certains jours de la semaine, comme pour un grand marché (Norrmann, *op. cit.*).

Quant à la *vente* aux clients du dehors, on trouve d'emblée différentes formes. Les premières montres se vendirent par colportage. Dès que la production devint plus grande, des « grossistes » étrangers (parmi eux beaucoup d'Israélites) vinrent dans le pays. D'autre part, les établisseurs-négociants visitèrent les foires d'Allemagne, de France et d'Italie (Norrmann, *op. cit.*). Certaines maisons établirent des dépôts à Paris et Lyon. Beaucoup de montres se vendaient à Hambourg, Amsterdam, Gênes, Livourne, Marseille, Cadix et Londres, à des intermédiaires qui travaillaient pour leur propre compte ou en commission. Vers la fin du XVIII[e] siècle, les voyageurs sillonnèrent l'Europe entière. D'après Norrmann (*op. cit.*), Genève avait déjà des rapports directs avec l'Orient, l'Asie et l'Amérique. Il n'en est pas question pour Neuchâtel.

Période mouvementée de 1789 à 1822

La Révolution favorisa d'un côté l'industrie horlogère. Le gouvernement français facilita, en 1789, l'entrée de nos produits. Les émigrants cédèrent l'or à bon marché[1]. Malgré cela, l'année 1789 inaugura une période tourmentée. Les complications politiques nuisirent au commerce.

Les habitants du canton subirent de grandes pertes à cause des assignats. Par contagion et, surtout, par l'immigration de Genevois libéraux, l'esprit révolutionnaire se développa aussi dans les montagnes neuchâteloises et provoqua des troubles, notamment à La Chaux-de-Fonds. La conséquence en fut l'émigration d'un certain nombre d'horlogers qui allèrent s'établir à Besançon et créèrent la concurrence bizontine (1793).

Ces faits, l'incendie de La Chaux-de-Fonds et la crise constitutionnelle provoquée par la fabrique Japy (voir p. 8) expliquent les fluctuations du nombre des horlogers qui, de 3.634 en 1788, tombe à 3.491 en 1790, remonte à 3.503 en 1791, pour redescendre successivement à 3.458 en 1792, 3.394 en 1793, 3.239 en 1794. A partir de 1795, le nombre des horlogers augmente de nouveau. Il est, en cette année, de 3.260, en 1796 de 3.357, en 1797 de 3.747, en 1798 de 3.929. En revanche, l'invasion de la Suisse par les Français en 1798, les guerres incessantes et les famines qui suivirent en 1799-1800 firent du tort à l'industrie. Le nombre des horlogers descend à 3.784 en 1799 et à 3.669 en 1800. Ensuite, il remonte lentement jusqu'en 1806 où il est de 4.339.

Mais lorsque le blocus continental fut décrété par Napoléon (1806), et que par là-même beaucoup de places allemandes et italiennes furent également fermées au marché neuchâtelois, l'horlogerie vécut de nouveau de mauvais jours[2].

On s'en aperçoit au nombre des horlogers qui s'abaisse de 4.339

[1] Norrmann, *op. cit.*

[2] Rappelons ici que la principauté de Neuchâtel fut incorporée à la France en 1806 et confiée au prince Alexandre Berthier, mais qu'elle n'en resta pas moins exclue du régime douanier français. On sépara même la région horlogère en deux parties par le fait que l'Erguel (Vallon de Saint-Imier) était français aussi au point de vue économique.

en 1806 à 3.977 en 1808. C'est d'ailleurs en 1808 que la crise atteint son maximum d'intensité. Dans la suite, il y a amélioration momentanée, probablement grâce à l'organisation, sur une grande échelle, de la contrebande. Mais les années 1810-1813 sont de nouveau très mauvaises. En 1810, c'est l'*ébranlement général* du marché européen (donc une crise commerciale proprement dite); quelques maisons d'horlogerie parmi les plus considérées y succombent. De 1810 à 1812, plus de 1.200 horlogers abandonnèrent leur métier.

La chute de Napoléon ramena de la vie dans l'industrie. Mais l'essor ne dura pas. La cessation du blocus continental causa une crise dans beaucoup de métiers. Il s'en suivit une diminution générale du pouvoir d'achat et des mesures protectionnistes dans divers grands pays. Les années 1816 et 1817 sont caractérisées par la disette. Puis vient une crise agricole très intense entraînant de nouveau un affaiblissement économique pour plusieurs années.

La période de 1789 à 1822 est donc franchement défavorable pour l'horlogerie. Il y a bien quelques élans, mais la prospérité ne se soutient pas au point de permettre la reconstitution de réserves. Un fléau suit l'autre et la force de résistance des industries est extrêmement éprouvée.

CAUSES DE LA CRISE

Les causes du marasme pendant l'époque qui nous occupe, et plus spécialement pendant les années 1806-1812, sont résumées dans la réponse d'un comité local institué à la demande du gouvernement en 1811[1]. J'en donne ici un extrait :

On peut diviser les causes de la décadence de l'horlogerie en deux classes : les causes générales et les causes spéciales.

Les causes générales sont celles (déjà citées ci-dessus) qui ont atteint plus ou moins vivement toutes les branches du commerce, comme les guerres, les entraves qui ont été mises au commerce et particulièrement le système continental, puisque, non seulement il nous a privés de tous les débouchés d'outremer, mais qu'en plaçant notre industrie dans la classe des manu-

[1] *Procès-verbaux de la Commission d'industrie*, Archives de La Chaux-de-Fonds.

factures anglaises, il nous a forcés à des mesures coûteuses et dangereuses (contrebande) pour en faire parvenir les produits dans une bonne partie du continent.

Il y a ensuite de nombreuses causes particulières dont plusieurs sont une suite des générales.

1. Les familles émigrées de nos montagnes à Besançon provoquent les mesures protectionnistes et prohibitives de la France. Les fournitures seules y peuvent encore entrer moyennant un droit de 10%.

2. Les Juifs font une forte concurrence aux maisons établies et avilissent les prix.

3. Les machines ont singulièrement accéléré la fabrication ; il y a surproduction, ce qui entraîne le chômage d'ouvriers, la baisse des salaires dans les parties non atteintes par le machinisme et enfin la malfaçon, fabricants et ouvriers cherchant à se récupérer sur la quantité de la diminution du gain par unité.

4. La facilité avec laquelle chacun peut colporter l'horlogerie et se qualifier du nom de négociant n'est pas une des causes les moins frappantes. L'impossibilité où les maisons de commerce se sont trouvées de se charger de tout ce qui se fabriquait a engagé les établisseurs, ainsi que d'autres personnes, à voyager. Ces personnes n'ayant pas les connaissances et l'éducation commerciale nécessaires gâtent le marché ; souvent, elles vendent au-dessous du prix de fabrique. Le nombre croissant des faillites entraîne des pertes de capitaux.

5. Ceux qui baissent les prix cherchent à se couvrir des pertes en diminuant le salaire des ouvriers. On paye ces derniers partiellement en marchandises, ce qui est fâcheux à tous égards.

6. Les affaires traitées sans ordre, sans système et sans calcul provoquent un abus du crédit que l'on obtient par trop facilement chez nombre d'escompteurs.

7. On a lieu de croire que les règlements concernant le contrôle des matières d'or et d'argent ne sont pas exactement observés et que l'on travaille au-dessous du titre ordonné[1].

---

[1] Déjà le 2 mai 1790, douze fabricants d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds et quatorze monteurs de boîtes avaient adressé une requête au Conseil d'Etat de Neuchâtel au sujet des abus et des fraudes dans la question du titre (Fallet, *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse*, p. 199).

On remarquera que la Commission d'industrie de 1811 appuie beaucoup sur les mauvais principes en affaires. Incontestablement, elle touche là une cause, importante même, des crises. Encore aujourd'hui, la poursuite sans scrupule du lucre provoque sans cesse des troubles dans l'organisme économique.

En temps de prospérité, ces vices ne se remarquent pas toujours. La maladie se cache sous l'exubérance de vie. Elle n'en est pas moins réelle et se fait sentir, dès que l'organisme s'affaiblit, dès que la circulation des sèves vitales est ralentie.

La Société combat la flibusterie et la concurrence déloyale par la législation et l'organisation syndicale, sans avoir réussi, jusqu'à présent, à supprimer le mal définitivement.

Au commencement du XIX^e^ siècle, on accusa surtout les Israélites de travailler « sans principes ».

Le rapport de la Commission insiste aussi sur la *surproduction*. Il est, en effet, facile de concevoir qu'il y a dû avoir rupture d'équilibre entre la production et la consommation à un moment où l'établissement des montres devenait plus facile et l'écoulement plus difficile.

Le rapport ne dit pas un mot de la crise générale de 1810. C'est pourtant partiellement à cause d'elle que fut constituée la Commission d'industrie. Mais à ce moment, on ne se rendait pas encore bien compte du phénomène. Les crises commerciales étaient un fait à peu près nouveau. On sentait bien le mal, mais pour le guérir, on s'en prenait plutôt à l'industrie dans son ensemble.

EFFETS DE LA CRISE

Nous avons vu quel était l'effet de la crise sur le nombre des horlogers dans le canton de Neuchâtel. Il s'agit maintenant de compléter le langage un peu morne des chiffres par la citation de quelques faits spéciaux. A. Bachelin[1] donne un exemple intéressant d'une baisse de prix, causée d'abord par la concurrence libre, ensuite par la crise : Louis Benoît, vivant aux Ponts de 1732 à 1825, commença à vendre ses cadrans trois écus neufs la douzaine (environ 18 fr. la douzaine) ; plus tard, il les vendit cinq

[1] A. Bachelin, *L'Horlogerie neuchâteloise*, p. 124.

petits écus (15 fr. la douzaine). Ce prix, déjà très bas, tomba à douze et même à neuf francs. Benoît fut alors obligé d'abandonner la fabrication.

Au Val-de-Travers, les « cadraturiers » des environs de Fleurier avaient également si peu d'ouvrage qu'ils durent complètement quitter leur industrie.

Les chiffres des ouvriers qui chômaient font défaut. Mais les registres contenant les « Arrêts et résultats » de la Commune de La Chaux-de-Fonds témoignent du nombre grandissant des assistés. Les fonds de la Chambre de charité furent mis fortement à contribution. Ils diminuèrent d'année en année, malgré de fréquentes collectes spéciales.

Le *Véritable Messager boiteux* (almanach neuchâtelois), lui aussi, parle fréquemment de « l'état de décadence où semblent tomber à divers égards notre industrie et notre commerce »[1].

Le mal s'aggravait quand les produits de première nécessité renchérissaient. Ce fut le cas en 1811 et 1812, mais surtout en 1816-1817.

REMÈDES A LA CRISE

L'opinion publique s'émut bientôt du dépérissement de l'industrie. Mais selon le tempérament, l'éducation, la culture, l'intérêt des individus, les avis variaient.

Tendances conservatrices. — A la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle, beaucoup de personnes, et parmi les plus éclairées, détournèrent leur sympathie de l'industrie au profit de l'agriculture.

En 1795, la Société d'émulation patriotique mit à l'étude ce sujet : « Jusqu'à quel point les arts et le commerce peuvent-ils être exercés utilement dans le pays ? Quels seraient les moyens les plus propres à porter ses habitants à se contenir dans les limites indiquées, et à diriger principalement leurs vues du côté de la culture des terres ? » Le tour même donné à ces questions témoigne des préférences clairement avouées, et le mémoire de M. le justicier Henriod, de Couvet, avec cet épigraphe : « S'arrêter à propos » (1798), répondit bien à ces intentions. Voici les prin-

[1] Voir années 1806, 1810, 1811, 1813 et 1817.

cipales idées de l'auteur : L'industrie a détourné les Neuchâtelois de leurs occupations champêtres; elle a attiré dans le pays un grand nombre d'étrangers. Actuellement, la production agricole indigène ne suffit plus. C'est un mal. Il faut s'efforcer de maintenir un juste équilibre entre l'agriculture, les arts et le commerce. L'agriculture prime, car elle est à la société ce qu'est le ressort à une montre. Plus loin, l'auteur compare l'état de laboureur à un vaisseau qui vogue par un temps calme ; il avance peu, il est vrai, mais il est certain d'arriver à son but. L'industrie, au contraire, ressemble à un navire au milieu des flots agités par des vents impétueux; il peut arriver très promptement, mais il est exposé au danger d'être brisé et de n'arriver jamais[1].

On entend souvent dire que les conservateurs admettaient à ce moment la possibilité d'une surproduction générale. Je n'ai nulle part trouvé cette idée. Les Neuchâtelois prétendaient simplement que le machinisme pouvait rompre l'équilibre entre la production et la consommation pour une industrie donnée ou pour l'industrie en général, par rapport à l'agriculture, en quoi ils avaient parfaitement raison.

C'était à l'époque où l'on regrettait le plus « le bon vieux temps ». Dans les villes où il y avait eu des corporations avant la grande révolution, des essais furent tentés pour les réintroduire ou pour leur insuffler une nouvelle vie. Même dans nos montagnes, qui n'avaient jamais connu de réglementation, il y

[1] On trouve la même tendance dans une autre question posée par la Société d'émulation patriotique « Causes de la disette et du renchérissement du bois (1793) » et dans un mémoire « Sur les défauts les plus essentiels qu'on observe dans la culture des terres de nos montagnes », par David-Guillaume Huguenin, de la Brévine (1799).

En 1806, la Société d'émulation patriotique pose de nouveau la question caractéristique : « Quel est le danger des innovations, quand deviennent-elles absolument nécessaires et avec quelles précautions doivent-elles se faire? »

Notre industrie, dit le *Messager boiteux* de 1813, va tous les jours en déclinant. Notre commerce ne nous offre plus que de chétives ressources. Tous ces canaux de richesses factices, qui nous amenaient autrefois l'abondance, se dessèchent à vue d'œil et, dans cette destruction générale, il ne nous restera bientôt plus que la terre. Devenons ce que nous avons dédaigné, peut-être mal à propos, d'être jusqu'à présent, un peuple agricole.

C'est du reste un Suisse, le Genevois Simonde de Sismondi, qui, en son temps, mieux que tous les autres économistes, a rassemblé et groupé les arguments contre l'industrie moderne.

eut des velléités d'établir des maîtrises. Pour le moins, on demandait qu'on empêchât les étrangers (surtout les Juifs) de venir faire de la concurrence aux maisons indigènes.

Toutes ces propositions furent sans grand effet. La révolution française avait passé. Il eût fallu des forces surhumaines pour rétablir l'ancien état de choses.

Les idées réactionnaires n'empêchaient du reste pas de pourvoir aux besoins immédiats des classes souffrantes.

Palliatifs. — Les pauvres, dont le nombre croissant préoccupait les autorités depuis le commencement du siècle, furent secourus dans la mesure du possible. Par des « tournées » extraordinaires, on chercha à maintenir les fonds de secours. Les citoyens qui donnèrent peu reçurent des admonestations de la part des autorités communales[1]. A diverses reprises, on retira la « lettre d'habitation » à des pauvres originaires d'autres cantons. En 1812, 341 mesures de pommes de terre furent distribuées, à La Chaux-de-Fonds, aux horlogers manquant d'ouvrage.

En 1812 également, Josué Amez-Droz, enrichi à l'étranger, fit à La Chaux-de-Fonds un legs important pour alimenter le fonds des pauvres.

Le 1er août 1814, un magasin fut créé dans la même commune pour recevoir et distribuer aux indigents de vieux habits[2].

Des mesures plus efficaces furent prises lors de la disette de 1816-1817[3].

[1] *Arrêts de la commune de La Chaux-de-Fonds,* 1810.

[2] *Arrêts...*, op. cit.

[3] Le *Messager boiteux* de 1818 en donne un rapport détaillé dont voici un extrait : De vie d'homme, on n'avait jamais constaté une pareille disette. Dans un pays comme le nôtre, où les productions agricoles se réduisent à peu et où les productions industrielles d'une nombreuse population étaient presque réduites à rien, on ne pouvait manquer de ressentir vivement la gêne. Aussi les embarras ont été grands, la misère réelle, la détresse générale. Mais la bienfaisance grandissait aussi. Partout on se mit en mouvement pour soulager la misère publique. L'autorité supérieure, les chambres de charité, les communes, les consistoires montrèrent une grande sollicitude. On acheta du grain, distribua du pain, de la soupe, etc. Les particuliers rivalisaient de zèle avec les administrations. Le résultat en fut que, malgré les circonstances défavorables où notre pays était placé, les approvisionnements ne manquèrent jamais complètement.

(Des renseignements précis et complets sur cette pénurie de vivres qui se faisait sentir dans toute la Suisse se trouvent dans Bernoulli, *Schweiz. Archiv für Statistik,* vol. 4, p. 120 et suiv.)

On préférait déjà, au commencement du XIX[e] siècle, l'assistance par le travail à l'aumône. Le Locle proposa la création d'une maison de travail régionale avec infirmerie, ateliers et « chambre d'éducation ». La Chaux-de-Fonds refusa d'y participer. L'idée se réalisa pour cette localité en 1817[1]. A plusieurs reprises, les autorités établirent un « atelier de routes » dans le but d'occuper les pauvres assistés, ainsi en 1807 et 1817[2].

Remèdes plus efficaces. — La *construction de nouvelles routes*, comme l'amélioration des anciennes, ne constitue pas seulement un moyen de venir au secours des pauvres. Elle aidera plus tard à sortir des difficultés économiques en facilitant le trafic.

Un éveil général, dit le *Messager boiteux* de 1811, semble avoir été donné dans ce pays pour la police des chemins qui avaient été trop négligés jusqu'à nos jours. On les répare avec plus de soin, on les aplanit, on les redresse, on les soigne autant que le demandent les localités ou que le permettent les moyens[3].

A ce moment, le commerce, il est vrai, préférait aux grandes voies les chemins détournés permettant d'éviter les douaniers français. L'horlogerie, entravée de toutes parts par des droits tracassiers, sinon prohibitifs, eut recours à la *contrebande*. Le voisinage de la frontière et la nature sauvage des côtes du Doubs s'y prêtèrent.

Deux ans après la proclamation du blocus continental, ce « commerce » d'un genre spécial semble avoir été organisé. On peut dire sans exagérer que c'est lui qui permit à l'horlogerie de vivre pendant les temps si durs du règne de Napoléon.

La contrebande resta longtemps encore un moyen d'écouler les produits neuchâtelois et le gagne-pain de la population riveraine.

Pour l'horlogerie, elle perdit cependant son importance par l'ouverture d'autres marchés, car il ne faut pas oublier qu'un

[1] Voir art. de Lucien Landry sur l'établissement de travail dans *La Chaux-de-Fonds, son passé et son avenir*, p. 326.

[2] Voir *Arrêts...*, op. cit., et *Messager boiteux* des années en question.

[3] En 1811, on termine la route de la Vue-des-Alpes et le pont de Serrières. C'est à cette époque que remonte également la percée du Col-des-Roches (voir à ce sujet un travail du docteur Guillaume dans le *Musée neuchâtelois*, 1867.)

commerce présentant autant de risques laisse moins de bénéfice que les relations légales[1].

Dès le début, les autorités considérèrent la contrebande comme un pis-aller, comme une institution nécessaire, mais fâcheuse en soi, et dangereuse pour la moralité publique. Aussi, en 1808, les communes de la montagne envoyèrent une *délégation auprès du prince Alexandre Berthier, à Paris,* pour lui exposer la situation. Après un séjour de plusieurs semaines dans la capitale, et malgré des démonstrations répétées d'humilité et de fidélité, les délégués ne rapportèrent que des promesses vagues. Au lieu de venir au secours de l'industrie menacée[2], le prince demanda des soldats[3].

Enfin, en 1811, le gouvernement nomma une *commission* pour s'occuper des moyens de ranimer l'industrie languissante des montagnes. Des comités locaux se constituèrent.

---

[1] John Bowring (*Bericht an das engl. Parlament...*, Zurich, 1837) parle beaucoup de la contrebande neuchâteloise. Il a reçu tous les renseignements du baron de Chambrier, Conseiller d'Etat. Encore dans les années 1830 à 1834, l'exportation de montres et de bijouterie en France était presque entièrement dans les mains des contrebandiers.

Pour le transport d'horlogerie en contrebande, on eut souvent recours au « gilet de montres ». Ce sont 120 à 150 montres cousues dans un gilet. Il y eut aussi de véritables entreprises de contrebande. Les chefs gagnaient 25 à 30 % sur la valeur des marchandises. En revanche, ils garantissaient leur bonne arrivée au fournisseur par un dépôt en espèces ou en signant un billet de change.

Les employés contrebandiers recevaient 6 fr. par nuit. Le voyage prenait généralement deux jours. L'entrepreneur remboursait aussi les débours pour l'entretien. C'est lui qui supportait la perte éventuelle des marchandises. Le contrebandier, en revanche, ne recevait aucun dédommagement en cas de saisie par les douaniers.

Les contrebandiers formaient des groupes de 10 à 20 personnes. Chaque convoi avait son « éclaireur ».

En raison de l'importance de la contrebande pour l'industrie horlogère, il va sans dire que la population, loin de la combattre, la favorisait le plus possible.

Le trafic devenu plus libre, ce « métier » se gâta à son tour. John Bowring dit lui-même que des contrebandiers répondaient, dans les années 1830 à 1840, de la bonne arrivée de la marchandise, moyennant une commission de 4 à 5 %. On pratiqua même la contrebande dans le seul but d'éviter les tracasseries du contrôle français et un droit d'entrée de 5 %.

[2] Pourtant, la construction de nouvelles routes est due en partie à l'initiative du prince Berthier.

[3] *Arrêts...*, 1808.

Les renseignements suivants sont tirés des procès-verbaux du comité de La Chaux-de-Fonds [1].

Les questions ci-après avaient été posées par la commission :

1. Quelles sont les causes de la décadence de l'horlogerie dans ce pays ?
2. Quelles mesures auraient pu la prévenir ?
3. Quels moyens pourraient contribuer à la ranimer ?
4. Quelles branches d'industrie, à la portée des ouvriers horlogers, pourrait-on lui substituer ?
5. Lesquelles seraient les plus avantageuses aux ouvriers et aux négociants et auraient pour résultat les produits de l'écoulement le plus facile et le plus assuré ? etc.

Les réponses aux questions 1 et 2 se trouvent aux pages 14 et suivantes.

Parmi les moyens qui pourraient ranimer l'industrie horlogère, le comité indique en première ligne de *bonnes lois* de commerce. Il s'agit de sévir avec rigueur contre la mauvaise foi, d'entraver le brocantage de certains étrangers et de décourager ceux qui, dépourvus des aptitudes indispensables au négoce, ruinent l'industrie dans son ensemble, en même temps que leurs créanciers [2].

En deuxième ligne, le comité désire que des *rapports plus étroits s'établissent avec l'Empire français* car, pour le moment, dit-il, tout ce qui se fabrique pour la France, la Belgique, les ports du Nord, le midi de l'Italie et les côtes de la Méditerranée doit y entrer par voie frauduleuse.

Le comité demande aussi une application plus stricte du *règlement sur le contrôle,* l'interdiction du payement des ouvriers en nature (truck-système), l'introduction de primes ou brevets d'invention pour les ouvriers qui se distingueraient par quelque découverte utile et, de plus, la délivrance de primes d'encoura-

[1] *Archives de La Chaux-de-Fonds.*

[2] Nous verrons par la suite qu'une des conditions de l'essor grandiose de l'horlogerie fut, en effet, une *législation toujours mieux adaptée au régime industriel.* Je cite au hasard les diverses lois sur le contrôle des matières d'or et d'argent, la protection des inventions et des marques de fabriques, le Code fédéral des obligations, les lois d'abord cantonale, puis fédérale, sur la poursuite pour dettes et la faillite, enfin le Code civil.

gement aux jeunes gens qui, par un complément d'apprentissage, deviendraient de très bons ouvriers[1].

Le rapport examine enfin l'*introduction d'une nouvelle branche d'industrie* qui, « tant que la guerre durera, devient indispensable, parce que la consommation n'est plus en rapport avec la fabrication et qu'en enlevant à l'horlogerie une partie des bras qui y sont employés, c'est le moyen de parvenir à occuper utilement le restant ».

Comme nouvelle industrie, le comité chaux-de-fonnier indique la fabrication des étuis de mathématiques, ainsi que des instruments nécessaires à la marine, au génie, à la chirurgie, etc.[2].

La commission décida de créer un fonds au moyen d'une souscription d'actions dans tout le pays. Quant à l'emploi du capital ainsi constitué, les opinions divergèrent quelque peu. Le Locle désirait soutenir simplement l'horlogerie; La Chaux-de-Fonds, en revanche, voulait introduire de nouvelles branches d'industrie. On finit par répartir le fonds entre les districts, proportionnellement à la somme souscrite par les habitants.

Passons aux délibérations du comité de La Chaux-de-Fonds. Elles présentent un intérêt d'autant plus grand qu'elles sont peu connues de la génération actuelle et qu'elles renferment en germe presque toutes les mesures recommandées et appliquées depuis contre le chômage.

Dans une réunion commune du 13 février 1812, les deux comités de La Chaux-de-Fonds et du Locle décidèrent de choisir des établisseurs experts et dignes de confiance, sous la direction desquels les « artistes » sans travail seraient occupés.

La recherche de bons établisseurs se prêtant à la cause du

[1] On reconnaît donc déjà qu'une industrie ne peut durer qu'en améliorant sans cesse la bienfacture. Cette loi est aussi valable aujourd'hui qu'autrefois. *Le développement continuel de la technique semble être, en effet, pour longtemps encore, une nécessité pour toute industrie qu'on souhaite prospère.*

[2] La question de la fabrication d'instruments de physique fut déjà soulevée en 1804, ainsi qu'il appert de plusieurs pièces des archives de l'Etat (Dossier : *Horlogerie avant 1848*).

En 1805 et 1806, la Société d'émulation patriotique pose la question : Quelles branches d'industrie rurale ou commerciale pourrait-on introduire dans ce pays, pour suppléer à celles dont on a lieu de craindre l'affaiblissement ?

comité ne fut pas chose facile. L'un de ceux qui furent sollicités, Ch.-Ph. Humbert, répond dans la séance du 20 février 1812 qu'il craint de ne pouvoir consacrer à cette tâche le temps nécessaire. Un autre, Ch.-Henri Dubois, dit que les bons ouvriers sont passablement occupés. Il demande sept batz d'indemnité par pièce établie sous sa surveillance.

Un autre, S.-P.-F. Richard, demande trois batz et demi. Il veut se prêter à un essai, quoiqu'il ait en ce moment de fortes commandes.

Le comité, en présence de ces réponses, décida de faire établir pour le moment, à titre d'essai, quatre douzaines de montres en argent, dont deux douzaines de vingt et deux de vingt et une lignes, au prix d'environ quinze livres de France, boîtes variées en impériale, demi-collier cannelé, baguettes et gravées sous verre, toutes contrôlées.

La fabrication de ces montres fut confiée à S.-P.-F. Richard susnommé qui employa à cet effet les ouvriers désignés par le comité.

Dans la séance du 27 février, on communiqua le résultat de la souscription d'actions qui atteignait la somme de 41.731 livres.

Le 6 mars, le comité apprend que de nombreux ouvriers sans ouvrage se sont présentés, mais que beaucoup d'entre eux ou sont assez fortunés, ou sont de mauvais horlogers. Le comité estime qu'il vaudrait mieux employer ces derniers comme manœuvres à la campagne et décide, afin d'en faciliter le placement, d'ouvrir un *bureau d'inscriptions*.

Le public est invité à occuper de préférence les gens du pays, plutôt que des étrangers « qui, dans la bonne saison, viennent en foule s'emparer d'un travail dont le produit réparti sur ceux du lieu ferait le plus grand bien ».

La réunion du 18 mars apprécie l'effet des mesures prises. On s'accorde à trouver « que comme la majeure partie des ouvriers qui se sont fait inscrire sont de mauvais ouvriers que le comité ne peut encourager et que, d'un autre côté cependant, cette mesure a produit quelque bien en ce qu'elle soutient le courage[1],

[1] *Soutenir le courage*, c'est *une des principales choses à faire en temps de crise*. Mieux vaut encore prendre des mesures inefficaces ou manquées que de ne rien faire. Du moins l'espérance est ravivée pour un moment et, entre temps, la situation peut s'améliorer.

qu'elle procure de l'ouvrage à des ouvriers méritants, on continuera à faire établir quelque peu d'horlogerie, mais sans s'étendre beaucoup, tant que les circonstances ne le nécessiteront pas ».

Dans la séance du 19 mars, on décida de faire l'acquisition de quelques pièces d'horlogerie qui se distinguassent, soit par le mérite de l'invention, soit par la perfection du travail. Les « artistes » furent invités à prendre part au concours. En même temps, on promit des prix aux jeunes gens qui, dans un apprentissage complet de toutes les parties essentielles de l'horlogerie, feraient preuve de talent et d'application.

Le comité s'occupa enfin, dans la même séance, d'un atelier pour la fabrication d'instruments de mathématiques et de physique, et élabora une liste des objets qu'il désirait obtenir.

Il s'agissait aussi de trouver un local et un chef d'atelier.

Un certain Jacot, des Combes, offrit ses services, mais à la condition de ne travailler que dix heures par jour. Cette offre fut trouvée « fantastique et capricieuse ». On la refusa.

Le comité traita finalement avec un certain F. Ducommun qui demandait 25 louis par an pour la direction et la surveillance et loua son appartement en guise d'atelier.

Les ouvriers et apprentis n'affluèrent guère au nouvel atelier, malgré des publications réitérées. Certains souscripteurs d'actions commencèrent à fronder; ils refusèrent d'effectuer les versements, sous prétexte de désaccord avec le comité. On apprit qu'à Berne un atelier du même genre allait s'ouvrir sous la direction de M. Schenk et l'on craignit la concurrence. Malgré cela, le comité alla de l'avant et décida en outre d'envoyer un apprenti dans les ateliers de Schenk.

Le 2 juillet, un établisseur livre les quarante-huit montres dont il s'était chargé. On décide de les vendre à la maison qui en offrira le plus haut prix. Le comité suspend ensuite toute fabrication d'horlogerie, considérant « que la généralité des ouvriers est occupée en ce moment et que ceux qui ne le sont pas sont si mauvais qu'on redouterait d'avoir de leur ouvrage ».

La construction d'instruments de physique commence avec deux ouvriers du nom de Montandon et Dessaules et un apprenti, nommé Sandoz. Le 28 octobre, Ducommun livre un petit compas

et une boussole suspendue. Comme ces objets reviennent beaucoup plus cher que dans les autres manufactures, le comité ne veut pas prendre sur lui d'en fixer la valeur marchande et charge le secrétaire de les envoyer à la commission du gouvernement en lui indiquant le prix de revient et en la priant d'en déterminer le prix de vente.

L'entreprise ne prospéra donc pas. Jusqu'au 8 mai 1813, elle causa une perte de Livres 274.13.6, non compris les intérêts du fonds, dont le placement avait été confié au comité. L'organisation pour l'écoulement des produits faisant également défaut, on discuta, dès le mois d'avril 1813, une liquidation éventuelle.

Le 23 avril 1814, sur demande du gouvernement, et « considérant que la marche des affaires donne l'espoir fondé d'une paix prochaine », le comité remboursa partiellement les actions et, le 25 février 1815, la liquidation totale de l'atelier fut décidée. Ce dernier fut repris par un des ouvriers, Dessaules, avec une partie des outils et produits. Le reste fut vendu aux enchères le 5 juin 1815.

Ainsi prit fin l'existence de cet « atelier national » des Montagnes neuchâteloises.

On ne peut dire que la tentative ait réussi. Diverses causes ont concouru à son échec. D'abord, l'intervention du gouvernement fut trop tardive. Ensuite, il est toujours difficile de créer une industrie par des moyens artificiels. Le succès d'une entreprise tient en première ligne à la valeur d'une personnalité. Et il est rare de trouver un entrepreneur capable, actif, fidèle au travail, quand il n'y a pas, pour lui, un intérêt économique suffisant.

Cela ne veut pas dire que les autorités communales et cantonales ne puissent, par certaines mesures, favoriser de nouvelles industries.

La fabrication, en temps de crise, de montres, pour le compte du gouvernement, est aussi une mesure manquée. Car, s'il y a surproduction, il faut ralentir la production et non l'entretenir par des moyens artificiels qui ne peuvent qu'embarrasser encore davantage la situation déjà compromise.

Les entreprises gouvernementales n'eurent donc pas grand succès.

Un autre établissement, *privé* celui-là, créé également en 1812, donna de meilleurs résultats : c'est la fabrique d'ébauches de Fontainemelon[1].

En 1816, commence la fabrication des montres cylindre ; en 1813, le dorage au feu[2].

C'est donc *le progrès technique dû à l'initiative particulière* qui contribua, à côté de l'amélioration du marché, à un nouvel essor de l'industrie horlogère[3].

En terminant ce chapitre, mentionnons la création d'une institution d'utilité publique qui jouera un rôle assez important dans la vie économique du peuple neuchâtelois : Le 1er janvier 1813 fut ouverte, sous les auspices de la «Société du Jeudi», *la Caisse d'épargne de Neuchâtel*. C'était une des premières de la Suisse.

La Société d'utilité publique suisse s'occupa par la suite, à plusieurs reprises, des caisses d'épargne. Dans le canton de Neuchâtel, comme dans d'autres centres industriels, on envisageait qu'elles étaient un des moyens les plus efficaces pour combattre le paupérisme. Ce fléau provient surtout du fait que, dans l'industrie, la prospérité alterne avec le chômage. Quand les affaires vont bien, la population s'accoutume à toutes sortes de jouissances. Elle ressent d'autant plus la misère au retour des années maigres. Autrefois, les couches sociales inférieures n'avaient aucun moyen de conserver leurs petites économies. Les caisses d'épargne eurent, entre autres, pour résultat de remédier à ce défaut.

On a peut-être exagéré les espérances que la fondation de ces caisses suscitèrent. En effet, la prévoyance n'est pas encore

[1] Au début, cette fabrique eut beaucoup à lutter contre la maison Japy. A diverses reprises (1817 et 1823), elle sollicita du secours. Elle put cependant se maintenir et arriva petit à petit à la prospérité qu'on lui connaît.

[2] Le dorage au feu était un progrès technique. Il eut cependant une fâcheuse influence sur la santé des ouvriers et on chercha à le remplacer par un procédé plus hygiénique ; ce qui fut fait, en 1840, par l'introduction du procédé galvanique de dorage.

[3] A Genève, c'est l'introduction de la petite montre pour dames, donc d'une nouveauté, qui permit aux horlogers de passer, sans trop de misère, les années malheureuses où la guerre paralysait le commerce (Picot, *Statistique de la Suisse,* 1830).

l'apanage des classes ouvrières. Chaque nouvelle crise surprend une quantité de cigales sans réserves pour les mauvais jours.

Cela n'empêche que beaucoup de personnes ont profité dans une large mesure de la Caisse d'épargne de Neuchâtel, qui a fêté son centenaire en octobre 1912[1].

A partir de 1822, l'horlogerie marche au-devant de temps meilleurs. Toutes sortes de circonstances vont lui donner la primauté sur l'agriculture, comme nous l'allons voir.

[1] Voir Philippe Godet : *La Caisse d'épargne de Neuchâtel, 1812-1912,* Neuchâtel 1912.

II. LA PÉRIODE DE 1822 A 1848

Essor

Après la disette de 1816-1817, l'agriculture passa par une série d'excellentes années. 1819, particulièrement, donna une récolte extrêmement riche. La technique rurale se développant aussi et augmentant le rendement, il en résulta, vers 1820, une véritable *miseria dell'abondanza,* c'est-à-dire une crise agricole par excès de production[1].

L'industrie en pâtit d'abord. La mentalité de l'époque lui était également peu favorable. Mais elle connut bientôt de meilleures années. Longtemps enrayée et énervée par la politique protectionniste des pays environnants[2], la Suisse industrielle triompha de tous les obstacles et se créa des débouchés directs dans les pays d'outre-mer.

Commerce. — C'est précisément la famine qui avait ouvert à la Suisse de nouvelles routes commerciales. Les blés d'Orient furent payés en exportation de produits industriels. C'était le premier pas vers l'élimination des intermédiaires européens. En 1820, on parla, dans la Société suisse d'utilité publique, de l'Amérique du Sud comme déversoir pour les produits industriels. En 1825, J.-C. Zellweger constate, au sein de la même société, que la Suisse n'a rien perdu par la politique protectionniste des états européens[3] et que tous les bras sont occupés.

Il en fut pour l'horlogerie comme pour les autres industries. En 1822-1823, commencèrent les rapports directs avec l'Extrême-

[1] Société d'utilité publique suisse, *Rapport annuel,* 1825.

[2] La France surtout usa de toutes sortes de tracasseries à l'égard de la Suisse, à tel point qu'en 1822, il fut sérieusement question d'un concordat de rétorsion. Le canton de Neuchâtel refusa cependant d'y adhérer.
La politique prohibitionniste de la France ne cessa qu'en 1834.

[3] En 1822, les principaux clients de l'industrie horlogère neuchâteloise, classés d'après le rang, étaient encore la France, malgré les tracasseries douanières (contrebande), l'Allemagne, l'Italie, la Hollande. L'Amérique ne venait qu'au cinquième rang (*Rapport du maire du Locle,* dossier *Horlogerie,* Archives cantonales).

Orient. La montre chinoise occupa les ateliers du Val-de-Travers. A la même époque (1822), le Brésil s'ouvrit à l'exportation. Bientôt, toute l'Amérique du Sud, devenue indépendante (1810-1825), la Californie, les Indes, les Philippines et l'Australie devinrent clients directs des montagnes neuchâteloises.

Quant aux pays d'Europe, le commerce prospérait en dépit de toutes les entraves douanières. La contrebande d'un article aussi précieux qu'une montre n'était pas trop difficile. Elle remplaçait ou complétait le trafic régulier, quand ce dernier était trop onéreux. Le fait est que d'anciens et de nouveaux comptoirs prirent un grand essor.

Les foires d'Allemagne, surtout celle de Leipzig, gardèrent leur importance. Pour l'Allemagne même, le trafic direct se développa cependant rapidement, à côté de celui des foires[1].

La monarchie prussienne favorisa le pays de Neuchâtel en ce sens qu'elle ne demanda à ses produits, sur la présentation d'un certificat d'origine, que la moitié des droits d'entrée.

Bref, l'industrie en général, et l'horlogerie en particulier, allèrent au-devant d'une prospérité considérable. « Les ateliers horlogers », dit le *Messager boiteux* de 1826, « sont dans une activité telle que nul ouvrier voulant travailler ne reste sans ouvrage ». En 1829, même les comptes de la Chambre de charité soldèrent par un boni.

Technique. — Les plaintes au sujet de la mauvaise qualité du travail, signalées dans le chapitre précédent (p. 15), continuèrent après 1820. Les vieux horlogers ne ménagèrent pas la critique. Ils cherchèrent la cause du mal surtout dans l'apprentissage écourté, amené par la division du travail[2].

---

[1] Le retour des fabricants d'horlogerie de la foire de Leipzig était, jusqu'en 1870, un événement. Car, pour bien des ateliers, il annonçait soit la prospérité, soit la dépression pour de longs mois. Le système de vendre aux foires avait un inconvénient. La marche des affaires dépendait en somme de l'intelligence, du savoir-faire et de la probité des négociants, qui servaient d'intermédiaires (Kopp, *Rapport sur le développement de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel,* 1873). C'est pourquoi les établisseurs cherchèrent de plus en plus les débouchés directs.

[2] On releva les inégalités dans les dentelures et les pignons. Les meilleurs horlogers différaient encore d'opinion, quant à la forme et au nombre de tours à donner aux spiraux, quoiqu'on sentît parfaitement bien qu'il devait

En 1828, Auguste Droz, de La Chaux-de-Fonds, depuis peu de retour d'un voyage dans l'Amérique du Nord, dit que l'on n'y veut plus que de l'horlogerie anglaise[1] et que la réputation de la nôtre y est perdue[2].

A ce moment encore, il y a des citoyens qui regardent en arrière et cherchent dans les institutions du passé (jurandes, limitation de la concurrence, exclusion des étrangers)[3], le remède au mal[4].

Mais, de plus en plus, les intéressés regardent en avant. Des hommes clairvoyants se rendent compte de la nécessité du *développement technique*.

Ils ne demandent plus que la liberté, la formation de cercles industriels, des concours, des primes et surtout des écoles spéciales d'horlogerie. Ils envisagent qu'il n'y a d'autres moyens à

y avoir, à la base du réglage, des lois mathématiques. En général, la montre anglaise était mieux réglée que la montre suisse.

L'échappement aussi demandait une étude et une technique plus avancées. Enfin, les calibres, les roues, les tiges et les pivots étaient inégaux, l'engrenage laissait à désirer, la marche n'était pas assez légère ; les lois mécaniques de toute la montre étaient peu connues et encore moins appliquées.

[1] Encore en 1834, le capitaine Tissot-Daguette présente à ce sujet un rapport à la Société d'émulation patriotique et, en 1836, de nouveau, au gouvernement. Il critique non seulement la mauvaise qualité des montres, mais encore la trop grande quantité.

M. Nicolet, maire du Locle, dans un rapport au Conseil d'Etat (1836), proteste cependant contre les accusations de Tissot. Nicolet constate un sérieux progrès depuis trente ans. Il admet qu'il y a des montres de qualité inférieure, mais, dit-il, elles ne portent pas préjudice à la bonne horlogerie.

Elles forment plutôt un article à part. Il y a encore, selon lui, des ouvriers connaissant toute la montre. Ce n'est qu'une fois établis qu'ils se vouent à une partie spéciale. Evidemment, il y en a aussi qui ne connaissent pas grand'chose.

[2] *Procès-verbaux de la Société d'émulation patriotique*, 11 décembre 1828.

[3] Les communes et l'Etat refusent longtemps encore le droit de domicile aux Israélites, « à raison de la concurrence et du préjudice qui arrive à nos négociants en admettant cette nation » (*Arrêts...*, 1821 ; *Manuels du Conseil d'Etat*, surtout en date des 23 janvier 1839 et 5 février 1840).

En 1824, un membre de la Société d'émulation patriotique demande qu'on discute la question « sur la convenance pour les Etats tel que le nôtre de favoriser ou de repousser un accroissement de population ». La Société ajourne cependant cette question.

[4] *Procès-verbaux de la Société d'émulation patriotique*, 1824

opposer à la concurrence des montres de pacotille que l'affluence de la bonne horlogerie sur tous les marchés[1].

Déjà au milieu de la crise, certains perfectionnements techniques avaient augmenté la vente. Après 1820, les recherches continuent. On améliore le mécanisme de la montre, la denture, l'échappement, le spiral, les aiguilles. Les horlogers habiles cherchent les principes scientifiques des outils et du mouvement. On n'exige plus seulement l'habileté manuelle, mais encore l'exactitude théorique[2].

Beaucoup d'hommes se vouent à des recherches assidues, à des examens et à des études patientes. Plusieurs réussissent[3]. A partir de 1830, se développe l'emploi de la machine-outil. La prospérité de nombreux ateliers en est la conséquence[4].

La Société d'émulation patriotique stimule le zèle des inventeurs et techniciens[5].

Elle offre des primes, non plus seulement pour des mémoires, mais encore pour des montres bien établies[6]. Constatant que l'en-

[1] Petitpierre, *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel*, 1791-1848.

[2] De Candolle, *Rapport* fait à la classe d'industrie et de commerce sur l'exposition des produits d'industrie genevoise, 1828.

[3] Voir à ce sujet : A. Bachelin, *L'Horlogerie neuchâteloise*, 1888, où l'on trouvera la biographie des horlogers célèbres.

[4] Dans l'époque de 1820 à 1848, on parle peu de la protection des inventions et des dessins et modèles. En 1836, le Conseil d'Etat estime qu'une demande de ce genre ne peut être appointée, que toute protection serait du reste inefficace ; mais qu'il y a lieu de signaler les inventions à la Société d'émulation patriotique (*Manuels du Conseil d'Etat*, rubrique Horlogerie).

[5] En 1817, un certain nombre de fabricants souhaitèrent de voir s'établir des rapports plus étroits entre eux et la Société d'émulation qui devrait, à leur avis, encourager l'industrie. La Société, quelque peu aristocratique, tout en déclarant ne pas accepter un reproche, donna suite à la demande (*Procès-verbaux de la Société d'émulation patriotique*).

[6] Elle prime des machines à tailler et à arrondir les roues en 1828, des spiraux en 1835, des échappements en 1837-1838, des instruments de météorologie en 1839. Dans ses rapports, elle est d'une bienveillante sévérité. Elle critique surtout l'abus de la main-d'œuvre, dans l'espoir de balancer l'effet de constructions théoriquement vicieuses (*Rapport de 1828*).

A Genève, la Classe d'industrie jouait le même rôle qu'à Neuchâtel la Société d'émulation patriotique. Elle aussi organisait des concours pour améliorer les divers outils et pour préciser la connaissance du réglage, de l'isochronisme, de l'influence du magnétisme, etc.

semble de la montre souffre de la mauvaise qualité des parties, elle stimule le perfectionnement de ces dernières [1].

Dans les milieux horlogers, on ressentit de plus en plus le besoin de cours de mathématiques et de technique. On reconnut que c'était là le seul remède à l'insuffisance des apprentissages [2].

On s'aperçut également que, s'il y a des hommes doués d'un génie heureux et qui savent inventer par une sorte d'instinct et sans études régulières, ce sont là de bonnes fortunes sur lesquelles la masse ne doit pas compter [3].

On fonda donc, en 1831, des écoles d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds et au Locle [4].

A partir de 1830, on constate encore un grand développement de l'art industriel. On adapte la forme des montres et le décor aux besoins et idées des divers pays, ce qui augmente aussi l'écoulement [5].

Le perfectionnement de la technique, plus particulièrement aussi la diffusion de la montre Lépine, dès 1833, contribuèrent donc pour une large part au nouvel essor de l'horlogerie. Cette industrie était entrée définitivement dans la phase caractérisée par l'établissage et la division du travail par atelier.

---

[1] *Verbaux de la Société d'émulation de 1828.*

[2] En 1823 déjà, on cherche pour les montagnes neuchâteloises un homme versé dans les sciences mathématiques et physiques (*Manuels du Conseil d'Etat*). En 1827, on organise un cours de géométrie (*ibidem*). On commence à parler d'écoles d'horlogerie. L'école seule, en effet, apprend à connaître aux jeunes gens la montre entière, et c'est là une nécessité, du moins pour ceux qui dirigent (De Candolle, *op. cit.*, p. 159).

Les apprentissages n'étaient pas seulement courts, mais, chez les horlogers de la montagne, les jeunes gens furent souvent contraints à travailler la terre (De Candolle, *op. cit.*). Bachelin se trompe lorsqu'il dit (*L'Horlogerie neuchâteloise*, p. 112) que les apprentissages se sont gâtés après 1830.

[3] De Candolle, *op. cit.*

[4] Ces institutions étaient encore bien primitives. Elles passèrent par des péripéties diverses. Leur existence n'est pas tout à fait continue. Mais il n'en est pas moins vrai que l'idée en est née à l'époque qui nous occupe.

Genève avait une école de blancs (ébauches) depuis 1825.

Agassiz, dans un rapport à la Société d'émulation patriotique, demande, en 1839, la création de bibliothèques, de musées d'horlogerie, de sociétés d'horlogerie, en outre des expositions et des écoles d'horlogerie.

[5] Voir Fallet, *op. cit.*, p. 37.

EFFETS DE L'ESSOR INDUSTRIEL

Le succès rend les hommes sûrs d'eux-mêmes. Dans les années 1825 à 1837, les industriels deviennent conscients de l'importance de leur rôle dans la vie économique. L'exaltation de l'homme d'affaires apparaît à diverses reprises dans les correspondances des montagnes neuchâteloises à l'*Helvétie*, journal radical paraissant à Porrentruy. A l'occasion de l'accession du grand-duché de Bade au système de douanes prussien, un correspondant écrit par exemple ce qui suit : « A l'égoïsme commercial de tous ses voisins, l'industriel suisse opposera avec succès son travail[1], son

[1] Cette phrase suggère quelques réflexions : La force économique et les qualités morales de l'homme d'affaires n'ont pas été des facteurs admis par tout le monde. On a pu constater, en effet, que la première fléchit dès que la prospérité fait place à la dépression. Quant aux qualités morales, les conservateurs ont souvent fait un grief aux commerçants de ne pas donner l'exemple d'une noble simplicité, mais de rapporter au contraire de leurs voyages des goûts de luxe et des besoins toujours nouveaux qui se généralisent rapidement par la suite. De fait, il y a eu, comme il y a encore maintenant, deux types de commerçants : l'un unit à l'activité commerciale intense une vie plus ou moins austère ; l'autre suit la devise « vivre et laisser vivre » et dépense facilement une bonne partie du moins de ce qu'il a gagné sans trop grande peine. Je crois qu'il n'est pas difficile de trouver des exemples de la seconde catégorie. La première tend plutôt à diminuer ; c'est pourquoi je détache, de l'*Almanach neuchâtelois* de 1859, une partie de la notice biographique sur Jacques-Louis de Pourtalès, qui semble bien représenter le premier type :

« Ce négociant infatigable », y est-il dit, « génie commercial de premier ordre, ardent aux affaires et peu soucieux de toute autre chose, ne permettait ni à soi ni aux autres de dérober au travail un instant de plus qu'il n'était rigoureusement nécessaire. Dépêchons-nous de dormir, disait-il le soir à ses commis. Le repos, la table, le sommeil même, étaient pour lui des affaires, d'autant meilleures qu'elles étaient expédiées plus vite ».

Nous touchons du reste ici à une cause de prospérité comme de crise. Le professeur Max Weber, dans son livre *Protestantismus und Kapitalismus* indique, comme une des principales raisons de l'essor industriel, le rigorisme des protestants et plus spécialement des calvinistes. Et il n'y a pas de doute que la vie austère unie à une activité sans trêve a favorisé l'accumulation des richesses, partant l'exploitation en grand et l'écoulement inégal qui l'accompagne. C'est là l'idée fondamentale de la théorie dite de sous-consommation capitaliste (voir deuxième partie).

D'autre part, le goût des jouissances qui se développe incontestablement au XIX[e] siècle, est une des causes principales de tous les phénomènes économiques, politiques et sociaux de l'époque (voir *Rapports de la Société suisse d'utilité publique*, 1826 et 1841).

Nous touchons ici à une nouvelle cause psychologique des crises. Il est

activité, son talent et ses goûts pour l'industrie, ainsi que son économie et sa simplicité de mœurs »[1].

La prospérité de l'industrie a contribué pour une large part au réveil politique des années 1830 et suivantes. Toutes les questions qui s'y agitent : critique religieuse, instruction publique, libéralisme, démocratie, idée nationale, socialisme, etc., sont en rapport étroit et réciproque avec l'essor industriel[2].

Je ne mentionne ici que quelques faits économiques se rapportant aux luttes entre la Montagne et la ville de Neuchâtel.

Dans une correspondance neuchâteloise à l'*Helvétie,* 1834, n° 3, il est dit que les gouvernants craignent l'industrie qui crée des richesses. « Ils veulent partager le gâteau tout seuls. » Inversement et à plus forte raison, on peut dire que les industriels enrichis voulaient avoir leur part d'influence dans le gouvernement.

Voici un extrait d'un autre article paru sous le titre « Décadence commerciale de Neuchâtel »[3] : « L'horlogerie fut, pendant longtemps, tributaire des caisses neuchâteloises ; quelques banquiers de la capitale donnaient du crédit aux entrepreneurs et exerçaient, seuls et sans concurrence, le monopole du change et de l'agio.

« Avec l'accroissement prodigieux de l'industrie et de la population à La Chaux-de-Fonds, des maisons de banque s'y sont installées sous le nom de « Comptoirs ». Des particuliers prêtent du reste des sommes considérables aux fabricants jouissant

évident que, chez un peuple ascète et détaché des choses de ce monde, tel que les premiers chrétiens, ou chez une race semblable aux Chinois ou aux Hindous, la vie économique ne se déroulerait pas nécessairement de la même façon que chez nous. Le rythme de haut et de bas, d'enthousiasme et de découragement, de surspéculation et de dépression semble tenir en partie aux qualités et défauts de la race aryenne, mais plus encore à la mentalité européenne moderne. Il y a là toutes sortes de facteurs : Atavisme, éducation, idées et sentiments religieux, politiques, sociaux et autres.

[1] *Helvétie,* 1835, p. 59.

[2] Voir à ce sujet mes publications : *Der Übergang der Schweiz vom kantonalen zum nationalen Wirtschaftssystem,* « Züricher Post », 1907, n^os^ 273, 278, 280, 284, 290, 292, 295 et 298, et *Soziale Ideen in der Schweiz vor 1848,* article paru dans les « Schweiz. Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik », 24^e^ cahier, 1908.

[3] *Helvétie,* 1834, n° 9.

d'une bonne réputation. Ainsi, la montagne peut de plus en plus se passer de Neuchâtel quant aux finances. Il en est de même pour les denrées coloniales, le vin, etc. »

Le mouvement libéral de 1830 à 1832 réussit dans plusieurs villes suisses[1].

Dans le canton de Neuchâtel, en revanche, les troupes du général Pfuel étouffent la révolution. L'Industrie horlogère n'en continue pas moins à prospérer après 1830. La répression n'arrête que pour un moment l'essor, provoquant l'émigration, surtout pour le vallon de Saint-Imier, d'un certain nombre d'horlogers[2].

En 1834 déjà, le *Constitutionnel neuchâtelois,* n° 30, annonce dans un article où il appelle l'augmentation de l'émigration[3] « fruit de l'esprit révolutionnaire », que dans le canton de Neuchâtel, il y a plutôt immigration. « Tout », dit-il, « se tourne vers l'industrie. Quoique les Neuchâtelois aient l'esprit naturellement actif et entreprenant, quoiqu'on en ait vu, à toutes les époques, chercher et trouver la fortune dans les quatre parties du monde,

[1] Partout, les participants en étaient les gens aisés de la campagne, les industriels, les hommes des professions libérales, en un mot, ce que les sociologues entendent par « bourgeois ». Arrivée au pouvoir, la bourgeoisie organisa l'Etat selon ses intérêts et ses idées. Elle demanda avant tout une plus grande liberté personnelle et économique; elle facilita le commerce, développa les moyens de communication, stimula l'esprit d'initiative par la création d'écoles et par la liberté de la presse. Un essor économique sans pareil, jusqu'en 1837-1838, favorisa le mouvement et rendit, momentanément du moins, peu sensible la dissolution des corporations et d'autres liens de la société.

[2] Le nombre des horlogers dans le canton est de : 5.249 en 1829; 5.183 en 1830; 4.626 en 1831; 5.125 en 1832. La Chaux-de-Fonds a, en 1830, 6.550 habitants. En 1831, le nombre tombe à 6.105, pour remonter en 1832 à 6.810. La statistique de la Caisse d'épargne est un autre indicateur de la situation politique troublée :

1828	259	déposants	déposent	105.218 francs.
1829	239	»	»	162.624 »
1830	211	»	»	54.949 »
1831	80	»	»	62.362 »
1832	73	»	»	85.889 »
1833	245	»	»	116.888 »
1834	335	»	»	167.396 »

Le fléchissement de 1830 à 1832 est très sensible.

[3] L'émigration aux Etats-Unis d'Amérique se fit remarquer, en effet, à partir de 1830.

le nombre de ceux qui s'expatrient semble plutôt devenir moins nombreux..., tant le commerce est florissant, tant l'industrie est prospère et la population tout entière dans un bien-être qui va sans cesse en augmentant »[1].

Pourtant l'horlogerie s'étend. Jusqu'en 1822, le vallon de Saint-Imier n'avait fait que la roue de rencontre. Après 1831, la fabrication de la montre entière s'y installe. En 1834, on trouve l'horlogerie aux Bois; de 1842 à 1850, elle s'établit à Porrentruy, à Bienne, à Granges; enfin, en 1850, à Waldenbourg[2].

La *vie sociale* aussi se ressentit de l'essor ou, plus directement, de l'évolution technique et commerciale.

Au XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], les horlogers travaillaient en famille. L'industrie leur avait donné l'aisance, mais n'avait pas changé foncièrement les habitudes. Ils continuaient à cultiver, comme leurs ancêtres, leurs champs et leurs jardins, et à faire eux-mêmes, dans leurs forêts, leur provision de bois[3]. Ils ne connaissaient pas la vie des ateliers[4].

Il y avait, à l'époque indiquée, dans les environs de La Chaux-de-Fonds, aux Bulles, au Valanvron, etc., quantité de particuliers aisés.

A la reprise des affaires, et surtout après 1830, le travail en

---

[1] *L'Helvétie radicale*, n° 94, 1833, de son côté, marque ainsi sa satisfaction au sujet de la bonne marche des affaires: « Cette belle industrie, qui fait la gloire et l'opulence des Jurassiens, prospère, malgré les impositions de l'étranger; elle porte le sceau de son indigénat dans tous les pays, et son origine républicaine sert à la parure des despotes de toutes les nations; malgré toutes les entraves qu'ils préparent à son importation, jamais nous n'avons vu nos ateliers aussi occupés, et il semble qu'ils redoublent d'activité, à mesure que les souverains redoublent de rigueur ».

[2] Pendant que l'industrie horlogère augmentait dans ces contrées nouvelles, elle perdait plutôt de son importance à Genève (*Constitutionnel*, 1839, n° 138).

[3] Dans certains milieux retirés, le travail garda ce caractère jusqu'au milieu du XIX[e] siècle.

[4] Le travail en famille, aussi longtemps qu'il pouvait soutenir la concurrence de la fabrique, avait quelque chose de beau et de poétique. Il n'était pas rare de voir le grand-père et la grand'mère en lunettes (parfois doubles, vu la finesse extrême du travail à exécuter) travailler à côté de leurs petits enfants qui, dès l'âge de cinq à six ans, commençaient déjà à mettre en commun dans le ménage le contingent de leurs petits gains (*Messager boiteux*, 1848).

famille diminua rapidement à cause de la division du travail qui fut poussée de plus en plus loin. Les ouvriers occupés par les établissements et les maisons de commerce commencèrent à engager eux-mêmes d'autres ouvriers auxquels ils donnèrent à faire de petites parties. Par ce moyen, on acquit plus d'habileté et de promptitude dans la confection de l'ouvrage, et on put ainsi le livrer à bas prix. Cet état de choses attira nécessairement tous les ouvriers au centre de la fabrication ; plusieurs d'entre eux qui, pour payer des loyers moins chers et vivre plus économiquement, croyaient pouvoir se soustraire à cette nécessité, furent obligés de s'y soumettre, à cause du temps qu'ils perdaient et du retard qu'ils éprouvaient dans leur travail. Aussi, la petite propriété alla-t-elle en diminuant de plus en plus, les domaines tendirent à s'agrandir ; ils furent, pour la plupart, remis à des fermiers étrangers[1] qui finirent par former à peu près toute la population des environs[2].

Il va sans dire que la concentration de la population dans les villes est un facteur important dans le problème des crises horlogères. Elle a rendu toute la population plus dépendante de la bonne ou mauvaise marche des affaires.

Crises de 1837 et 1839

Jusqu'en 1837, l'horlogerie traversa une période de prospérité inouïe, comme, du reste, à peu près toutes les industries. L'agriculture, par contre-coup, vit également de beaux jours[3].

La voie que les affaires d'exportation avaient prise comportait cependant de sérieux dangers. On avait éliminé autant que possible les intermédiaires. L'exportation, pour les pays d'outre-mer,

[1] Plus tard, la concentration de l'industrie fit tort aux petites localités telles que La Brévine, La Chaux-du-Milieu, La Ferrière, dont des familles entières se virent obligées de s'établir à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

En 1843, il y avait encore à La Ferrière trois cents horlogers et dix-huit établisseurs.

[2] *Messager boiteux*, 1846.

[3] Bowring, *op. cit.*, p. 66, dit : On ne remarque rien de surproduction, l'industrie sachant très vite s'adapter aux conditions changeantes des divers marchés. Pendant plusieurs années, les établisseurs ont eu peine à répondre aux demandes de montres affluant de tous les marchés du monde.

s'opérait en grande partie sous forme de consignation. La durée de la circulation des capitaux était longue. Le contrôle de la solvabilité de la clientèle laissait nécessairement à désirer.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que l'horlogerie participe aussi aux pertes causées par les déconfitures, en temps de crise, de maisons peu solides. Déjà en 1836, on sent les symptômes de la dépression. Tout le monde s'agite et spécule, les prix des loyers et des vivres augmentent, le luxe se répand et devient général.

Or, coup sur coup, les affaires se gâtent. En 1836, beaucoup de marchandises suisses brûlent à New-York; en 1837 et 1839, deux crises très intenses sévissent aux Etats-Unis et en Angleterre. Elles sont causées par une véritable profusion de chemins de fer, de canaux et d'entreprises industrielles[1].

Déjà en 1836, les journaux suisses parlent de la dépression et, en 1837, chaque semaine apporte des nouvelles de faillites dans les deux pays indiqués. Le chômage provoque des troubles graves en Angleterre. La crise financière se fait aussi sentir en Suisse. On n'obtient plus d'argent. Le taux de l'intérêt monte rapidement. Les prix des immeubles baissent. La Suisse, comme d'autres pays européens, va au-devant d'une période de dépression. Toutes les industries en pâtissent. Les unes, cependant, telle l'industrie cotonnière, après avoir opéré une concentration technique, se développeront bientôt de plus belle. D'autres, en revanche, comme l'indiennerie, ne se relèvent plus[2].

C'est à cette époque également que commence la grande crise du métier qui durera pendant presque tout le XIX[e] siècle[3].

Quant à l'horlogerie, des particuliers subirent des pertes par la faillite de maisons américaines[4], mais l'industrie horlogère neuchâteloise dans son ensemble ne fut pas atteinte outre mesure. Du moins, la population du canton et celle de La Chaux-de-Fonds

[1] Déjà en 1825, l'Angleterre avait passé par une crise de surproduction. Le Continent s'en ressentit peu cependant, son industrie n'était pas encore assez lancée.

[2] En 1837, il y avait, dans le canton de Neuchâtel, 791 ouvriers en indiennes. En 1846, il n'y en a plus que 500.

[3] Voir mon travail : *Der Übergang des Schweiz*, op. cit.

[4] *Constitutionnel neuchâtelois*, 1840.

ne diminuèrent pas. Le nombre des horlogers, en revanche, s'abaisse en 1837 et 1841-1842 (voir deuxième partie). Les chiffres de la Caisse d'épargne de Neuchâtel indiquent un fléchissement assez prononcé en 1837-1838. L'*Helvétie* du 6 février 1838 annonce la stagnation des affaires à Genève. Elle dit que le crédit est ébranlé et que l'horlogerie y est en souffrance. Par contre, les journaux neuchâtelois parlent peu de la crise, ce qui prouve encore qu'elle n'était pas très intense.

On crée cependant, à La Chaux-de-Fonds, une société industrielle[1]. Cette société aura pour tâche la défense des intérêts de l'industrie. Les fondateurs insistent sur l'importance de l'horlogerie pour le canton. Ils signalent les intérêts qu'il y a à sauvegarder, la grosse perte que les propriétaires d'immeubles subiraient par la disparition de l'industrie. Ils énumèrent ensuite les facteurs qui maintiennent l'industrie dans le Jura. Ce sont, d'après eux, la simplicité des mœurs de bon nombre d'horlogers, la réunion des diverses parties de la fabrication dans un territoire restreint, la division extrême du travail, un certain atavisme donnant à la population son goût prononcé pour la technique, enfin la rigueur du climat qui prédispose au travail. « Mais », disent-ils, « tous ces avantages ne suffisent pas à exclure tout danger. Il faut donc rester à la hauteur du progrès technique et surpasser toujours la concurrence par la bienfacture ». La nouvelle société doit favoriser cet essor, en faisant connaître les nouveaux procédés, en organisant des concours, etc.[2]

A propos de la crise de 1837 à 1839, je mentionne encore une poésie de Mme de Girardin (Delphine Gay) reproduite dans le *Constitutionnel neuchâtelois*, 1837, nº 41. Elle raille les économistes libéraux qui prêchent l'économie comme remède à la crise. Elle est au contraire partisan du luxe qui « fait marcher les affaires »[3].

---

[1] *Constitutionnel*, 1837, nº 45; *Helvétie*, 1837, nº 24.

[2] La Société industrielle eut une existence fort éphémère. Elle ne fut même pas véritablement créée, probablement parce que les affaires reprirent bientôt.

[3] L'idée que le luxe des riches donne le pain aux pauvres a été assez répandue au XVIIIe siècle (Bernard de Mandeville). Elle fut combattue par l'école de Smith. Au XIXe siècle, les aristocrates, constatant certains effets

En temps de dépression, on reconnut que le trafic direct avec les pays exotiques n'avait pas que des avantages. On regretta d'autant plus la politique protectionniste des nations européennes[1].

RÉPERCUSSION DE LA CRISE SUR LES IDÉES POLITIQUES

Beaucoup d'hommes, mûs par le regret du passé, tentèrent, entre 1840 et 1850, de sérieux efforts pour rétablir les corporations. Le *Constitutionnel,* comme d'autres journaux conservateurs, peignait en couleurs sombres le sort des ouvriers sous le régime industriel. « Il paraît y avoir », dit-il en date du 16 décembre 1837 avec un journal français, « un limon fangeux que ce fleuve (l'industrie) charrie naturellement dans ses eaux, et dont il doit nécessairement couvrir, encombrer, infecter ses rives ». La crise favorisa les partis de la réaction. A Lucerne,

de l'évolution économique et sociale, cherchent à combattre les doctrines fondamentales de l'Ecole libérale anglaise. Ils reprennent, à cet effet, les anciens arguments (voir surtout vicomte de Saint-Chamans, *Traité d'économie publique*, 1850). Notons que les aristocrates neuchâtelois étaient mal placés pour recommander le luxe, eux protestants-calvinistes qui se plaignaient constamment de la dissolution croissante des mœurs.

Quant au fond de la question, il est certain que, sans économie, il n'y aurait jamais eu crise de surproduction, par la simple raison que l'économie industrielle et l'évolution économique auraient été impossibles. La question des économies joue donc certainement un rôle dans les crises ; l'épargne rend possible le progrès qui comporte précisément ce mouvement saccadé que nous étudions. L'esprit d'économie poussé à l'extrême — surtout si les richesses sont thésaurisées et non employées à la production — peut amener une rupture d'équilibre dans la vie économique. En revanche, il est généralement admis aujourd'hui que l'économie sage et modérée est préférable au luxe et à la dissipation (voir aussi page 34).

[1] L'importation, en Autriche et en Suède, était prohibée à cette époque. Pour ces pays, seule la contrebande assurait un certain écoulement. Le droit anglais était de 25 % pour les montres destinées à la consommation intérieure. Le commerce avec les colonies, par l'intermédiaire de Londres, subissait toutes sortes de tracasseries.

L'Espagne et la plupart des Etats italiens prélevaient des droits presque prohibitifs.

En Russie et aux Etats-Unis, les taxes étaient encore supportables. Mais il n'y avait que l'Allemagne où le commerce ne fût pas fortement entravé, et hors d'Europe, l'Orient seul était grand ouvert (Bowring, *op. cit.*, p. 76). Après 1840, les Etats-Unis élevèrent les droits d'entrée (20-50 % sur la valeur ; l'Angleterre, en revanche, passa au libre-échange.

à Zurich, ils arrivèrent de nouveau au pouvoir, du moins pour quelque temps.

D'autre part, les années 1840 à 1850 amenèrent en Suisse les premières *menées communistes*[1].

Une fraction toujours grandissante de la population, sans admettre les utopies communistes ou collectivistes, préféra le progrès au vain regret du passé. Elle chercha à perfectionner la technique et à frayer la voie libre à l'évolution économique[2].

---

[1] Les principaux représentants du communisme furent Weitling et Becker. Dans le canton de Zurich, un socialiste, J. Fröbel, dirigea pendant quelque temps l'ancien organe radical, le *Républicain*. J. Treichler fut le premier Suisse professant des théories socialistes, voisines des idées de Louis Blanc.

Dans le canton de Neuchâtel, il y avait, d'après le *Messager boiteux* de 1846 et 1847, quelques centaines (?) de communistes, presque tous ouvriers étrangers, allemands d'origine. Ils se réunissaient la nuit. La police, depuis longtemps, les guettait; enfin, le 9 juin, M. Lardy, maire des Ponts, parvint à surprendre un club assemblé dans ce village. Cette découverte en amena une autre, celle d'une association plus nombreuse encore, dite la *Jeune Allemagne*.

La Jeune Allemagne existait en Suisse depuis 1838 (année de crise) et faisait une propagande secrète; les principaux chefs en étaient Hermann Döleke, Wilhelm Marr, Max Hoffmann et Jules Standau.

Cette association avait pour but principal la propagande politique. Ses partisans étaient républicains-démocrates et voulaient fomenter une révolution en Allemagne. Tout le mal, selon eux, venait des princes.

Les communistes, eux, n'avaient pas plus foi en la république qu'en la monarchie. Ils en voulaient à la propriété privée, « source de tout mal ». Les deux tendances ont en commun l'idée qu'il faut inculquer aux gens l'athéisme pour les rendre révolutionnaires (voir au sujet des idées communistes et socialistes avant 1848 mon travail : *Idées sociales en Suisse avant 1848*, op. cit.).

L'année 1845 amène, dans les montagnes neuchâteloises, la première coalition en vue d'obtenir une hausse de prix. Il s'agit d'un mouvement des ouvriers et patrons faiseurs de secrets qui avait commencé à Genève et qui était dirigé contre les monteurs de boîtes. F. de Chambrier dit à ce sujet, dans un rapport au gouvernement : « Dans nos montagnes, les coalitions échoueront toujours, à cause du grand individualisme qui se trouve tant chez les ouvriers que chez les patrons. Chacun cherche son intérêt et se préoccupe peu des intérêts de l'ensemble, ainsi que de la chose publique ». Le rapporteur y voit des inconvénients et attribue, par exemple, à cet individualisme l'absence d'une chambre de commerce pour l'horlogerie ; mais il y trouve aussi des avantages et « est rempli d'appréhensions pour le jour où les ouvriers commenceront sérieusement à se coaliser ».

[2] On avait bien construit des routes depuis quarante ans. Le trafic s'était développé (1827, premier bateau à vapeur sur le lac de Neuchâtel); les transports par poste étaient devenus meilleur marché et plus rapides ; on parlait même de chemins de fer.

Plus les années passaient, plus on sentait le besoin de reviser le « pacte fédéral ».

Cette revision inaugurera officiellement une nouvelle forme d'organisation économique, mieux adaptée à l'industrie. Elle sanctionnera le passage de l'économie cantonale à l'économie nationale [1]. Mais elle ne se réalisera qu'après la victoire sur le « Sonderbund ». Or, dans les luttes qui précédèrent l'introduction de la nouvelle constitution, le gouvernement du canton de Neuchâtel était du côté de l'opposition, alors que les aspirations des centres industriels allaient de plus en plus vers une Suisse unie et plus grande.

Le 1er mars 1848 enfin, le régime industriel sort vainqueur aussi dans le canton de Neuchâtel et, en peu d'années, ses représentants y adaptent le droit et les institutions sociales. Mais au moment où les républicains arrivent au pouvoir, une nouvelle crise très forte éclate.

Mais de nombreux obstacles empêchaient encore le libre essor du commerce. Des droits de ponts et chaussées, sans être très élevés, enrayaient cependant le trafic. Dans le canton des Grisons, le transport était encore soumis à des règlements datant du moyen-âge, empêchant les convois directs. Au point de vue économique, la Suisse était absolument impuissante vis-à-vis de l'étranger. Ses réclamations au sujet des nombreuses tracasseries douanières restèrent sans succès, parce que le gouvernement ne pouvait prendre des mesures efficaces de rétorsion.

Il faut dire que les centres horlogers étaient, déjà de ce temps-là, libre-échangistes absolus. Ils demandaient la liberté du trafic à l'extérieur comme à l'intérieur. Presque instinctivement, ils s'opposaient à tout droit d'entrée, par crainte du renchérissement de la vie (*Bericht der eidg. Exp. Komm. in Handelssachen*, 1844, p. 72).

L'organisation de la poste, elle aussi, ne répondait plus aux besoins modernes. En 1843, il y avait encore en Suisse seize administrations postales. Certains gouvernements considéraient l'exploitation de ce service comme une source importante de revenus, alors que les cantons avancés préféraient l'avantage indirect d'un trafic à bon marché au produit des taxes perçues.

Le fait que les cantons avaient encore le droit de battre monnaie, constituait un autre obstacle à l'essor économique. D'autre part, les billets de banque ne pouvaient jouer le rôle que leur conféra plus tard une législation fédérale. Les opérations de banque commencèrent à prendre plus d'extension, mais, de tous côtés, elles étaient entravées. Le commerce souffrait surtout de la diversité des vingt-cinq législations cantonales, sur la lettre de change, les sociétés, le contrat, la poursuite pour dettes et la faillite, le colportage, l'établissement, etc. (*Helvétie*, 1833, nº 42; Franscini, *Statistique*, 1829, p. 160).

[1] Voir mon travail : *Le passage*, etc., op. cit.

Crise de 1848

CAUSES

Comme la crise précédente, celle-ci arrive de l'étranger, d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, mais elle devient générale et passe sur le monde entier, comme une immense vague lancée par un tremblement de terre.

On a souvent prétendu que la politique était la principale raison de la crise de 1848. Il est certain que le mouvement démocratique répandit une anxiété générale parmi les classes privilégiées. Mais la cause des troubles économiques est plus profonde. De 1844 à 1847, beaucoup de chemins de fer avaient été construits en Angleterre et en France. L'introduction du marteau pilon et de laminoirs avait transformé la métallurgie en lui donnant un grand développement. Un véritable déluge de spéculations et de fondations de sociétés anonymes avait absorbé les capitaux disponibles. Les emprunts publics aussi avaient englouti des sommes colossales. La crise était donc inévitable. Elle fut, pour commencer, une crise financière.

Une immobilisation exagérée de capitaux dans les entreprises a momentanément le même effet que la destruction de valeurs par gaspillage ou accident. La surconsommation de capitaux est une des principales causes des crises. Elle accompagne ces dernières d'une façon à tel point régulière que beaucoup d'économistes y ont vu la cause même des crises (voir deuxième partie)[1].

Une cause indirecte de la stagnation de 1848 est la forte disette de 1846-1847[2]. Ceci non seulement pour les spéculations à la hausse tardives et manquées qui entraînaient de nombreuses faillites, mais encore par l'affaiblissement économique d'une grande partie de la population.

Des vices intérieurs contribuent aussi à la crise, ou, plutôt, ils réapparaissent avec elle, alors qu'ils étaient restés plus ou moins

[1] En Suisse aussi, depuis 1830, on avait souvent entendu parler de spéculation. Le renchérissement sensible des vivres, à partir de 1843, lui est attribué. Et, en effet, la spéculation sur les céréales était générale (Wirth, *Histoire des crises*).

[2] Voir à ce sujet le *Messager boiteux* de 1848.

invisibles en temps de prospérité. On signala, par exemple, l'affluence de la jeunesse des campagnes dans les villes, la médiocrité de beaucoup d'ouvriers, la difficulté de faire de bons apprentissages, le commerce malhonnête, la fabrication de la montre « patraque », etc.

La politique, si elle n'était pas la cause de la crise, en fit une arme : Le *Constitutionnel neuchâtelois* doit se défendre contre l'accusation des radicaux disant que les conservateurs avaient voulu ruiner l'industrie horlogère. Le *Républicain neuchâtelois,* nº 110, 1848 (organe radical), accuse les amis du *Neuchâtelois* (journal conservateur), d'avoir dressé une liste de maîtres et ouvriers républicains afin de les réduire, si possible, par la famine[1].

Des journaux conservateurs avaient voulu attribuer tout le mal au mouvement révolutionnaire qui bouleversa l'Europe occidentale.

L'*Helvétie fédérale* combat cette opinion. « Les princes de la banque », dit-elle, ont ourdi un vaste complot contre le nouvel état de choses ; ils ont enlevé leurs capitaux au commerce et à l'industrie. Trois ou quatre milliards de numéraire sont concentrés actuellement et renfermés dans leurs coffres-forts ; par ce moyen, la circulation est arrêtée et le crédit anéanti »[2].

La stagnation des affaires de 1848 a davantage le caractère d'une crise commerciale proprement dite que celle du commencement du siècle ou même des années 1837 à 1839. Le marasme se fit sentir dans toutes les industries et dans toute l'Europe. Cela tient à la complexité croissante de la vie économique, à l'extension fortement accentuée du marché. Presque tous les pays européens avaient accepté le système industriel anglais. Depuis vingt-cinq ans, on s'était détourné de l'agriculture. Toutes les forces morales et intellectuelles, tous les capitaux étaient

[1] Certains radicaux adhéraient à la théorie de la sous-consommation ouvrière (voir deuxième partie). Ils attribuaient la crise au gain insuffisant des petites gens (*Helvétie fédérale,* 1849, nº 60 ; *James Fazy, sa vie et son œuvre,* par Henri Fazy).

Un assez grand nombre de radicaux avancés croyaient à ce moment que des réformes politiques (plus de liberté, plus de démocratie) suffiraient à assurer l'aisance et le bonheur à l'humanité.

[2] *Helvétie fédérale,* 1849, nº 12.

venus s'absorber dans le commerce et l'industrie qui, autrefois, ne jouaient qu'un rôle secondaire[1]. Dans ces conditions, il va sans dire qu'une rupture de l'équilibre économique devait se faire sentir d'une façon plus intense et plus générale qu'autrefois.

EFFETS

Les symptômes de la crise remontent au début de l'année 1848. Elle se fit sentir, d'abord, par la lourdeur des opérations financières et la rareté du numéraire. La banque Perret et Cie fit faillite. La Caisse d'épargne de Neuchâtel elle-même eut peine à remplir ses engagements. A La Sagne, il y eut une panique. En date du 6 avril 1848, la direction de la Caisse d'épargne informe le public qu'elle n'a pas encore subi de perte par suite de la crise commerciale actuelle ; « mais », dit-elle, « la rareté des espèces est telle que, ne pouvant s'en procurer sans de grands sacrifices, la direction invite les déposants à ne demander que les remboursements qui leur sont absolument nécessaires. Il ne sera remboursé en espèces que deux cents francs de France à la fois, mais ceux qui désireraient obtenir la totalité de leurs dépôts, excédant cette somme, en recevront le remboursement plus tard en espèces, ou immédiatement en une créance de toute solidité à leur choix ».

La Caisse d'épargne se vit obligée de vendre des titres à perte. Elle craignait surtout l'époque de Saint-Georges (23 avril)[2].

Le jour critique passa cependant sans trop de mal. Plusieurs fabricants purent payer les ouvriers entièrement, d'autres en partie, quelques-uns pas du tout. A un moment donné, plus de la moitié des ouvriers chômaient[3]. Les ateliers de graveurs et de monteurs de boîtes étaient à peu près tous fermés.

[1] *Helvétie fédérale*, 1849, n° 3.

[2] En ce temps-là, à La Chaux-de-Fonds, la plus grande partie des ouvriers travaillaient « au carnet » ; les comptes se réglaient à Saint-Georges et à Saint-Martin (11 novembre). Ce fait provient de ce que les ouvriers, dans la première période de l'industrie horlogère, étaient fournisseurs des établisseurs et non pas salariés. L'habitude de régler les comptes deux fois par année se maintint alors même que les rapports entre fabricants et ouvriers s'étaient modifiés.

[3] *Almanach neuchâtelois*, 1850.

La crise fut d'autant plus sérieuse dans notre canton que la révolution avait culbuté toutes les anciennes institutions. Les hommes d'Etat en étaient encore à sonder un terrain nouveau pour eux. Les masses s'en émurent d'autant plus[1]. Elles s'irritèrent contre les patrons et les menacèrent même. Le *Républicain* (15 juin 1848) chercha à les calmer. Il les exhorta à ne pas consentir à une baisse de salaires, mais à faire aussi bien que possible le peu d'ouvrage qu'il y avait. Il leur représenta ensuite la fâcheuse situation des patrons qui recevaient peu de commandes et ne trouvaient pas d'argent.

« Dans cette position », dit le *Républicain,* « l'on doit facilement comprendre que les maisons d'horlogerie ne peuvent fabriquer et les ouvriers qui auraient la prétention d'organiser une démonstration pour exiger une pareille chose, non seulement feraient une tentative sans résultats satisfaisants pour eux, mais encore ils commettraient un crime dont ils seraient les premières victimes; car ils s'exposeraient à voir ces maisons, qui, déjà, perdent une partie de leurs capitaux, et qui se trouveraient encore sous le coup de menaces, dans le cas de devoir, soit par dégoût, soit par nécessité, liquider leurs établissements, et alors que deviendrait notre industrie ? »

REMÈDES

A Môtiers, le 18 mai, une réunion de fabricants et d'ouvriers eut lieu pour aviser aux moyens de parer efficacement aux effets de la crise. « Cette assemblée », dit le *Républicain neuchâtelois* du 25 mai 1848, « composée de seize citoyens représentant toute la fabrique du Val-de-Travers, a été unanime pour reconnaître que l'état de notre industrie est critique et que la concurrence acharnée dans la main-d'œuvre est une source de pertes pour l'industrie entière. Tous les membres ont été d'accord qu'il serait utile de proposer aux autres industriels du pays une réunion de délégués, qui se rassembleraient aux Ponts et qui se seraient préalablement entendus dans leurs localités respectives aux fins d'arriver à une entente morale entre fabricants

[1] *Républicain neuchâtelois,* 1848, 25 mai.

et ouvriers pour que les prix ne fussent pas baissés. Des démarches seront faites dans ce but.

« L'assemblée a ensuite posé et résolu les questions ci-après :

« L'ouvrier a-t-il du travail ? Au point de vue général, l'ouvrier manque d'ouvrage ; il en aurait en suffisance s'il y avait assez de numéraire pour le payer ; plusieurs maisons ont eu des commandes qu'elles ont refusées faute d'espèces pour les exécuter.

« Les prix tendent-ils à la baisse ? Cette tendance est positive et elle ne pourra être combattue ou modifiée que par l'effet moral de la réunion projetée entre les fabricants et les ouvriers.

« Les circonstances actuelles permettent-elles au fabricant de continuer la fabrication pour soulager l'ouvrier ? Les fabricants répondent qu'ils hésitent à fournir de l'ouvrage, parce qu'il y a déjà beaucoup de marchandises qu'on n'est pas certain d'écouler et parce que les circonstances sont en général peu encourageantes pour fabriquer à l'avance.

« La manière de se procurer des fonds ayant ensuite été mise en discussion, il a été reconnu que la prompte création de la Banque cantonale serait le seul moyen efficace d'obtenir cet heureux résultat, et, en conséquence, il a été résolu d'adresser, séance tenante, au président de la commission des finances, une pétition ainsi conçue :

« Monsieur le Président et Messieurs,

« Les soussignés, ouvriers, fabricants et négociants du Val-de-Travers émettent le vœu, fondé sur l'imminence du danger, que la commission législative des finances présente sans plus tarder ce projet de banque tant désiré par les industriels commerçants qui en attendent le soulagement de leur détresse, etc. »

On voit que l'idée de la création d'une banque cantonale est intimement liée au problème des crises horlogères.

Un correspondant du *Républicain neuchâtelois* (27 juin 1848) met cependant en garde le public contre les espérances exagérées qu'on nourrit à ce sujet. « Il est matériellement impossible aux banques », dit-il, « de nager contre le courant général des

affaires et de jeter, d'une façon continue, sur le marché, de l'argent à un moment où il n'y en a pas »[1].

D'autres mesures furent prises pour parer aux effets de la crise.

Plusieurs maisons de commerce de La Chaux-de-Fonds formèrent un comptoir de prêts sur marchandises[2].

La Société patriotique de La Chaux-de-Fonds s'occupa elle-même, à plusieurs reprises, des mesures à prendre pour combattre les effets du chômage. Elle adressa une requête au président du tribunal pour le prier d'user de toute son influence sur les créanciers et de les engager à ne pas pousser aux dernières limites leur droit contre les débiteurs d'une moralité reconnue mais momentanément gênés, faute d'ouvrage.

Une seconde requête fut adressée aux juges qui présidaient à la taxe, pour les prier d'étendre aux outils et aux habits de l'ouvrier le principe de l'insaisissabilité.

Enfin, l'association patriotique demanda au Comité administratif de la commune et au gouvernement la mise en chantier de travaux publics pour les ouvriers sans ouvrage[3].

L'autorité législative décréta, en effet, malgré l'état peu prospère des finances, l'ouverture de trois voies publiques: l'une sur les côtes du Doubs par la forêt de Moron, l'autre des Eplatures au domaine de Pouillerel, la dernière de Buttes à La Côte-aux-Fées[4].

La crise continua en 1849. Les maîtres monteurs de boîtes essayèrent de baisser les prix payés pour les façons. Mais les ouvriers tinrent bon. Ceux de Genève s'entendirent avec leurs camarades de Neuchâtel, pour opposer une résistance simultanée aux sollicitations des patrons. L'*Helvétie fédérale,* 1849, n° 18, en relatant le fait, dit que c'est là un bon signe, « la solidarité fait des progrès ».

---

[1] Le premier projet d'une banque cantonale échoua, ce dont on accusa de nouveau les « gros bonnets » (*Républicain neuchâtelois,* 1854, n° 20).

[2] *Constitutionnel neuchâtelois,* 1848, n° 42.

[3] *Républicain neuchâtelois,* 1848.

[4] *Almanach neuchâtelois,* 1850.

CONCLUSIONS

Avant de terminer ce chapitre, comparons encore quelques chiffres :

La population de La Chaux-de-Fonds est montée de 5.156 habitants en 1822 à 11.713 en 1848, soit de 127 %. Le nombre des horlogers dans le canton, à son tour, passe de 4.055 en 1822 à 10.374 en 1849.

Quant à la production des montres, avant l'introduction de la statistique fédérale du commerce, les chiffres ne peuvent se baser que sur des appréciations nécessairement inexactes.

Picot avait indiqué pour le canton, en 1819, 130.000 montres, dont un neuvième en or. La réponse du gouvernement cantonal à une enquête fédérale de 1844 apprécie la production annuelle à 105.000 pièces, dont le tiers en or. Le *Messager boiteux* de 1846, en revanche, donne le chiffre de 160.000.

Le nombre de montres produites d'après les chiffres indiqués n'aurait pas énormément augmenté. On peut cependant douter de l'exactitude du chiffre de Picot. Quant au genre, le canton fabrique de plus en plus la montre or, abandonnant la montre bon marché au canton de Berne.

En se basant sur les chiffres de la population, on constatera que la crise de 1848 trouve notre industrie à un degré de développement tout différent de celui du commencement du siècle. La misère et certains défauts internes sont les seuls éléments communs aux deux périodes. Au point de vue technique, commercial et social, tout a changé, et le niveau de l'essor après 1848 est de beaucoup supérieur à celui de 1822. Il en sera de même, comme nous le verrons, pour les périodes ultérieures. Il y a donc lieu en jugeant les crises, de tenir largement compte du facteur de la population, faute de quoi on ne comprendrait pas entièrement la question (voir aussi p. 38).

III. LA PÉRIODE DE 1849 A 1861

(Crise de 1857-1861)

Essor

Le nouveau pacte fédéral de 1848 ouvre tout un horizon de réformes législatives propices à l'essor économique. La liberté du commerce, de l'industrie et de l'établissement est maintenant garantie effectivement. La monnaie, les poids et mesures seront bientôt unifiés. La poste est une institution fédérale. Le trafic se fera de plus en plus rapide et meilleur marché. Petit à petit, les vingt-cinq législations cantonales font place à une seule, qui s'applique à toute la Suisse.

L'industrie horlogère profitera aussi de cette évolution. Sa prospérité dépend, toutefois, de plus en plus des pays étrangers, du *marché «mondial»*. Mais, là aussi, il y a pendant quelques années un grand essor.

La période de 1852 à 1857 est caractérisée par un accroissement général de la production et de la consommation. On continue à construire des chemins de fer et de grandes usines. L'augmentation de la production se complique d'un fait d'une importance primordiale : la découverte des champs d'or de Californie et d'Australie (1849 et 1851), qui renforce considérablement l'optimisme renaissant du monde industriel et commercial.

Les diverses nations commencent à se mesurer dans les expositions universelles[1].

Un mouvement général vers le libre-échange semble inaugurer une ère d'entente et de fraternité universelles.

Dans ce nouvel afflux du capital vers l'industrie, des banques d'un genre particulier jouèrent un rôle important; les opérations de la première grande banque de cette espèce, le « Crédit mobilier » des frères Péreire, firent même tant de bruit que le mot de crédit mobilier est désormais devenu une expression courante, non seulement en France, pour désigner les banques se livrant

[1] La première a lieu à Londres en 1851.

aux opérations de crédit à la production[1]. Le progrès industriel pendant la période de 1850 à 1875 est extraordinaire. Il dépasse de beaucoup, toutes proportions gardées, celui du quart de siècle suivant[2]. Mais il amène aussi des crises violentes.

L'essor commence en 1850. Les commandes affluent également à l'industrie horlogère, qui fait fort bonne figure à l'exposition universelle de Londres. Toutefois, les prix sont encore bas[3]. En 1851, l'horlogerie prend un vigoureux essor. En 1853, le canton de Neuchâtel figure avec honneur à l'exposition universelle de New-York, en 1855 à celle de Paris[4]. Sauf un léger fléchissement en 1854, ensuite de complications politiques en Europe[5], la prospérité continue jusqu'en 1857.

L'horlogerie profite largement du *développement des moyens de communication* et des *institutions de crédit*. Dans le canton

---

[1] Voir Jean Lescure : *Des crises générales et périodiques de surproduction.*

[2] Pour l'horlogerie, les progrès techniques sont beaucoup moins marqués que pour les autres industries.

[3] *Messager boiteux,* 1850.

[4] La *division du travail* est maintenant poussée à un degré inouï. Il n'y a pas seulement le fabricant de cadrans, le fabricant d'acier et de ressorts, le fabricant d'aiguilles, le fabricant d'anneaux, de poussettes, de boîtes, de vis, le guillocheur, le traceur de blancs, le dessinateur, l'émailleur, le finisseur, etc. Mais chaque fabricant-négociant, celui qui vend la montre achevée, s'attache à une spécialité, à un genre de montre ; celui-ci fait la montre anglaise à forte boîte en or, sans dessins et de construction soignée, celui-là fait la grosse montre en argent à double boîte, pour la Norvège, la Suède et le Danemark ; tel autre ne s'occupe que de la montre turque à dessins bizarres et à cadrans dorés, etc. (*Almanach neuchâtelois,* 1858).

La fabrication se fait encore presque uniquement d'après le système dit de l'*établissage*. L'outillage est perfectionné, mais les machines jouent un rôle bien restreint. La population ouvrière, d'une façon générale, est opposée à leur emploi. Petit à petit, les journaux s'efforcent cependant de faire reconnaître leur utilité.

Au point de vue commercial, le fabricant, de moins en moins, s'en rapporte aux commandes des spéculateurs étrangers ; il élimine les intermédiaires dans la mesure du possible et va lui-même sur les lieux ; ou encore, c'est un fils, un frère, un neveu qui est établi sur la place d'exportation et sur le marché de vente (*Almanach de la République et canton de Neuchâtel,* 1858).

A Leipzig aussi, des négociants suisses et allemands s'établissent en permanence et diminuent ainsi l'importance des foires.

[5] *Messager boiteux,* 1855.

de Neuchâtel même, on établit, en 1852, la première ligne télégraphique. En 1855, l'ancienne Banque cantonale neuchâteloise est fondée[1].

On commence aussi, dans cette décade, la construction du chemin de fer du Jura neuchâtelois.

L'expansion commerciale est grandiose. En 1860, il se vend au Brésil, au Pérou, au Chili, cent montres pour une qu'on y vendait en 1824[2].

Les *autorités* rivalisent avec l'initiative privée pour organiser le pays d'après les besoins et idées de la population industrielle. Toute la législation civile et pénale est revue et considérablement augmentée.

Se basant sur de nombreuses plaintes pour abus dans les titres de l'or, le Grand Conseil élabore et adopte, en 1852, une loi sur le titre et le poinçonnement des ouvrages d'or et d'argent[3].

En 1852, La Chaux-de-Fonds remplace la commune bourgeoise

---

[1] La création de la Banque cantonale éveilla de grandes espérances. Mais, bientôt, on se rendit compte que le mécanisme d'une banque d'émission est nécessairement trop lourd pour servir à tous les besoins si multiples et variés du commerce et de l'industrie. Et c'est pourquoi l'idée de la création d'un crédit mobilier prit pied dans nos montagnes. (*Almanach de la République et canton de Neuchâtel*, 1856).

[2] Kopp, *Rapport sur le développement de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel*, 1873.

[3] La première ordonnance sur la matière date du 13 décembre 1775. Elle fut remplacée par celle du 30 août 1819, expliquée et complétée par divers arrêts et notamment par ceux des 20 août 1821, 11 juin 1822 et 29 mars 1824. En 1839, ces ordonnances et arrêts furent fondus en un seul règlement. Des arrêtés explicatifs du dit règlement datent des 13 mai 1841 et 25 mai 1846. En 1852, on pense déjà à une loi fédérale, mais on doit reconnaître que la question n'est pas mûre. L'idée d'un concordat avec les cantons intéressés à l'horlogerie trouve un accueil peu favorable chez certains gouvernements (*Républicain neuchâtelois*, 1852, n° 56). La loi de 1852 sanctionne encore le titre unique de 18 carats pour l'or et de 800 $^0/_{00}$ pour l'argent. La fabrication et la vente de montres à d'autres titres sont interdites. La loi ne diffère que dans les détails du règlement de 1839. Mais, déjà à ce moment, il y a de nombreux adversaires du titre unique. Beaucoup de fabricants demandent, dans l'intérêt du commerce, une plus grande liberté et promettent en revanche une augmentation de l'écoulement, grâce au bon marché. Les partisans du titre unique croient que le maintien de la tradition est la meilleure mesure pour prévenir toute infidélité et toute fraude et que la prospérité de la manufacture en dépend. Ils l'emportent encore une fois. Ce ne sera pas pour longtemps.

par la municipalité, tenant compte par ce fait du grand nombre d'étrangers qui viennent habiter la localité [1].

Les communes favorisent aussi les écoles, dont elles reconnaissent l'importance pour un pays démocratique et industriel. En 1856 s'ouvre le Collège industriel de La Chaux-de-Fonds [2].

Les *sociétés d'utilité publique* contribuent également à l'essor de l'industrie. Les souvenirs de la crise de 1848 en sont le principal stimulant.

La Société d'émulation patriotique avait cessé d'exister en 1850. En 1858, une nouvelle société, avec un but semblable quoique plus restreint, se fonde au Locle sous le titre de « Comité neuchâtelois pour le perfectionnement de l'horlogerie » [3].

L'*Almanach neuchâtelois*, pour 1851, demande la création d'une caisse de secours mutuels. Elle fut lancée en 1852, sous le nom de Société cantonale de prévoyance.

Au 31 décembre 1852, elle comptait 274 membres.
» 31 » 1853, » » 623 »

Le recrutement fut fort, surtout à La Chaux-de-Fonds.

La Société de prévoyance fonda, en 1854, comme section complémentaire, une association neuchâteloise de consommation. Un comité d'achat devait acheter en gros les produits de première nécessité et les livrer au prix coûtant aux sections.

L'idée dut être abandonnée. Elle n'était pas viable sous la forme adoptée. En revanche, en 1856, une société de consommation locale se fonda à La Chaux-de-Fonds. Elle fut transformée en 1888 et existe encore aujourd'hui sous sa nouvelle forme.

En 1855, une association immobilière pour la construction de maisons ouvrières fut fondée au Locle.

On commença donc à s'occuper du *coût de l'existence*. C'est là, en effet, une question primordiale pour une population ouvrière, surtout en temps de crise [4].

---

[1] Le 19 mai 1857, La Chaux-de-Fonds admet officiellement les Israélites au bénéfice du droit de domicile (*Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1857).

[2] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1856.

[3] Cette société n'a cependant jamais fait preuve d'une bien grande vitalité. Comme beaucoup de ses sœurs, elle eut une vie éphémère.

[4] Il m'est impossible de mentionner par la suite toutes les tentatives dans cette direction. Je dois me contenter d'avoir touché l'idée.

EFFETS DE LA PROSPÉRITÉ

La bonne marche de l'industrie neuchâteloise rendit peu sensible son émigration qui, depuis 1848, s'organisait sur une vaste échelle [1].

Les deux grandes localités de la montagne virent de beaux jours. La Chaux-de-Fonds, plus particulièrement, prit une extension prodigieuse [2].

De toutes parts des étrangers y affluèrent, comme à un endroit où l'on devait faire fortune en deux ou trois ans.

Le renchérissement du prix des vivres dans les années 1853 et 1854 s'y ressentit à vrai dire. A un moment donné, on craignit une nouvelle disette. Il y eut, à ce sujet, des discussions au Grand Conseil et au Conseil national. Mais le nuage passa et l'optimisme survécut.

Le tableau n'est cependant pas sans ombres. A La Chaux-de-Fonds, l'élément indigène diminue, proportionnellement aux étrangers; il se forme cette partie flottante de la population qui subit le plus l'effet des crises. Le Conseil municipal se plaint de la difficulté qu'il y a de vérifier l'identité et la situation des arrivants. Il y a parmi eux beaucoup de gens « sans aveu » [3].

Ces constatations expliquent le fait, sans cela extraordinaire, relevé dans plusieurs rapports du Conseil d'Etat qu'au canton de Neuchâtel les crimes augmentent en temps de prospérité et diminuent pendant la crise [4]. Ajoutons qu'il y avait toujours dans

---

[1] C'est de cette époque, en effet, que date le développement de la ville de Bienne. En 1853, on établit les premières montres au canton de Soleure.

[2] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1853.

[3] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1852.

[4] D'après la théorie ordinaire, les chiffres se rapportant à la criminalité augmentent et diminuent avec ceux de la production.

Les autorités radicales constatèrent les faits cités, sans les commenter. Les conservateurs, en revanche, s'émurent. Alors que les organes radicaux s'attachaient plutôt aux questions économiques et montraient au public les progrès réalisés dans le domaine de la science et de la technique, les journaux et almanachs conservateurs, avec un regard douloureux vers le passé, envisageaient de préférence les questions aux points de vue social et moral. Le

l'industrie horlogère, comme en 1810 et 1848, des aventuriers, des « gâcheurs », des gens sans scrupule ; on remarquera alors sans peine qu'il se trouvait de nouveau bien des éléments morbides dans l'organisme social des montagnes neuchâteloises, et que la prochaine crise se fera sentir comme un orage après une longue période de journées chaudes.

La Crise

L'année 1857 amène le dénouement. Dès les premiers mois, les affaires sont arrêtées par les bruits de guerre. Vers la fin de l'année, la crise éclate. En date du 18 octobre, le *National suisse* annonce que les banques de Pensylvanie ferment presque toutes leurs guichets[1].

Le 30 octobre, la vague, soulevée aux Etats-Unis, a passé sur toute l'Europe. La crise financière est générale. L'industrie horlogère aussi en souffre. Bientôt, le manque d'argent se traduit par le marasme de la production. En 1858 et 1859, la crise continue. Le malaise est général, quoique la mauvaise horlogerie, dite de pacotille, en soit surtout affectée[2].

A La Chaux-de-Fonds, la construction de maisons est complètement arrêtée ; au Locle, elle s'est beaucoup ralentie. Le Val-de-Travers souffre moins[3].

En 1860, l'industrie du bâtiment reprend à La Chaux-de-Fonds : la dépression continue cependant. La population y est d'autant plus sensible qu'on lève dans le canton de Neuchâtel un bataillon qui occupe Genève pendant six semaines.

Messager boiteux publiait des articles sur le luxe, qu'il condamne, sur la liberté qui ne doit pas dégénérer en licence (1854).

En parlant de l'essor industriel, il demandait qu'un esprit véritablement chrétien pénétrât la masse de la population, en régénérant et en sanctifiant les mœurs (*Messager boiteux,* 1857).

Le synode, à son tour, s'occupa du repos dominical qui était toujours moins observé (*Messager boiteux,* 1854).

[1] Le marché américain avait été littéralement inondé de produits européens. Tout à coup les opérations sont arrêtées.

[2] *Messager boiteux*, 1860.

[3] *Messager boiteux*, 1860.

En 1861, la crise commerciale se double pour la montagne de la crise de la Compagnie de chemin de fer du « Jura neuchâtelois » qui fait faillite. A La Chaux-de-Fonds, les autorités démissionnent. La commune suspend en partie les paiements. « L'année qui vient de s'écouler », dit le rapport du Conseil municipal, « comptera certainement parmi les plus pénibles et les plus difficiles. Commencée par une crise administrative, elle s'est continuée au milieu d'une crise commerciale intense et d'une crise financière dont jamais La Chaux-de-Fonds n'a vu pareil exemple ». Enfin, en 1862, l'état des affaires s'améliore.

CAUSES

La principale cause de la crise de 1857 est sans aucun doute la découverte des mines d'or. C'est une théorie désormais classique en économie politique qu'une augmentation du stock de métal précieux a pour effet de faire baisser l'intérêt et l'escompte, de stimuler par suite le commerce, l'industrie, l'esprit d'entreprise en général. Mais la spéculation avait escompté l'effet des courants d'or. Elle s'exagéra de beaucoup les chances réelles de hausse. Ainsi la réaction fut inévitable[1].

L'horlogerie suisse commença aussi à souffrir de la concurrence de Besançon. En 1848, cette contrée avait fabriqué 3.148 montres en or et 24.447 montres en argent. En 1856, la production atteignit déjà 60.511 montres en or et 99.654 montres en argent[2].

La dépression mit à nu aussi, comme nous avons dit, les vices de la fabrication qui sont autant de causes de crise.

« En temps de prospérité », dit le *National suisse* du 16 juillet 1861, « il y a eu abus. Des mouvements manqués se revêtirent d'or. On a pu contempler des boîtes d'or, avec des carrures plus ou moins de même métal, du plaqué vendu pour de l'or.

« Ce dévergondage a produit la plus grande partie de nos maux. Non seulement, on a trop fabriqué, mais encore la

[1] La réaction se fit surtout sentir dans l'industrie métallurgique qui, pendant des années, avait été tendue à l'extrême par la construction intensive de chemins de fer.

[2] Fallet, *op. cit.*, p. 253.

mauvaise foi et le manque de loyauté ont entaché nos produits. L'univers est rempli de montres, et dans ces monceaux il y a de tout : mouvements manqués, estropiés, sans échappements, avec des pierres fendues, des pignons sans pivots, boîtes sans titres ou avec des marques trompeuses »[1].

Dans le même article, le *National suisse* cite comme ayant contribué à la crise :

1. Le paiement à long terme du travail de l'ouvrier (voir p. 46);
2. L'escompte sur le prix des salaires;
3. Le paiement des salaires en marchandises;
4. Le paiement des salaires en billets à ordre;
5. Le crédit de six à neuf mois accordé aux clients par les fabricants d'horlogerie.

EFFETS

Ils sont les mêmes que ceux des crises antérieures : augmentation du nombre et de la gravité des faillites, chômage total ou partiel des ouvriers, augmentation du nombre des assistés.

Et « combien de misères ignorées », dit le *National* du 13 juin 1861, « ne se cachent pas sous les apparences d'un passé meilleur ?

« La situation de l'ouvrier horloger dans les montagnes est exceptionnelle. Ailleurs, dans les localités à moitié agricoles, où l'horlogerie s'est implantée au moment de sa plus haute prospérité, l'ouvrier qui fait une partie d'horlogerie et l'établisseur lui-même n'ont pas rien qu'une seule corde à leur arc ; si l'horlogerie ne va pas, ils se récupèrent sur autre chose, sur les travaux de la campagne; les exigences de la vie ne sont pas non plus les mêmes, les habits sont plus simples, les occasions de dépense moins fréquentes, les logements à meilleur marché. Dans les montagnes, au contraire, une population de vingt-cinq mille âmes pivote entièrement, pour ainsi dire, sur une industrie unique. On a beau la critiquer comme peu prévoyante, peu économe, dépensière même; les souffrances, en temps de chômage, n'en sont que plus ressenties ».

[1] Il y eut, à ce moment, un abus incroyable de la marque de fabrique.

Un fait datant de 1861, jette une vive lumière sur l'état d'agitation dans laquelle la crise avait mis petit à petit la population : Un établisseur du nom de Biehler frappa un individu qui lui avait offert treize francs pour une montre qui en valait quarante[1].

La Préfecture le fit arrêter. Mais, dans la soirée du 31 mai, les partisans de Biehler se portèrent en masse devant la Préfecture pour réclamer avec cris et menaces l'élargissement du prisonnier. A neuf heures, voyant que leur démonstration restait sans effet, ils assaillirent l'Hôtel de la Préfecture à coups de pierres, enfonçant portes et fenêtres et mettant à sac ce bâtiment, pour arriver à la cellule où le prisonnier était enfermé. On bat la générale, les hommes de la milice accourent et ont bientôt raison des émeutiers, dont ils arrêtent un certain nombre ; les autres parviennent à s'échapper.

Le Conseil général se réunit le lendemain 1er juin sur l'invitation de M. le Préfet, qui le pria de le seconder dans toutes les mesures que les circonstances pourraient réclamer et lui demanda de tranquilliser les citoyens par une proclamation qui fut immédiatement rédigée et répandue. De plus, il fut décidé qu'à la première nouvelle de désordres analogues à ceux de la veille, les Conseils se réuniraient sur le champ pour agir de concert avec la Préfecture. Le bruit s'étant répandu dans la localité que l'émeute Biehler avait été surtout provoquée par l'état de gêne des ouvriers et la persistance de la crise, le Conseil général ne se contenta pas de mesures restrictives, il chargea une commission de toutes les recherches nécessaires pour s'éclairer sur les besoins et l'esprit de la population ainsi que les moyens de porter remède à son état de gêne et de souffrance[2].

REMÈDES

Le 13 juillet 1861, la commission sus-indiquée adresse son rapport au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Selon elle, l'état de gêne de la population ne pouvait être mis en doute.

---

[1] Le *National suisse* du 8 juin 1861 dit que des faits pareils arrivaient souvent depuis la crise.

[2] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1861, p. 40.

Deux genres de remèdes furent proposés : des secours matériels immédiats et des mesures préventives.

Concernant le premier moyen, la commission envisageait que les secours seraient obtenus « par la création d'un établissement où se vendraient à bon marché les substances alimentaires et qui serait organisé de manière à ne pas froisser les susceptibilités, d'ailleurs honorables, d'une population ouvrière si longtemps dans l'aisance ».

Quant aux mesures préventives, la commission recommandait la convocation immédiate de la Chambre de commerce, avec prière, en sa qualité de conseil de commerce, de provoquer une réunion des négociants et chefs d'ateliers pour arriver :

1. A la répartition de l'ouvrage aux ouvriers de la localité ;
2. A la suppression des paiements en marchandises et de l'escompte que l'on faisait supporter à l'ouvrier ;
3. A l'application rigoureuse de la loi sur le contrôle ;
4. A la suppression du crédit de six mois ;
5. A la régularisation de la position des courtiers ;
6. A l'acceptation obligatoire des effets de commerce ;
7. A la suspension des paiements résultant du premier protêt ;
8. A l'institution d'une chambre de commerce stable.

Ce rapport fut pris en considération par le Conseil général, et le Conseil municipal fut chargé d'y donner suite et d'en transmettre une copie à la Chambre du commerce, de même qu'au Comité de bienfaisance.

Le Comité de bienfaisance fonctionna pendant la plus grande partie de l'hiver[1], soulageant de nombreuses familles[2].

---

[1] A Neuchâtel, plusieurs dames décidèrent de venir au secours de la montagne. Elles organisèrent une vente. Le 13 février 1862, dit le *Messager boîteux*, les salles de l'étage supérieur de l'hôtel du Peyrou s'ouvraient à une nombreuse affluence de personnes désireuses de s'associer par leurs achats à cette œuvre de bienfaisance et de patriotisme. Une conférence dans le même but fut faite par M. le pasteur Godet. Le résultat de ces efforts de la charité fut une somme de plus de sept mille francs, qui fut envoyée dans les paroisses des Montagnes d'où était parti le cri de détresse et qui, distribuée par les pasteurs et les comités locaux, aida aux populations éprouvées à arriver à la fin de la mauvaise saison (*Messager boîteux*, 1863).

A la montagne, on ne vit pas de très bon œil cette intervention du faubourg de Neuchâtel. Le *National suisse* ne s'en cacha qu'à moitié, sur quoi le *Courrier*, organe conservateur, le prit à partie comme ingrat et mesquin.

[2] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1861.

Pour venir en aide aux fabricants, il se créa, comme en 1848, une banque de prêts sur marchandises [1].

Quant aux *mesures préventives*, proposées par la commission extraparlementaire (voir plus haut), elles sont discutées par les intéressés et par la presse.

Sur plusieurs points, on doit cependant se contenter de simples recommandations : ainsi en ce qui concerne la répartition de l'ouvrage aux ouvriers de la localité. On conseille aussi aux ouvriers qui ont appris un autre métier d'abandonner l'horlogerie.

Pour d'autres points, les mesures prises sont plus efficaces. Une assemblée des remonteurs engage les ouvriers à ne plus accepter des marchandises en paiement. Elle leur demande de s'unir et de s'entendre.

Le préfet de La Chaux-de-Fonds rappelle les courtiers à l'observation rigoureuse de la loi sur le contrôle.

La discussion de la question du titre n'a pas discontinué depuis 1852 (voir p. 53). L'idée de la liberté du titre gagne du champ. En 1864, un concours est ouvert par le Conseil d'Etat. L'autorité est engagée à s'occuper de la question à cause des nombreuses infractions auxquelles la loi de 1852 est sujette. Un membre du Grand Conseil avait demandé, la loi restant sans effet et étant même ouvertement violée, ou bien qu'elle fût

[1] A part les secours matériels, les amis du peuple cherchèrent à remonter son courage.

Je cite comme exemple les paroles de F.-A.-M. Jeanneret, dans les *Etrennes neuchâteloises*, 1862, p. 83 :

« Si dans ce moment », dit Jeanneret, « notre pays est sous le poids de cette crise qui répand l'effroi dans toute l'étendue du monde civilisé ; si l'on a des craintes, peut-être exagérées, pour l'avenir de notre industrie ; si le découragement a envahi quelques âmes, nous croyons, nous, que la main providentielle qui dirige nos destinées et qui nous a bénis jusqu'à ce jour, produira encore pour nos montagnes des jours de joie et de bonheur. Courage donc, ô mes compatriotes ; relevez vos mains languissantes et vos bras abattus, et puisez dans l'union et l'amitié fraternelle des forces pour lutter contre les malheurs du temps. Souvenez-vous des travaux de vos pères, de leurs luttes, de leurs angoisses, de leurs difficultés de tout genre ; ils ont tout surmonté, et ils vous ont légué les fruits de leur persévérance, de leur union patriotique, de leur énergie et de leur intelligence. Léguez à votre tour à vos enfants les œuvres de votre génie, de votre persévérance, de votre courage dans l'épreuve, de votre force dans la souffrance. Dieu est avec vous, soyez avec Lui ! »

abrogée, ou bien que des mesures fussent prises pour en assurer l'exécution[1].

Plusieurs mémoires sur la question furent primés. Le premier, de Henri Dameth, professeur à Genève, est particulièrement intéressant. C'est une véritable apologie de la *liberté économique*. Le travail en question contient toute une théorie sur la façon de remédier aux crises.

« L'économie politique », dit Dameth, « constate que l'un des caractères saillants du progrès industriel moderne consiste dans une variété de plus en plus grande de la production de tout ordre, de façon, d'une part, à permettre l'accès du marché à un cercle toujours plus large de consommateurs; d'autre part, à fournir des salaires et des profits à un nombre toujours plus grand d'industriels ».

L'auteur du mémoire cité croit que toute restriction entravant le commerce est préjudiciable. Pour lui, la liberté est moralisante. « La production à bon marché est loin d'être synonyme de production déloyale. L'horlogerie neuchâteloise s'est développée, grâce à la production, par centaines de mille, de montres de qualité commune ».

« Quand », dit-il plus loin, « l'art de l'horlogerie était dépourvu de tous les moyens de fabrication expéditifs et faciles qu'il possède aujourd'hui, quand chaque pièce d'une montre se faisait à la main, le prix de ce petit meuble, si utile pourtant à tout le monde, était tel qu'il n'y avait que les grands seigneurs qui pussent en acheter. Maintenant qu'on livre au commerce de l'horlogerie à tout prix, des centaines de mille, des millions de consommateurs nouveaux, pris dans toutes les classes de la

[1] Déjà avant 1848, les dispositions du règlement sur le contrôle furent souvent tournées. « C'est un fait notoire, dit M. Marval, commissaire général, dans un rapport au Conseil d'Etat, en 1846, qu'une partie considérable de montres fabriquées dans ce pays ne sont point soumises au contrôle du titre ». C'étaient presque toutes celles dont les boîtes étaient livrées par d'autres cantons. Des plaintes semblables datent déjà de 1836 (*Archives cantonales*, dossier Horlogerie).

Nous avons là un exemple typique du fait que la législation est souvent dépassée par l'évolution économique. Assurément, la loi cantonale sur le titre ne suffisait plus, dès que d'autres cantons avaient entrepris la fabrication de la boîte.

Une loi fédérale pouvait seule répondre aux besoins.

société, sont mis à même de jouir des œuvres de cette belle industrie. Or, plus étendu sera le cercle des catégories de consommateurs auxquels s'adresse une fabrique, mieux elle se trouvera organisée, pour continuer de produire, quoique faiblement, pendant les crises ».

Dameth conclut avec la commission du commerce de La Chaux-de-Fonds que la loi sur le contrôle doit être revisée, qu'elle doit proclamer la liberté complète du travail à tous titres et que le poinçonnage officiel devrait être seulement facultatif et non plus obligatoire. Comme titres légaux, il recommande dix-huit et quatorze karats.

Cette idée l'emporta et fut consacrée par la loi cantonale neuchâteloise sur le contrôle de 1865.

Les idées de Dameth tentent l'esprit. Leur réalisation contribue certainement en une large mesure à l'essor industriel. Mais elle ne saurait empêcher définitivement les crises qui, au contraire, deviennent plus graves et plus lourdes, à mesure qu'augmente la population vivant uniquement de la production industrielle. La liberté dans les titres n'eut pas non plus que de bons effets. Les fraudes se multiplièrent et le commerce honnête salua avec empressement la loi fédérale du 23 décembre 1880, qui vint enfin trancher définitivement et d'une façon heureuse une question aussi discutée et aussi importante pour l'horlogerie[1].

Si, d'un côté, on chercha à augmenter la production par plus de liberté, d'un autre côté, des voix s'élevèrent de nouveau contre la surproduction. « On croit à tort », dit le *Neuchâtelois* du 17 août 1860, « que l'Amérique est malade si le commerce pour ce pays ne va plus. C'est nous qui sommes malades, nous qui avons tant de peine à nous débarrasser de notre maudite fièvre d'affaires, si malheureusement contractée dans les années prospères de 1850 à 1857.

« L'Amérique ne nous demande plus trois cent mille montres

[1] La loi fédérale est en somme un compromis entre la liberté absolue et le titre unique. Elle reconnait deux titres légaux, le quatorze et le dix-huit karats. Chaque boîte indiquant ces titres doit être contrôlée. Pour les titres inférieurs et pour les objets n'indiquant pas le titre, le contrôle n'est pas exigé.

par an, tout au plus cent vingt cinq mille. Mais nous continuons à fabriquer et expédier trois cent mille... »

« L'effet en est la baisse des prix. Nous vendons maintenant « 35 % en dessous des prix d'avant 1857 » [1].

A partir de la crise de 1857, l'idée de la surproduction n'est plus jamais complètement omise. Elle revient, avec une intensité croissante, à chaque nouvelle dépression. Nous verrons qu'à un moment donné, elle deviendra le centre de la politique industrielle et syndicale.

A l'époque qui nous occupe, elle se trouvait à l'arrière-plan. On demandait libération et non restriction de la production.

Il faut créer des banques, multiplier le crédit, augmenter les débouchés, dit le *National suisse* du 29 mars 1857.

On voit, en effet, dans le but de combattre la crise et dans l'espoir d'en éviter le retour, se former des sociétés de diverses natures : la Société d'exportation et l'Association ouvrière au Locle, l'Union horlogère à La Chaux-de-Fonds, un Comptoir de consignation à Neuchâtel [2].

Nous ne parlerons ici que de l'Union horlogère de La Chaux-de-Fonds [3].

Le *National* du 14 février 1858 contient l'exposé des motifs de l'association fondée sous ce nom. En voici un extrait :

« Nulle part ailleurs, il n'est si facile à l'ouvrier de devenir fabricant; nulle part, le nombre des fabricants ne s'est accru dans une progression si rapide, si considérable ; nulle part enfin, les fortunes moyennes, les positions aisées ne se sont multipliées si promptement. Nous devons cela au système des établis et des petits comptoirs. Il faut maintenir cet état de choses. On le peut par la fondation de l'*Union horlogère*.

Il s'agit de créer : *a)* un comptoir d'escompte pour le temps

[1] Notons que les deux points de vue ont leur raison d'être. Pour le marché d'alors, il y eut en effet surproduction. Mais la politique proposée par Dameth prépare une nouvelle évolution. Quant aux voix parlant contre l'industrialisme dans son ensemble, on les entend de moins en moins.

[2] *Messager boiteux*, 1859.

[3] La Société d'exportation du Locle est une organisation semblable, l'association ouvrière, en revanche, eut pour but la défense des intérêts purement ouvriers.

de prospérité, et un comptoir de dépôts et de consignation pour les moments de crise[1]; *b)* un comptoir d'exportation.

Cette dernière idée est la moins généralement comprise. Voici sur quoi elle se base.

Les rapports directs ont continuellement augmenté depuis soixante ans, mais, encore aujourd'hui, l'Angleterre et les Etats-Unis sont nos principaux intermédiaires. Il faut tâcher de nous en affranchir. Nous le pouvons en cherchant des débouchés directs. C'est le meilleur remède contre les crises, car l'encombrement en temps de dépression n'existe que sur les places que nous désignons sous le nom d'intermédiaires. « *Il faut donc organiser l'écoulement* »[2].

L'Union horlogère sembla prospérer pendant quelque temps. En 1859 elle fonda un bureau asiatique. Mais, après quelques années, l'organisation de l'exportation fut abandonnée (1867), et il ne resta de toute l'entreprise que le Comptoir d'escompte, absorbé plus tard par la Banque fédérale.

Autres mesures. — Fritz Challandes, dans une brochure intitulée : *Quelques mots sur la situation actuelle du canton de Neuchâtel,* demande l'institution d'une commission cantonale pour étudier : 1° la situation actuelle de l'industrie horlogère ; 2° les moyens de lui venir en aide immédiatement; 3° la création de nouvelles industries. Challandes lui-même suggère des idées intéressantes. Il demande : 1° qu'on cherche à établir les prix de revient par genre de montres et qu'on punisse ceux qui vendent manifestement en dessous; 2° une bonne législation commerciale, une meilleure loi sur les poursuites et faillites et la création de tribunaux de commerce[3]; 3° qu'on examine la question de savoir

[1] L'idée du comptoir de dépôts se réalisa à La Chaux-de-Fonds. Comme en 1848, une Banque industrielle y fut fondée dans le but d'aider momentanément aux fabricants d'horlogerie qui désireraient se procurer des valeurs ou espèces contre le dépôt de montres de leur fabrication.

[2] Cette idée est d'actualité encore aujourd'hui. Elle est fondamentale même pour l'étude des fluctuations économiques.

[3] En tout temps, dit à ce sujet le *National suisse* (8 juin 1861), ce qui fait la prospérité d'un pays de commerce et d'industrie, c'est une bonne législation commerciale, qui offre des garanties suffisantes pour la sécurité dans les transactions, qui protège efficacement les droits des tiers, et fasse régner, autant que possible, la probité, l'honnêteté, la bonne foi. En temps de crise surtout, il faut une bonne législation.

s'il n'y a pas lieu d'exiger des établisseurs un brevet ; 4° qu'on organise des concours techniques, etc.

A plusieurs reprises, on demande aussi la création (voir p. 33) d'une école d'horlogerie. On croit qu'elle combattrait les effets fâcheux d'une trop forte division du travail [1] et retiendrait l'industrie dans le pays, car, dit-on, « un centre de fabrication vulgaire peut se déplacer, un centre d'activité scientifique et artistique se consolide toujours davantage [2]. Se basant sur des considérations semblables, le Grand Conseil décrète, le 17 mai 1858, la création d'un observatoire astronomique cantonal [3].

Mentionnons enfin qu'à La Chaux-de-Fonds, la crise fait penser à une réorganisation du marché des légumes. Un ouvrier demande si un marché couvert avec vente quotidienne n'aurait pas pour effet la baisse des prix des légumes qui sont toujours plus chers à la montagne qu'ailleurs. On parle même de la création d'une société d'alimentation qui ferait venir les fruits et légumes en gros des pays de production [4].

STATISTIQUE

Pour terminer ce chapitre, je communique encore quelques chiffres qui se rapportent à la période de 1848 à 1861. La popu-

[1] *Nâtional suisse,* 1857, 29 mars.

[2] *National suisse,* 1858, 14 février.

[3] L'observatoire cantonal a exercé pendant le demi-siècle de son existence une influence considérable sur le développement de l'industrie horlogère. Par un service télégraphique spécial, il permet aux horlogers de déterminer exactement l'heure, ce qui rend possible le réglage des montres de précision. Ensuite, il délivre des bulletins de contrôle très appréciés pour chronomètres et organise annuellement des concours de réglage (voir *L'Observatoire cantonal neuchâtelois,* 1858-1912, publié par le Département de l'Instruction publique).

A Genève, le Grand Conseil engagea, en 1861, une grande discussion sur la crise. Un mémoire y relatif fut présenté par M. Moïse Vautier.

Dans la discussion, James Fazy pria le Conseil d'Etat de faire le nécessaire pour empêcher la contrefaçon et pour créer des consulats en Orient et surtout à Constantinople. En 1858, les autorités de Genève discutèrent aussi une idée originale, savoir la création d'une société de secours mutuels entre ouvriers. Ç'aurait été, à proprement parler, une Caisse d'avances pour les ouvriers sans autres garanties que l'honneur personnel. On aurait pu l'appeler caisse de chômage par anticipation. L'idée n'a pas été réalisée.

[4] Le marché couvert n'existe pas encore aujourd'hui. En revanche, l'idée des sociétés d'alimentation s'est réalisée par la suite sous différentes formes.

lation du canton de Neuchâtel est montée de 70.679 en 1850 à 87.369 en 1860, celle de La Chaux-de-Fonds de 12.638 en 1849 à 15.741 en 1861. Elle subit cependant un recul en 1857-1858 et en 1860-1861 (voir deuxième partie).

Exportation d'horlogerie en quintaux métriques[1].

Année 1850	567	quintaux	métriques.
» 1851	557	»	»
» 1852	563	»	»
» 1853	690	»	»
» 1854	556	»	»
» 1855	769	»	»
» 1856	957	»	»
» 1857	1061	»	»
» 1858	953	»	
» 1859	1092	»	»
» 1860	895	»	
» 1861	784	»	»
» 1862	1018	»	»

Remarques. — 1. On sent la stagnation des affaires en 1854.

2. La statistique peut être faussée par le fait que les chiffres comprennent aussi la grosse horlogerie. En tout cas, la courbe de l'exportation n'est pas parallèle à celle des montres contrôlées (voir deuxième partie).

3. On voit la relativité de ce qu'on appelle crise. Les chiffres pour 1860-1861 dépassent ceux des bonnes années 1852-1855, ceux de 1859 même la bonne année 1856.

Dameth évalue la fabrication au canton de Neuchâtel en 1862 à 600-700.000 montres, dont un cinquième en or. Plusieurs personnes parlaient d'un million de pièces pour les bonnes années.

Emminghaus[2] dit qu'en 1860 il y avait en Suisse environ 40.000 horlogers produisant environ 1 $^1/_4$ millions de montres.

Tous ces chiffres accusent en tout cas une forte augmentation de la production par rapport à la période antérieure à 1850 (voir p. 50).

Les chiffres des montres contrôlées (voir deuxième partie)

---

[1] Tableau tiré de Gfeller, *L'Horlogerie suisse en 1866.*

[2] Emminghaus, *Die schweizerische Volkswirtschaft*, 1860.

indiquent bien la crise. Cependant, ils ne donnent pas une idée exacte de la situation, la fraude augmentant certainement en temps de dépression. D'après la statistique en question, les années 1853 et 1856 auraient été les meilleures pour les montres en or. 1853 surpasse même 1856. La statistique de la Caisse d'épargne ne confirme pas entièrement ce que j'ai dit de la période qui nous occupe. Les prélèvements dépassent les versements déjà dans les années 1854-1857, (voir deuxième partie) probablement ensuite de la crise financière de 1854 et des troubles politiques de 1856.

IV. LA PÉRIODE DE 1862 A 1868

(Crise de 1866-1867)

La période dont nous allons nous occuper ne présente pas un caractère bien net. Il y a essor, sans qu'il soit très prononcé. Des troubles dans la circulation (1864) et, surtout, l'explosion de la guerre civile aux Etats-Unis (1861-1865) l'entravent[1].

D'autre part, l'accentuation du libre-échange en France et en Angleterre semble devoir favoriser la prospérité.

Pour l'horlogerie, la situation est exactement la même que pour le marché en général. Le 13 mai 1862, le Comité de bienfaisance de La Chaux-de-Fonds rend ses comptes, mais la confiance ne revient pas comme on le souhaiterait. Le Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds dit dans son rapport sur l'année 1863 : « La crise longue et pénible a diminué d'intensité ». Il ne parle pas de prospérité. Pourtant les chiffres d'exportation et du contrôle ont augmenté. L'année 1864, sans être mauvaise, présente cependant le même caractère d'incertitude ; vers la fin, il y a crise financière. Le nombre des faillites augmente de nouveau. Ce résultat[2] est incontestablement la conséquence de la longue crise commerciale qui avait pesé si longtemps sur le pays et à laquelle bien des négociants finirent par succomber après avoir lutté et résisté de leur mieux. Au commencement de 1865, une polémique s'engage entre le *National suisse* et la *Gazette de Neuchâtel*, sur la question de savoir si oui ou non il y a crise. Le premier journal est plus optimiste que le second. « Le travail », dit-il (numéro du 25 février), « sans être très abondant, suffit néanmoins à entretenir nos industries et la population augmente ». Le rapport du Conseil d'Etat caractérise l'année 1865 comme heureuse. La paix en Amérique donne un élan à l'industrie. L'année 1866, en revanche, est moins bonne.

[1] Ce dernier événement jette le trouble dans la vie économique de l'Europe en la privant non seulement des commandes américaines, mais encore et surtout de la matière première indispensable à l'une de ses industries les plus importantes, l'industrie du coton.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1864, p. 78.

La guerre d'Allemagne a pour résultat non seulement de paralyser les affaires dans les pays belligérants, mais encore de soulever dans l'Europe entière des méfiances et des craintes qui arrêtent tout élan dans les affaires commerciales. Il y a de nouveau crise financière[1]. L'exportation aux Etats-Unis ne reprend pas non plus dans les proportions désirées.

En 1867, le Conseil d'Etat entreprend une enquête sur la marche de l'horlogerie. Il s'adresse à cet effet aux sociétés industrielles locales, mais n'obtient point de réponse. Quant à l'année 1868, le Conseil d'Etat, tout en relevant la difficulté d'obtenir des renseignements sur la marche des affaires, constate une reprise. Les paiements des effets, dit-il, se font bien. Tout le monde est occupé, et si les prix ont baissé, il existe toutefois dans nos montagnes (on parle plus spécialement de La Chaux-de-Fonds) un bien-être qui, dans son ensemble, soutient la comparaison avec celui produit par quelle industrie que ce soit[2].

Les années 1866 et 1867 furent donc les plus mauvaises de la période. La dépression avait été provoquée par la guerre austro-allemande, mais elle dura au-delà. La méfiance subsistait, surtout de la part des banques [3].

Quant aux causes de la crise, le *National suisse,* 1er août 1867, dit qu'il faut les chercher à l'étranger et il ajoute qu'un changement politique dans le canton ne nous ferait pas vendre une montre de plus.

Le même journal admet cependant qu'il y a des abus. « Mais », dit-il, « légalement, nous ne pouvons les empêcher. Chaque citoyen, donc aussi l'ouvrier, est maintenant considéré comme majeur et doit pouvoir défendre lui-même ses intérêts. En temps de prospérité, l'ouvrier, par une vie régulière, doit chercher à constituer une réserve pour les mauvaises années »[4]. On attribue

[1] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat,* 1866.

[2] Ce qui soutint la vente dans les années 1860-1870, comme du reste déjà de 1851 à 1856, c'est principalement l'application aux montres simples du système du remontage et de la mise à l'heure par une couronne ajustée au pendant, remplaçant celui du remontage par la clef, jusqu'alors en usage.

[3] On se plaignit surtout de la Banque cantonale à laquelle on reprochait d'agir absolument comme une banque privée, au lieu de tenir compte des intérêts généraux (*National suisse,* 9 avril 1867).

[4] *National suisse,* 13 septembre 1866.

la baisse des prix : 1° à l'encombrement de marchandises ; 2° aux fabriques créées à l'étranger.

Pour réagir contre la baisse des salaires, les ouvriers commencent à se grouper. Ils achètent en commun des fruits et des légumes. De plus en plus, ils insistent sur la divergence des intérêts entre patrons et ouvriers. Sous l'influence de l'« Internationale », une gauche socialiste commence à se détacher du parti radical. L'organe radical regrette ces luttes sociales. Il ne croit pas à leur efficacité et demande à leur place des réformes[1]. Le Grand Conseil crut combattre la crise et favoriser l'essor en votant, le 22 décembre 1865, la nouvelle loi sur le contrôle, dans laquelle la liberté complète des titres fut sanctionnée (voir p. 61).

Pour remédier aux fâcheux effets de la division du travail, on fonda, définitivement cette fois, des écoles d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds en 1865, au Locle en 1868, à Neuchâtel en 1868, à Fleurier en 1874. En 1870, suivra l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds. En outre, on insista de nouveau sur la nécessité urgente d'une bonne législation commerciale cantonale, ou mieux encore fédérale.

[1] A ce moment-là, le radicalisme, au pouvoir, visait encore essentiellement à l'évolution économique et technique, croyant que, tout naturellement, le bien-être social s'en suivrait.

V. LA PÉRIODE DE 1868-1879

(Crise de 1875-1879)

Essor

Nous avons vu que l'année 1868 apporta une recrudescence des affaires. En 1869, l'essor continua. L'industrie reprit une activité qu'elle n'avait pas eue depuis longtemps. Il n'y avait que la cherté des logements qui donnât lieu à des plaintes.

Elle provoqua divers projets[1] de constructions à bon marché[2].

Les autorités de La Chaux-de-Fonds constatent, aussi en 1870, une augmentation graduelle des ressources. Elles l'attribuent au développement matériel, qui, disent-elles, pour ne pas être saisissable à première vue, n'en est pas moins une réalité. L'augmentation de la population est du reste un signe visible de la prospérité[3].

En 1870, la guerre franco-allemande troubla l'essor. Le canton de Neuchâtel, à cause de ses nombreuses relations commerciales avec les pays en guerre vit sa principale industrie paralysée du jour au lendemain, sans que rien eût pu faire prévoir une crise aussi subite. Presque immédiatement après la déclaration de guerre, une pénurie d'argent se fit sentir. Les banques d'émission ne montrèrent pas le calme nécessaire, et il s'en suivit une véritable panique. Heureusement, la Confédération fit renaître la confiance en tarifant les monnaies d'or anglaises et américaines[4]. Par la prorogation fréquente d'effets de commerce et une application plus large des lois sur la poursuite pour dettes et la faillite, on put empêcher des déconfitures qui paraissaient inévitables.

Dans le but de venir en aide aux négociants ou industriels que la crise pouvait atteindre gravement dans leur crédit sans que

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1869.

[2] Chez les ouvriers, il y eut, à cette époque, un éveil de l'esprit d'association. Plusieurs grèves troublèrent la paix industrielle. La plus importante fut celle des graveurs.

[3] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1869.

[4] *National suisse*, 1er septembre 1870.

leur position financière fût compromise, une commission d'initiative proposa au Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds la création d'une Banque de prêts sur marchandises, à l'instar de celles qui avaient été fondées dans la localité déjà en 1848 et en 1858. Les promoteurs de l'œuvre soumirent un projet de statuts qui plaçait l'institution sous le patronnage et sous la responsabilité de la Municipalité. Ces statuts posaient les principes généraux suivants :

La Banque fera des prêts sur dépôt de montres ou d'autres valeurs.

Elle sera administrée par des directeurs non salariés.

Les déposants paieront un intérêt qui sera celui de la Banque cantonale, et de plus une commission.

Un capital de garantie, fixé à fr. 50.000, répondra du déficit causé par la réalisation éventuelle des prêts.

La responsabilité de la Municipalité sera limitée aux cas de force majeure.

Appuyés par le Conseil municipal, ces statuts obtinrent, fin août, l'approbation du Conseil général et la sanction du Conseil d'Etat.

Une fois constituée, la Banque se mit à l'œuvre, mais à ce moment une reprise dans les affaires permit de limiter son action[1]. Elle put être liquidée, avec un petit boni au profit du Comité de bienfaisance, les premiers jours de février 1871.

En 1871, les affaires prirent un développement considérable. L'Allemagne plus particulièrement alla au-devant d'un essor inouï. L'horlogerie en profita. Le prix de la main-d'œuvre augmenta par le fait que la production ne suffisait pas à la demande. Les affaires avec les Etats-Unis allèrent bien aussi et elles se firent sur une base plus solide qu'autrefois[2], les envois en consignation étant moins fréquents[3].

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1870.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat,* 1871.

[3] Malheureusement, il n'est pas possible de donner des indications précises à l'appui de ce qui précède. Le chiffre de l'exportation totale d'horlogerie suisse pour 1871 (1.899 quintaux) n'atteint pas celui de 1869 (2.067 quintaux). Pourtant l'année est certainement meilleure. Quant au contrôle, il ne fournit plus aucun renseignement depuis la loi de 1865, cette dernière ayant proclamé l'entière liberté du titre. Seules l'augmentation de la population de La Chaux-de-Fonds et les chiffres de la Caisse d'Epargne prouvent la grande prospérité de l'industrie (voir deuxième partie).

La prospérité continua en 1872 et 1873. Les salaires haussèrent encore, en partie à la suite de demandes de la part des syndicats ouvriers. Malheureusement le coût de la vie s'éleva aussi. La Chaux-de-Fonds devint de plus en plus populeuse. En 1873, la population dépassa le chiffre de 20.000[1]. Petit à petit, cependant, les affaires devinrent plus difficiles[2]. Déjà en 1872, le prix des montres baisse, alors que l'argent devient cher. Des mesures douanières prises par la République française rendent le transit par ce pays difficile et coûteux[3]. L'exportation aux Etats-Unis fléchit de nouveau[4].

Pourtant les années 1873 et 1874 sont encore bonnes. Grossmann, dans son rapport sur l'exposition de Vienne de 1873, dit qu'au moment où il aurait fallu travailler en vue de l'exposition, fabricants et ouvriers ne pouvaient plus suffire aux commandes.

Vers la fin de 1874 seulement, le ralentissement se fait sentir. En 1875, la vie des affaires s'engourdit de plus en plus. L'horlogerie entre dans une nouvelle crise qui sera des plus longues et des plus pénibles[5].

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1872 et 1873.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat,* 1872.

[3] *Ibidem.*

[4] *Ibidem.*

[5] Les renseignements suivants pourront jeter quelque clarté nouvelle sur le caractère de la période qui nous occupe.

En 1874, se termina la construction de la ligne du Vallon de Saint-Imier. L'inauguration en fut fêtée à La Chaux-de-Fonds, qui sortit de plus en plus de son isolement.

L'année 1874 vit aussi la création de l'Union postale universelle. La date est importante pour l'horlogerie qui, plus que toute autre industrie, profite des taxes postales réduites.

Grossmann relève, dans son rapport sur l'exposition universelle de Vienne, l'emploi des premières machines automatiques.

A La Chaux-de-Fonds, la question des logements est toujours le point noir. En 1874, il y eut non seulement cherté mais disette et même absence de logements (*National suisse*, 12 septembre 1874). Pour y remédier, une société immobilière s'y fonda en 1875.

En 1873 s'ouvrit également le Crédit mutuel ouvrier.

En politique, la question religieuse occupa les esprits et amena une division regrettable parmi les citoyens.

Crise

Jusqu'en 1866, les crises industrielles ont été essentiellement des crises anglaises et françaises, avec répercussion plus ou moins violente sur les autres pays. L'Angleterre et la France avaient été les premières à évoluer hâtivement vers le « capitalisme ».

A partir de 1869-1870, un changement s'opère : l'évolution vers l'« industrialisme » s'affirme surtout en Amérique et en Allemagne qui deviennent les foyers des nouvelles crises.

Les Etats-Unis avaient repris, aussitôt après la fin de la guerre civile, la constitution, commencée dès avant 1857, d'une grande industrie nationale. L'Allemagne avait effectué une évolution identique. Commencé dès 1869, le passage à l'industrie du nouvel empire fut puissamment favorisé par les succès de 1870 et le paiement de l'indemnité de guerre française.

C'est sur le développement économique de ces deux nations et subsidiairement sur celui de leur fournisseur de matières premières et de moyens de productions, l'Angleterre, que se greffe la nouvelle crise[1].

Déjà au début de 1873, l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis présentaient tous les symptômes d'une crise générale de surproduction. La crise éclata en mai 1873 en Allemagne et en Autriche, en septembre aux Etats-Unis. Les deux épisodes sensationnels furent, en Europe, le krach de la Bourse de Vienne de mai 1873 ; en Amérique, la faillite de la grande maison Jay, Cook and C°[2].

Pour l'horlogerie, la prospérité dura, comme nous avons vu, jusque vers la fin de 1874. La dépression ne commença pas non plus par une crise aiguë comme en Allemagne et aux Etats-Unis. Elle vint d'une façon progressive comme une maladie chronique. Même, au début, on ne voulut pas y croire. « La confiance générale à La Chaux-de-Fonds est telle, » dit le Rapport de gestion du Conseil municipal, 1875, « que nous y avons vu régner la même activité que par le passé dans les travaux de bâtisse. » La dépression se fit cependant sentir. Le Conseil municipal de

[1] Lescure, *op. cit.*, p. 123 et suivantes.

[2] Lescure, *op. cit.*, p. 134.

La Chaux-de-Fonds estime la réduction de la vente, de 1874 à 1875, à un cinquième.[1] En 1876, la situation empire. Les prix et salaires baissent d'une manière effrénée; la gêne se répand, le crédit diminue. L'année 1877 est une des plus mauvaises que l'horlogerie ait jamais vues[2].

La situation, en 1878, ne fut en général pas meilleure que l'année précédente; quelques genres de montres trouvèrent cependant un écoulement considérable en Russie et en Orient; par contre, l'Angleterre ne donna rien[3]. L'exposition universelle de Paris fut néanmoins un succès pour l'industrie horlogère.

Pendant toutes ces années de crise, la commune de La Chaux-de-Fonds bouclait ses comptes par des bonis. « C'est bon », dit le Rapport du Conseil municipal, « surtout en temps de crise où le découragement s'empare si facilement de toute une population. Le boni raffermit la confiance, rassure la population sur ses propres forces, lui fait entrevoir l'avenir avec plus de sécurité, lui fait constater que l'abaissement accidentel de la moyenne de l'aisance est loin d'être l'appauvrissement »[4].

En 1879 enfin, les affaires reprennent leur cours normal[5].

CAUSES

Il faut distinguer les causes extérieures des causes intérieures. Nous avons vu que la crise vint du dehors. Elle commença, chez nous, une année plus tard qu'en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis. Mais on sentit bientôt qu'elle deviendrait générale. Pour expliquer la propagation de la crise, on employait à ce moment avec beaucoup d'à propos l'image des chemins de fer, où le retard d'un train provoque vite celui des autres. Comme causes spéciales du marasme général, on citait les embarras financiers et politiques aux Etats-Unis, des troubles en Amérique

[1] Toute statistique de quelque valeur fait défaut pour cette époque. Le tableau de l'exportation, à la fin de ce chapitre, marque pourtant le recul.

[2] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1877.

[3] *Ibid.*, 1878.

[4] *Ibid.*, 1878.

[5] *National suisse*, 1er janvier 1879.

du Sud, les grèves et la question irlandaise en Angleterre, la surabondance de produits agricoles invendables en Russie [1], l'excès des armements engloutissant des millions [2]. Mais la grande cause, c'est que d'une façon générale il y eut surproduction. Il y eut surproduction non seulement parce que les anciens pays producteurs avaient construit de nouvelles usines, de nouveaux chemins de fer, etc., mais parce qu'un pays après l'autre avait passé à l'industrie et s'était fermé par des droits protecteurs aux anciens fournisseurs [3].

Ensuite, certains Etats avaient perdu momentanément leur puissance d'achat : Ainsi, les anciens pays producteurs de laine (Pérou, Chili, République argentine, Paraguay) souffraient de la concurrence de l'Australie. Ne pouvant plus vendre leurs produits, ils ne purent plus acheter.

D'un autre côté, l'exportation en Orient pâtissait du fait que l'Europe occidentale, alimentée par une série de bonnes années, y achetait moins de blé. L'écoulement en Europe ne pouvait pas combler ce déficit, car les paysans de notre continent n'étaient guère plus aisés qu'auparavant, à cause du bon marché des produits.

Le mal engendre le mal ; on le vit une fois de plus. En effet, le capital, en temps de crise, devient hésitant, inactif ; il se retire de l'industrie pour chercher les placements sûrs. Il semble que le monde entier, obéissant à une impulsion générale obscure, restreint les dépenses. Economiser devient tout à coup le mot du jour [4].

Aux faits extérieurs, on ajoutait avec plus ou moins de raison, pour expliquer la crise, des causes intérieures. On constatait d'abord un fort accroissement des abus dans le titre de l'or, depuis la loi de 1865. Un mémoire du Cercle démocratique romand de Bienne (1876), reproduit par les journaux neuchâtelois, attaque ensuite le travail en parties brisées. « Tout le

[1] *National suisse*, 21 mars 1875.

[2] *Ibid.*, 19 août 1879.

[3] La fabrique de Besançon fournissait alors 419.984 montres (*Mémoire du Cercle démocratique de Bienne*). (Voir aussi p. 57.)

[4] *National suisse*, 2 août 1879.

monde », dit-il, « se lance dans l'horlogerie. L'agriculture est délaissée. Dans les périodes où les affaires allaient bien, on s'est imaginé qu'on ne ferait jamais assez de montres, et l'on a cherché les moyens à la fois les plus expéditifs et les moins coûteux pour couvrir le marché de produits d'une qualité inférieure. Peu importait pour ce genre de produits que l'ouvrier fût bon ou mauvais... pourvu qu'il expédiât tous les jours quelques douzaines de pièces ».

On voit que la malfaçon subsiste toujours. Mais nous sourions en lisant dans le mémoire cité la phrase suivante : « Il y a vingt ou trente ans, quand la profession d'horloger était encore un art, les apprentissages se faisaient avec le plus grand soin et le jeune homme y consacrait au moins quatre ans ». Rappelons, en effet, qu'en 1810, on entendit les mêmes plaintes. Pourtant, il est incontestable que la fabrication avait fait, depuis lors, des progrès à tous les points de vue.

Peut-être, cependant, les années 1850 à 1876 sont-elles plutôt une période de stagnation pour la technique horlogère.

La publication du Cercle démocratique romand de Bienne considère aussi comme un mal l'augmentation continuelle du nombre des établisseurs. Les commerçants, dit-elle, deviennent établisseurs, et vice-versa. En temps de prospérité, cela va très bien. Les défauts n'apparaissent qu'avec le marasme des affaires[1].

On constate alors, ajoute le *National suisse* du 16 décembre 1875, que nos montagnards sont de très bons industriels, mais de piètres spéculateurs.

Les faits cités prouvent qu'on sent la surproduction. La Commission du commerce de La Chaux-de-Fonds et le Conseil du commerce du Locle s'en occupent également.

Nous avons énuméré les principales causes de la crise. Ce qui caractérise cependant cette dernière, c'est la concurrence américaine.

Les montres américaines non seulement excluaient de plus en plus les montres suisses des Etats-Unis; elles étaient venues s'installer en Angleterre et en Russie. C'est l'exposition universelle de Philadelphie, en 1876, qui révéla le fait. « Si elle avait

[1] Ce phénomène aussi a déjà été signalé en 1811.

eu lieu cinq années plus tard », dit M. Favre-Perret dans une conférence à ce sujet, « nous aurions été écrasés à l'improviste, sans savoir ni d'où, ni comment nous venait le coup redoutable »[1].

M. Favre produisit des chiffres. Voici, selon lui, la statistique de l'exportation de montres aux Etats-Unis :

1864	169.000 montres	1871	342.000 montres
1865	226.000 »	1872	366.000 »
1866	262.000 »	1873	204.000 »
1867	262.000 »	1874	187.000 »
1868	207.000 »	1875	134.000 »
1869	209.000 »	1876	75.000 »
1870	330.000 »		

L'exportation d'horlogerie suisse aux Etats-Unis était :

en 1874	Fr. 9.345.859 15
en 1875	» 6.216.099 79
Différence en moins[2] .	Fr. 3.129.759 36[3]

[1] La concurrence américaine avait cependant été signalée déjà en 1867 (*National suisse*, 31 janvier 1867 ; *Rapport de gestion du Conseil d'Etat* pour 1866).

[2] *National suisse*, 7 janvier 1876.

[3] Le rapport de M. Favre attribuait cette débâcle aux progrès techniques réalisés par l'Amérique, qui produisait les montres par la voie mécanique et obtenait ainsi ce qu'on appelle l'interchangeabilité des parties.

L'impression produite par cette mise en garde fut profonde. Tout le monde prit position pour ou contre l'interchangeabilité, pour ou contre les fabriques (voir *National suisse*, fin 1876.)

D'aucuns trouvaient que M. Favre exagérait. D'autres lui reprochèrent même d'avoir fait du tort à l'horlogerie suisse. (Les fabriques américaines s'emparèrent, en effet, de l'aveu de la Suisse pour en faire une réclame.)

Il est cependant incontestable que la conférence de M. Favre marque une ère nouvelle dans l'évolution de l'horlogerie. A partir de ce moment, la production mécanique des montres fait de rapides progrès. Ceci dit, ajoutons que la diminution du chiffre d'exportation en Amérique s'expliquait par l'organisation commerciale insuffisante aussi bien que par l'évolution de la technique américaine. En effet, depuis la guerre de sécession, beaucoup de villes de l'intérieur des Etats-Unis s'étaient émancipées de New-York. Il ne suffisait plus dorénavant d'avoir un dépôt dans cette ville. Les autres centres : Philadelphie, Baltimore, Boston, Chicago, Saint-Louis, Nouvelle-Orléans, San-Francisco, désirèrent acheter de première main. La Suisse n'avait pas ou pas assez tenu compte de cette nouvelle situation.

Mentionnons encore que le droit élevé de 25 % sur la valeur ne facilitait pas non plus l'exportation d'horlogerie aux Etats-Unis.

EFFETS

Au début des crises, au lieu de ralentir la production, chacun continue à travailler. La vente se faisant difficilement, on la force. L'offre dépasse toujours, dans une grande mesure, la demande, et, dans ces conditions, les prix ont encore une tendance à la baisse. Cette constatation, commune à toutes les crises de surproduction (jusqu'au moment où des syndicats puissants pourront arriver à maintenir les prix), fut faite aussi à l'époque qui nous occupe [1].

Bientôt, la production doit néanmoins se ralentir, sinon cesser et, alors, c'est la réduction des heures de travail, le chômage, les tentatives pour baisser les salaires, les heures angoissantes précédant les échéances pour les patrons, les soucis du pain quotidien et le chagrin dans de nombreuses familles ouvrières.

La crise ruina plusieurs fabricants et chefs d'ateliers;[2] elle frappa surtout les monteurs de boîtes en or[3].

Comme dans toute crise, les ouvriers pâtissaient le plus. Mais toutes les professions et même les finances communales et cantonales en ressentaient le contre-coup. Et c'est naturel. Quand, dans un pays comme le Jura neuchâtelois, l'industrie est en souffrance, chacun se trouve atteint [4].

La crise, par sa persistance, amollissait petit à petit les tempéraments et énervait les esprits[5]. Les radicaux lui attribuèrent une recrudescence de l'esprit conservateur[6]. La direction de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds affirma que la crise était la cause de la diminution du nombre de ses élèves[7].

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds*, 1877.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1875.

[3] A ce moment-là, les monteurs de boîtes or n'étaient pas encore aussi fortement syndiqués qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ce sont eux surtout qui souffrirent des abus du crédit.

[4] On dit couramment à La Chaux-de-Fonds : « Quand l'horlogerie ne va pas, rien ne va ».

[5] *National suisse*, 3 janvier 1879.

[6] *Ibid.*

[7] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1877.

REMÈDES

Secours aux ouvriers. — Comme en 1861, les journaux recommandèrent aux ouvriers de s'encourager ; aux patrons et créanciers d'avoir des égards.

On constata également, à diverses reprises, les bons effets du Crédit mutuel ouvrier qui, en stimulant l'économie pendant les bonnes périodes (cotisation, 1 franc par semaine), atténuait les effets de la crise[1]. A La Chaux-de-Fonds, comme en 1861, le Comité de bienfaisance reprit ses fonctions.

Déjà au mois de janvier 1876, le Conseil municipal, qui avait pu se convaincre que les effets de la crise industrielle se faisaient sentir d'une façon inquiétante pour la classe peu aisée jugea à propos d'appeler à une conférence les présidents des sociétés de bienfaisance, afin de connaître leur opinion relativement à l'opportunité du fonctionnement du Comité de bienfaisance. (Ce comité, d'après l'article 2 de son règlement, subsistait d'une manière permanente, mais son action ne devait se faire sentir que dans les moments « où la population souffre, par suite de circonstances extraordinaires, et où elle a besoin d'être secourue »). L'idée qui se fit jour dans cette réunion fut que les comités de secours existants étaient en mesure de faire face à tous les besoins, en sorte que le Conseil jugea à propos de surseoir. Plus tard, diverses communications faites à quelques membres du Conseil ayant fait supposer que les circonstances avaient dû modifier les opinions et que l'état de souffrance s'était aggravé, une nouvelle conférence fut convoquée pour le 23 février, mais comme la première fois, les représentants des sociétés de secours opinèrent pour que l'on ne précipitât rien, le moment, suivant eux, n'étant pas venu encore pour faire fonctionner le Comité de bienfaisance. Toutefois, le désir ayant été émis qu'une enquête fût faite sur la situation, le Conseil municipal adressa une circulaire aux propriétaires pour leur demander de l'informer des cas d'indigence qu'ils auraient à recommander à la sollicitude de la bienfaisance publique. Le peu de cas qui

[1] *National suisse*, 20 septembre 1876.

lui furent signalés engagèrent l'autorité à ajourner encore, mais ce fut pour quelques mois seulement car, dès le commencement de juin, la situation n'ayant fait qu'empirer sans que rien fît prévoir une reprise d'affaires, le Comité de bienfaisance fut régulièrement institué (16 juin 1876).

Vers la fin d'avril 1877, donc au milieu de la crise, le Comité de bienfaisance fut relevé de ses fonctions. Indépendamment de la circonstance que ses membres eux-mêmes reconnaissaient n'avoir pas atteint complètement leur but, l'autorité communale estimait qu'il ne pouvait être question de prolonger « indéfiniment » l'existence d'une organisation pareille, car « c'eût été entrer en plein dans l'assistance régulière au lieu de domicile ». L'assistance fut donc de nouveau abandonnée aux associations de bienfaisance permanentes[1].

Je crois que les idées sur l'assistance en cas de crise ont passablement évolué depuis.

Voici maintenant un extrait du rapport financier du Comité de bienfaisance. Du 14 août 1876, jusqu'au 12 avril 1877, le Comité et ses commissions tinrent quarante et une séances, dans lesquelles furent présentées quatre cent quatre demandes, dont vingt-sept furent écartées.

C'est le 12 mai 1877 que la distribution des secours cessa et, le 27 juin suivant, le bureau du comité et la commission d'examen eurent une dernière séance pour la reddition des comptes du caissier. Ces comptes se présentaient comme suit :

RECETTES

Dons et collectes spéciales	Fr.	5.246 20
Produit de la collecte générale	»	9.335 30
Produit de la vente de pommes de terre . . .	»	161 —
Intérêts à 4 % bonifiés par le caissier	»	97 61
Sommes versées par le Conseil municipal et prélevées sur le fonds capital du Comité de bienfaisance	»	3.814 55
	Fr.	18.654 66

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1876 et 1877.

DÉPENSES

Pain, 21.872,5 kilos	Fr.	7.781 39
Viande et graisse, 288,5 kilos	»	557 80
Epicerie	»	1.795 08
Pommes de terre	»	3.401 70
Soupe, 6.684 rations	»	979 55
Bois	»	933 30
Tourbe	»	1.202 30
Chaussures, 146 paires	»	1.296 89
Etoffes pour vêtements	»	81 25
Secours en argent	»	40 —
Impressions et insertions	»	375 70
Fournitures de bureau	»	53 70
Divers (bûcheron, location d'une cave et menus frais)	»	156 —
Somme égale . .	Fr.	18.654 66

On parla aussi d'un office du travail pour faciliter le placement des ouvriers, sans cependant réaliser l'idée.

Secours aux patrons. — L'intensité de la crise engagea les autorités à établir, comme en 1848, 1858 et 1870, une Banque industrielle. Cet établissement commença ses opérations à la fin de décembre 1875[1].

La Banque industrielle fit trente-six prêts pour une somme de 76.910 francs. Le plus fort fut de 9.500 francs, le plus faible de 300 francs. Tous furent remboursés sans que l'on ait dû recourir à une liquidation forcée. Le bénéfice réalisé par la Banque industrielle ascenda à 1.854 fr. 65 et fut versé à la caisse communale pour être distribué à des œuvres de bienfaisance[2]. Mentionnons que le rapport sur la dite Banque dit en terminant qu'elle ne rend de réels services que lorsque les crises sont passagères, comme en 1870. Lorsque le malaise est grave et de

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1875, p. 112.

[2] *Ibid.*, 1878, p. 117.

longue durée, elle devient en quelque sorte un leurre pour le négociant qui caresse vainement l'espoir de faire mieux dans des temps plus prospères[1].

MESURES PRÉVENTIVES

Tout en prenant des mesures pour parer aux effets immédiats de la stagnation des affaires, particuliers, sociétés, communes et Etat cherchèrent, dans tous les domaines, des réformes pouvant procurer à l'industrie la possibilité d'aller au-devant d'une nouvelle période de prospérité.

En 1879, on s'occupa aussi dans les montagnes neuchâteloises de nouvelles industries. Le Conseil d'Etat demanda même, au Grand Conseil, un crédit de fr. 2000, dans le but de favoriser, par un concours, les études en question[2].

[1] A Genève, on avait créé des chantiers nationaux pour quatre cents ouvriers sans travail, qui recevaient un salaire supérieur à ce qu'ils méritaient. Mais les expériences ne furent pas favorables. On constata de nombreux abus. On crut aussi voir que les ouvriers horlogers ou bijoutiers forcés de chercher dans les rudes labeurs de la pelle et de la pioche leurs moyens d'existence, éprouvent de la peine à reprendre les travaux délicats de l'atelier. Trop souvent, ils prennent de funestes habitudes dans un genre de vie qui les sort entièrement de leur état normal.

On abandonna donc l'idée des chantiers de routes et on chercha d'autres remèdes au chômage.

On proposa entre autres :

1° La fabrication de l'article de Paris, soit du papier dentelle pour confiseurs, jardiniers, lanternes vénitiennes, cartonnages, etc. ;

2° La fabrication du lacet et du galon ;

3° La fabrication de pendules de voyage (*Rapport du Conseil d'Etat de Genève sur la crise*, 1879).

Il va sans dire que les industries citées vaudraient mieux que le travail dans les chantiers. Mais elles demandent aussi un apprentissage plus long et des installations spéciales.

Au reste, toute mesure qui, en temps de crise, augmente la quantité des produits encombrant le marché semble d'emblée malheureuse et allant à contrefin du but poursuivi.

S'il faut occuper les ouvriers qui chôment (pour éviter l'oisiveté et la déchéance morale qui en découlent), ce sont les travaux publics qui offrent le moins d'inconvénients. Etant d'un genre spécial, ils n'ont du moins aucune influence sur le marché.

[2] Le concours ne donnant pas de résultat, les 2000 fr. furent employés pour l'exposition de Melbourne. (*Rapp. de gestion du Conseil d'Etat* 1880.)

On parla de la fabrication de cigares, genre Brissago, de lait condensé, de bière, d'allumettes, d'armes[1].

Mais l'attention se concentra, malgré tout, sur l'horlogerie. L'industrie neuchâteloise se voua de plus en plus à la montre en or; à l'instar de celle des autres cantons suisses, elle passa petit à petit aussi à la fabrication mécanique[2]. (La Fabrique des Billodes au Locle date déjà de 1871).

On réclama de nouveau :

1° l'amélioration de l'apprentissage par la législation;

2° l'abolition des termes (St-Georges et St-Martin) et le paiement de tous les ouvriers par mois ;

3° une loi sur les marques de fabrique ;

4° une loi fédérale sur le contrôle, avec restriction de la liberté absolue consacrée par la loi de 1865[3].

Au *point de vue commercial*, on fit un nouvel effort pour éliminer les intermédiaires.

La foire de Leipzig perdit les vestiges de son ancienne importance[4].

Le nombre des comptoirs augmenta dans les pays d'outremer. On reconnut aussi que c'est bien plutôt par la bonne qualité de nos produits que par la modicité du prix que nous parvenons à lutter sérieusement[5] contre la concurrence étrangère[6].

On commença, vers la fin de l'époque qui nous occupe, à demander des secours sérieux à la *Confédération* qui, depuis la Constitution de 1874, était plus forte et mieux à même d'inter-

[1] *National suisse,* n° du 16 juillet 1879.

[2] La « Montagne » surtout La Chaux-de-Fonds, le fit avec hésitation et non sans regretter de voir remplacer par des fabriques où les ouvriers travaillent en caserne, le labeur quasi domestique de l'établissage. A la Chaux-de-Fonds, les fabriques ne se multiplient qu'après 1900. (Voir sur le travail à domicile, ses avantages et ses inconvénients, ainsi que sur la fabrication mécanique, l'ouvrage déjà cité de M. Fallet).

[3] *National suisse,* 23 décembre 1876.

[4] Aujourd'hui, la foire de Leipzig regagne en importance comme foire d'échantillons. *(Gebrauchsmusterlagermesse).*

[5] Cette idée fera petit à petit son chemin. Elle aboutira à la thèse : *Ce qui est bon n'est jamais cher*», idée en somme contraire à toute la politique des affaires du XIX^e^ siècle.

[6] *National suisse,* 6 septembre 1879.

venir dans les questions commerciales. Les industriels demandèrent à la Confédération la nomination de nombreux agents consulaires[1].

En 1876, alors qu'il s'agissait d'un traité de commerce avec l'Italie, le *National suisse* demanda un représentant de l'industrie horlogère dans le nombre des commissaires suisses.[2]

Si le canton de Neuchâtel demandait des traités de commerce, il combattait les tendances protectionnistes qui commençaient à se faire jour en Suisse. Il était, est encore et restera partisan du libre-échange absolu, ce dernier, selon lui, assurant seul la vie à bon marché (voir déjà page 43)

Le Conseil municipal de la Chaux-de-Fonds[3] demanda à la Confédération la revision du traité de commerce avec la France qui fabriquait elle-même, depuis longtemps déjà, et sur une grande échelle, la montre de poche à Besançon ; cependant, dit le Conseil municipal, nous lui fournissons encore certains articles dont la consommation augmenterait certainement,

1. si l'administration voulait reconnaître comme suffisant le contrôle neuchâtelois ;

2. si une réduction pouvait être obtenue sur les droits d'entrée[4].

En outre, le Conseil municipal pria le Département fédéral du Commerce d'user de toute son influence pour obtenir du gouvernement de Washington un adoucissement du régime protecteur.

---

[1] Voici comment s'exprimaient à ce sujet les membres de la Commission cantonale neuchâteloise délégués à l'Exposition de Vienne (1873):

« L'augmentation toujours croissante de la production en Suisse, la multiplicité des places de commerce où se déversent nos produits exigent désormais la création de nombreux agents consulaires, partout où il y a utilité d'en créer, cela pour nous permettre de placer directement et avec sécurité nos produits.

Dans le même but, nous demandons à l'instar de ce qu'a fait la Belgique, des traités de commerce pour l'échange direct et réciproque avec les places de commerce de tous les pays civilisés et de leurs colonies. C'est là une question d'intérêt général, non seulement pour le canton de Neuchâtel, mais pour la Suisse. (*Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1875.)

[2] *National suisse*, 19 mars.

[3] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1876.

[4] La France introduisait à ce moment en Suisse des ébauches de montres, moyennant un droit fédéral de 8 fr. le quintal, tandis que les produits similaires suisses payaient 50 fr. les 100 kilos pour entrer en France.

Au Cantonal aussi, l'on travailla. Le Conseil d'Etat, par circulaire du 2 février 1876, demanda des renseignements sur l'état du commerce, des métiers, de l'industrie et de l'agriculture dans les différentes localités du canton.

En 1880, la même autorité institua auprès du Département de l'Intérieur une commission supérieure du commerce et de l'industrie. Cette commission devait être permanente et avait pour but d'étudier les questions qui lui seraient soumises par le Conseil d'Etat.

Au Communal, on s'occupa toujours des Ecoles professionnelles. La Chaux-de-Fonds développa l'Ecole d'horlogerie et l'Ecole d'art, créa l'Ecole de mécanique et parla de l'Ecole de commerce. La Commission du Commerce fut réorganisée en 1876. On espérait la rendre plus active que par le passé [1].

« Elle étudiera les questions qui lui seront adressées pour préavis par le Conseil communal ou par la Société intercantonale [2] des industries du Jura, dont elle formera une section »[3].

On voit que la crise pousse non seulement à une révision de la technique, mais qu'elle éveille encore l'esprit de solidarité et d'association. Les participants d'une même industrie ou d'industries semblables se groupent pour défendre les intérêts communs et pour appuyer les organes politiques (communes et cantons) dans les revendications au Fédéral.

A La Chaux-de-Fonds, une Société d'émulation industrielle fut fondée en 1878, dans le but de stimuler par des concours annuels le perfectionnement des produits horlogers.

Le développement de l'esprit d'association se fit aussi remar-

[1] En 1877, la dite Commission s'occupa, entre autres, d'une enquête sur la fabrication horlogère aux Etats-Unis, de la loi sur le contrôle, des marques de fabrique, des brevets d'invention, et d'un projet de tarif douanier.

[2] La Société intercantonale des industries du Jura (transformée en 1900 en Chambre suisse d'horlogerie) se constitua à Yverdon, le 14 mai 1876 (donc en temps de crise) dans le but :

1. d'établir un lien entre les différentes sociétés locales ;
2. de défendre les intérêts des industries du Jura lors de la discussion de lois fédérales et l'élaboration de nouveaux traités de commerce ;
3. de surveiller les progrès de la concurrence étrangère ;
4. d'étudier toutes les questions d'intérêt général pouvant contribuer à la prospérité de l'industrie et au bien du pays.

[3] *Rapport de gestion du Conseil municipal*, 1877.

quer par la prospérité des sociétés et la création de nouveaux groupements ayant pour but le bon marché de la vie : Sociétés coopératives de consommation et d'approvisionnement, sociétés pour la construction de logements à des conditions avantageuses, pour favoriser l'épargne et la prévoyance, etc. Ces organisations, jusqu'alors plutôt intermittentes, rivalisent dorénavant pour maintenir les prix aussi bas que possible et pour assurer un bien-être stable aux habitants de la montagne [1].

STATISTIQUE

Pour terminer, citons de nouveau quelques chiffres qui permettent de juger dans son ensemble la période de 1862 à 1879.

La population de la Chaux-de-Fonds est montée de 15.741 âmes en 1861 à 21887 en 1879. Elle subit une diminution de 292 âmes en 1876.

Le nombre des montres contrôlées dans le canton monte d'abord de 237.475 en 1861 à 319.406 en 1862, mais, sous le régime de la liberté, il baisse de plus en plus. Même les excellentes années après la guerre franco-allemande ne sauraient le relever sensiblement. En 1876, il tombe à 71026. Il va sans dire qu'on ne peut se baser sur ces chiffres pour juger de la marche des affaires. Tout au plus voit-on que les années de crise favorisent la fabrication des montres non contrôlées.

La statistique de la Caisse d'épargne accuse très bien les mauvaises années (voir deuxième partie). Voici maintenant un tableau comparatif de l'exportation d'horlogerie [2].

---

[1] Les associations fondées dans les années 1870-1880 ont pour but la défense des intérêts généraux des membres.

Avec l'an 1885 commencera le groupement syndical proprement dit, unissant les associés bien plus étroitement, comme nous verrons encore.

[2] Tiré de Gfeller, *op. cit.*

Exportation d'horlogerie de Suisse

Années	Total quintaux métriques	En France milliers de francs	En Italie milliers de francs	En Allemagne milliers de francs	Aux Etats-Unis milliers de francs
1861	784	5.083	811	—	—
1862	1018	4.613	1.059	—	—
1863	1351	4.444	1.402	—	—
1864	1318	3.572	1.041	—	8.477
1865	1305	2.697	802	—	11.302
1866	1621	2.259	623	—	13.093
1867	1918	2.533	773	—	10.362
1868	1867	2.262	1.197	—	10.470
1869	2067	2.416	1.559	—	13.323
1870	1740	1.412	1.726	—	16.512
1871	1899	1.592	1.895	—	17.106
1872	1909	1.894	1.680	622	18.313
1873	1895	1.748	1.473	969	13.054
1874	1185	2.061	1.346	1.154	12.120
1875	1011	1.799	1.353	1.440	8.500
1876	846	1.811	872	1.777	4.810
1877	766	1.817	592	1.569	3.569
1878	868	2.431	334	10.263	3.996
1879	888	2.648	292	7.553	5.292
1880	1373	2.967	141	10.437	10.144
1881	1433	2.863	217	10.094	11.809
1882	1779	4.424	620	10.961	13.238
1883	1722	4.923	1.194	21.377	11.146
1884	1844	4.541	—	15.960	7.470
1885	—	—	—	—	4.000

Remarques. — La statistique suisse n'indiquait, jusqu'en 1884, que les quantités, et encore, pour ce qui concerne l'horlogerie, les données ici reproduites peuvent-elles être fortement influencées par des envois d'horlogerie ordinaire. Les années de crise de 1876-1879 n'en sont pas moins nettement marquées, tant pour le nombre de quintaux exportés que pour la valeur des montres importées par les Etats-Unis.

A partir de 1878, la situation s'améliora. L'exposition universelle de Paris fut un succès marqué pour l'horlogerie suisse. La fabrication américaine n'y était représentée que par la fabrique Waltham. La situation du marché resta peu favorable dans son ensemble, mais quelques genres de montres trouvèrent un écoulement considérable en Russie et en Orient.

VI. LA PÉRIODE DE 1879 A 1887

(Crise de 1884-1887)

Essor

Aux Etats-Unis, la crise avait atteint son point culminant en 1877. En Europe, la reprise ne se dessine qu'en 1878-1879. Elle ne sera, du reste, pas de longue durée. Déjà en 1882 pour la France, en 1884 pour les autres pays, la crise recommencera. Entre temps, l'Europe accuse un lent progrès. Les Etats-Unis seuls poursuivent l'expansion économique fiévreuse qui était générale dans les années 1871-1873.

La situation générale du marché se répercute sur l'horlogerie. L'année 1879 apporte une amélioration sensible dans l'état des affaires. Surtout l'exportation aux Etats-Unis reprend d'une manière réjouissante, grâce au développement de la technique. Pourtant, les prix restent plutôt bas [1].

En 1880, tout le monde, dans les montagnes neuchâteloises, est occupé. Mais l'Europe entière pâtit plus ou moins de la crise de l'agriculture qui subit la concurrence des terres vierges. L'Angleterre et la France redeviennent cependant d'assez bons clients. Les années 1881 à 1883 sont très bonnes, grâce surtout aux Etats-Unis qui semblent reconquérir comme client leur importance des anciens jours. La situation de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie en revanche laisse beaucoup à désirer. En Espagne, en Portugal et en Italie, des aspirations vers le bon et le beau se font jour. L'Orient et les autres pays restent dans leur état normal [2].

D'une façon générale, les fabricants sont devenus plus prudents ; ils font moins de stock qu'autrefois. Petit à petit, on arrive au terme de ce long et pénible procès d'épuration des positions précaires que la crise avait produites [3].

L'Exposition nationale d'horlogerie organisée, en 1881, à La

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1879.

[2] *National suisse,* 16 novembre 1882.

[3] *Rapport de gestion du Conseil municipal,* 1884.

Chaux-de-Fonds par la Société d'Emulation industrielle est un succès [1]

L'an 1882 apporta la loi fédérale sur le contrôle. Elle fut saluée avec faveur par le commerce, surtout en Allemagne. L'Etranger demanda de plus en plus des montres contrôlées [2].

L'entrée en vigueur du *Code fédéral des obligations* eut aussi une influence heureuse sur les affaires.

En 1882, on transforma encore la Banque cantonale en banque d'Etat [3].

Sous sa nouvelle forme, la Banque put rendre de grands services à l'horlogerie, veillant autant aux intérêts généraux du pays qu'aux siens. A l'époque qui nous occupe, le canton de Neuchâtel commença à sentir la concurrence bernoise, surtout par la baisse des prix [4].

---

[1] On croit cependant que l'exposition de nouveautés, surtout dans les machines, souffre du fait que les inventions ne peuvent être brevetées. On sent de plus en plus la nécessité de protéger la propriété intellectuelle et industrielle. Les idées ont donc changé à ce sujet, car autrefois, dans les années 1820-1850 surtout, on estimait que la protection n'avait pas une grande valeur et qu'elle comportait surtout des injustices en ce sens qu'une invention peut être faite à la fois par différentes personnes sur la simple indication de l'idée générale (voir page 32).

L'article constitutionnel prévoyant la protection des inventions des dessins et des modèles fut voté en 1882.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1882.

[3] Les radicaux crurent par là se libérer définitivement de la tutelle de l'aristocratie (*National suisse*, 22 juin 1882).

[4] Voici ce qu'en dit le rapport de la Commission de commerce au Conseil municipal de la Chaux-de-Fonds en 1882 :

« Il faut attribuer la baisse des prix en partie à la concurrence de l'industrie bernoise, dont les fabriques ont sur nous l'avantage de réunir dans un seul établissement le personnel pour la fabrication de la montre d'un bout à l'autre, et de posséder des ouvriers ayant moins de besoins. Elles nous enlèvent peu à peu les genres simples, uniformes et se prêtant avantageusement à la fabrication au moyen de machines ».

« Aussi voyons-nous notre ville abandonner de plus en plus ces genres courants et se vouer davantage au perfectionnement, à la nouveauté, à la variété, en un mot à l'horlogerie plus soignée, ne se prêtant pas à la fabrication par la machine. Cette horlogerie constitue plus spécialement un art exigeant de la part de l'ouvrier un apprentissage et des connaissances techniques et lui offre une rétribution mieux en rapport avec ses besoins, dans un climat qui exige une bonne nourriture et un certain confort ».

« La partie du montage de boîtes argent, entre autres, a passé complètement à nos voisins. On ne trouve aujourd'hui plus de monteurs de boîtes argent à La Chaux-de-Fonds ».

Mais la production neuchâteloise ne diminua pas pour autant.

La question des prix continue cependant à occuper les esprits en 1883 et 1884. Elle éveille bien des inquiétudes et des plaintes[1].

On cherche à y remédier en améliorant constamment la technique.[2]

On se demande aussi si, par une entente entre concurrents ouvriers et patrons[3], on ne pourrait pas réagir quelque peu contre la baisse des prix et les abus du crédit[4].

Ces idées s'accentuent avec le retour de la stagnation des affaires qui commence déjà en 1883 et s'affirme pendant les années 1884 et 1885. Nous verrons qu'elles aboutiront à un mouvement mémorable en faveur des syndicats industriels.

Le rapport de la Commission du commerce de La Chaux-de-Fonds, de 1884, juge très bien la situation de l'horlogerie et le caractère spécial de la crise nouvelle qui, à un degré plus fort encore que celle de 1873, prend la forme d'une maladie chronique:

« Touchant l'état général des affaires, nous n'avons malheureusement rien de bien réjouissant à mentionner. Le ralentissement que nous avions signalé dans nos précédents rapports s'est accentué de plus en plus et est devenu très sensible depuis fin 1884.

« Le chiffre des exportations pour les Etats-Unis a diminué notablement et la consommation de nos produits dans les autres pays s'est ressentie du malaise qui règne dans les affaires en général et qui est aggravé ici et là par des faits spéciaux qui sont particulièrement sensibles pour notre industrie.

« Ce qui est surtout inquiétant pour le moment, c'est que les causes de cette stagnation dans le domaine commercial et finan-

---

[1] En quinze ans, la valeur de la montre et le prix de la main d'œuvre étaient tombés de 50 %.

[2] En 1883, la première fabrique avec force motrice est établie à La Chaux-de-Fonds.

[3] *Rapport de la Commission du Commerce de La Chaux-de-Fonds*, 1883.

[4] L'ancienne coutume de solder le compte des ouvriers à St-Georges et St-Martin avait fait place, il est vrai, au payement mensuel. Mais entre les divers ateliers, et surtout dans le commerce de montres, les délais de crédit devenaient de plus en plus longs.

cier ne sont pas nettement définies et que dès lors il est impossible de prévoir la durée de ce marasme En terminant ce rapport, nous ne pouvons nous empêcher de faire quelques réflexions sur l'état de choses actuel.

« Ce siècle se distingue par une activité prodigieuse dans tous les domaines ; des progrès incessants sont réalisés et l'homme a à sa disposition des moyens merveilleux pour seconder ses aptitudes particulières, spécialement au point de vue industriel.

« Les communications se font avec une rapidité inconnue autrefois ; l'échange des produits peut s'opérer à des distances considérables et on n'a plus à redouter les disettes qui éprouvaient si rudement certaines contrées et décimaient les populations.

« Il semble donc que ce courant de civilisation et de progrès devrait influer d'une façon favorable sur la situation générale et que les conditions d'existence devraient se modifier d'une manière avantageuse, surtout là où les ressources du sol viennent en aide au travail industriel.

« Nous sommes malheureusement bien loin d'une ère aussi prospère et la période critique que nous traversons est la meilleure preuve qu'il ne suffit pas d'une ou deux bonnes années et de récoltes abondantes pour que le bien-être règne partout.

« Malgré la quantité des produits manufacturés au moyen des machines qui ont abaissé la valeur de la main-d'œuvre, malgré les énormes récoltes faites dans certains pays, on n'en constate pas moins qu'il y a partout une foule de gens qui manquent du strict nécessaire.

« Et cependant, les capitaux abondent et ne trouvent pas un emploi rémunérateur, à moins qu'on ne sorte des limites de la prudence dans leur placement. D'un côté on voit des entreprises de toute nature qui périclitent faute d'argent, de l'autre des sommes colossales qui chôment ou à peu près, faute de garanties suffisantes pour solliciter leur activité ».

Il ne s'agit donc plus de crise financière.

La fin du rapport est pessimiste. Se basant sur la prospérité peu accentuée et de peu de durée qui avait suivi la dernière dépression, il conclut à une fréquence et une intensité toujours plus grandes des crises qui seront interrompues seulement par de courts moments de soulagement, résultant d'une réforme judi-

cieuse, « nouveau jalon sur la voie difficile à explorer du progrès industriel ».

Si une Commission officielle écrit de la sorte, on comprend alors que la théorie dite « catastrophique de l'effondrement » de la société capitaliste trouve, à cette époque, de nombreux partisans[1].

L'avenir apparaît d'autant plus sombre que le passé paraît plus beau. On chante de nouveau les temps où l'horlogerie était « la plus lucrative des industries et où le moindre ouvrier gagnait largement sa vie, pouvait s'accorder tout le confort désirable, où, quand il était économe, il réalisait en peu d'années une petite fortune[2].»

Nous savons maintenant ce que valent ces hymnes. En réalité, les époques de grande prospérité ont toujours été bien courtes. Elles ont toujours alterné avec des moments de souffrance, et surtout avec des périodes d'une évolution lente, constante, procurant une existence convenable, mais gagnée par un labeur soutenu. Cela n'empêche qu'on considéra pendant longtemps, dans les montagnes neuchâteloises, le métier d'horloger comme le seul honorable et que, pour rien au monde, un horloger n'aurait fait de son fils un menuisier ou un tailleur.

Crise

Si l'essor de 1879-1883 n'avait pas été brillant, la crise qui le suivit fut aussi moins violente. Il n'y eut pas de comité de secours ni de banque industrielle, mais on s'occupa d'autant plus des causes de la dépression et surtout des moyens d'en sortir.

Au commencement de l'année 1885, des journaux, entre autres *Le Pays*, paraissant à Porrentruy, publient des articles alarmants. Le *National suisse* conteste la gravité de la situation. « Les affaires », dit-il, « ne sont pas lancées, c'est vrai, mais il n'y a pas crise[3] ».

[1] Cette théorie est aujourd'hui critiquée et rejetée par des marxistes eux-mêmes. MM. Bernstein et Tugan-Baranowsky l'ont successivement attaquée et repoussée. M. Kautzky lui-même, qui représente la tendance radicale dans l'Ecole collectiviste allemande, la reconnaît inexacte et prétend même qu'elle n'a jamais été professée par Karl Marx.

[2] *National suisse*, 8 octobre 1884.

[3] *National suisse*, 23 janvier 1885.

CAUSES

Le *National suisse* attribue la stagnation à la transformation de la technique. On crée, dit-il, des fabriques un peu partout. Par la force des choses, cela amène des perturbations dans les rapports d'ouvriers à fabricants, de fabricants à acheteurs. Un malaise s'en suit pour certains milieux. Pour fournir des montres au globe entier, on pourra développer encore la production, mais pour le moment, les moyens d'écoulement nous manquent. Le malheur, en tout ceci, est peut-être, que nous n'avons pas su nous adapter assez rapidement aux nouvelles conditions d'existence créées par la fabrication en grand et à bon marché par les machines[1].

Le *National suisse* constate donc, je crois avec raison, une crise constitutionnelle[2].

Il expose cette idée à plusieurs reprises, entre autres dans les numéros des 23 et 24 janvier 1885, sans toutefois insister suffisamment sur le caractère passager de la situation quelque peu précaire. Voici ce qu'il dit :

« Nous avons vu des années où les commandes arrivaient de toutes parts, où les fabricants ne pouvaient satisfaire leurs clients, où les ouvriers étaient surchargés d'ouvrage, où tout le monde gagnait largement sa vie et où les bénéfices s'accumulaient rapidement.

« Nous avons aussi vu les années de la misère ; celles des crises, de véritables crises, celles-là, qui absorbaient les capitaux des uns, les économies des autres, qui privaient les familles ouvrières de travail et de pain, qui jetaient le découragement dans tous les cœurs et assombrissaient lugubrement l'avenir.

« Maintenant, il n'y a pas crise dans ce sens ; il n'est pas difficile de trouver chez nous des fabricants peu pressés, des ateliers où l'ouvrier attend parfois l'ouvrage ; il n'est pas difficile de trouver des gens qui se plaignent de la baisse des prix, voire des ouvriers sans travail.

[1] *National suisse,* n° 1, 1885 ; voir aussi *Fédération horlogère,* 1887, n° 7.

[2] En 1885, il y eut pourtant un petit recul dans les affaires en général. (Voir les chiffres du contrôle, deuxième partie)

« Mais cet état de choses, un peu plus grave maintenant qu'aux jours de grande activité, est un état permanent dans une ville de vingt-quatre mille âmes, dont l'industrie horlogère est la seule ressource. Il est permanent, et cela s'explique : il faut tenir compte des mille circonstances au milieu desquelles se meut un de nos ateliers, en particulier de la concurrence qu'ils se font dans le domaine des prix, de l'habileté, de la qualité de l'ouvrage, de la variété, de la nouveauté; puis il y a les saisons de l'année qui exercent une grande influence, la situation des pays étrangers tantôt prospère, tantôt misérable, le changement de mode, les perturbations douanières, la concurrence étrangère, etc.

« Même dans les belles années de 1872 et suivantes, nous avons vu des ateliers décliner : tantôt c'était ce qu'on appelle un genre qui n'avait plus cours et qu'il fallait abandonner, tantôt c'était une concurrence, tantôt une invention mécanique qui modifiait les procédés d'une partie, tantôt l'incapacité du chef de l'atelier. »

Le *National suisse* croit encore pouvoir affirmer que le mal, à La Chaux-de-Fonds, est peut-être moins grand qu'ailleurs. « Si un ouvrier », dit-il, « n'a plus d'emploi dans un atelier, il en cherche un autre. La multiplicité des ateliers dans la même localité est une sécurité immense pour les travailleurs ».

Le marasme des affaires se prolonge cependant[1].

Il dure toute l'année 1885 et continue en 1886 et 1887. De temps en temps, une faillite est prononcée. Comme la situation est troublée partout, il ne peut s'agir uniquement d'une crise locale de transformation. Il doit y avoir à la base de la dépression des causes plus générales[2]. (Voir déjà page 94).

On commence donc à vouer une attention particulière au phénomène si angoissant des crises économiques. La bibliographie

[1] En 1885, 111 ouvriers et 22 ouvrières des Montagnes neuchâteloises, avec les enfants au total 187 personnes, émigrent aux Etats-Unis.

[2] A cette époque, on disait couramment : Quand l'Amérique ne va pas, rien ne va. Or l'Amérique n'allait pas. Elle était elle-même en pleine crise.

L'arrêt général constaté à ce moment dans l'évolution industrielle s'explique peut-être en partie par le fait suivant : On prévoyait l'emploi proche de l'électricité et les changements énormes qu'elle apporterait à la technique. Mais on n'osait pas encore se lancer en toute sécurité dans la nouvelle voie, d'où les hésitations, la désorientation, la stagnation.

foisonne en publications traitant ce sujet. Chaque économiste y va de son essai plus ou moins important, de son opinion plus ou moins entendue. Ils sont loin d'être tous du même avis. Mais de l'ensemble des publications jaillirent quelques lumières. Rappelons-nous qu'au début du régime industriel, des voix isolées, provenant surtout des camps conservateurs, avaient crié « gare » prétendant que l'humanité avec le machinisme, la division du travail, la liberté économique et personnelle, se lançait sur une fausse voie. Elles ne furent pas entendues. Les hommes écoutèrent ceux qui demandaient plus de liberté, plus de machines, plus d'expansion. Ils crurent par là se procurer plus de bien-être. En horlogerie, le régime du « laisser faire » triompha, en 1865, par l'acceptation de la loi sur le contrôle. Cette loi consacra la liberté entière dans un domaine qu'on avait cru jusqu'alors devoir contrôler avec le plus grand soin.

Mais l'individualisme n'apporta pas le bonheur promis. Sous le régime de la liberté à peu près absolue seules les années 1871-1873 furent véritablement bonnes ; après vint une crise longue et pénible jusqu'en 1879, puis un essor faible et court aboutissant de nouveau à la stagnation.

REMÈDES

Beaucoup de gens en vinrent alors à douter de la valeur de la liberté comme panacée et de l'efficacité du seul effort individuel. La critique de l'économie politique classique regagna de nombreux adhérents. On trouva des défauts à l'organisation économique moderne. La solution du problème économique et social parut plus difficile.

On s'y attaqua avec d'autant plus d'énergie. Au commencement de 1886, La Chaux-de-Fonds entendit deux conférenciers à ce sujet.

Le premier, M. R. Comtesse, parla sur le sujet : « Notre avenir industriel » et demanda l'effort collectif, soit le groupement syndical, et une Chambre permanente du commerce et de l'industrie[1].

[1] *National suisse*, 10 février 1886.

Le second, M. Spychiger, était plus théorique et plus socialiste; il dénonça l'« anarchie de la production » et la « sous-consommation ouvrière ». Il parla de la tendance générale à la baisse du profit comme cause de crises et demanda la création d'associations de production avec l'aide de l'Etat[1].

Presque en même temps (30 janvier), quelques citoyens convoquèrent, à la Tonhalle de Bienne, une grande assemblée, à laquelle six cents fabricants, chefs d'ateliers et ouvriers discutèrent les mesures à prendre pour relever l'industrie. Un concours ouvert par l'assemblée provoqua quarante-cinq travaux dont plusieurs furent primés. La Commission nommée à cet effet groupa les idées avancées concernant les causes des crises et les mesures à prendre[2].

A peu près toutes celles que nous avons énoncées au cours de ce travail y figurent. Parmi les causes des crises, de la baisse des prix et de la main-d'œuvre qui furent citées, je relève la surproduction, la trop grande liberté, le progrès de la technique, la concurrence, le protectionnisme, les chemins de fer, la « patraque », le manque de connaissances techniques et surtout commerciales, la fraude, l'augmentation de la population.

Pour combattre le malaise dont souffrait la contrée horlogère, on indiquait entre autres les moyens suivants:

a) au point de vue de la situation commerciale et du crédit: Extension des débouchés, association de producteurs, agents de vente, fixation des conditions de vente, chambres de commerce, réforme du crédit, suppression de la consignation[3].

b) au point de vue de la concurrence étrangère : généraliser

---

[1] *National suisse*, 27 février 1886.

[2] Le *National suisse*, nos du 5 août 1886 et suivants, reproduit tout le rapport.

[3] Il ne s'agit pas seulement de raccourcir les délais de crédit. Le rapport de gestion du Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds, 1884, parle aussi de la création d'un bureau de renseignements et contentieux, pour empêcher les nombreux abus de crédit. Cette idée a été réalisée en 1913 par le syndicat des fabricants de montres en or. M. L. Bourquin-Borel, dans un travail primé, demande entre autres l'application du warrant à l'horlogerie et la possibilité d'obtenir des banques des prêts contre le droit de vérifier périodiquement les livres.

la fabrication mécanique, la réclame, des expositions collectives, des écoles professionnelles[1], etc.

c) de bonnes lois[2].

L'idée qui domine est cependant la nécessité de créer des *groupements industriels*, soit des *syndicats patronaux et ouvriers*. L'assemblée de la Tonhalle fut donc le commencement du mouvement syndical dans l'horlogerie[3].

Avec la création de syndicats, la politique industrielle subit un changement d'orientation des plus significatifs. Ce n'est plus uniquement l'accroissement de la production que l'on cherchera, mais au contraire l'adaptation de la production à la consommation. Alors que la politique industrielle des deux premiers tiers du XIX^e^ siècle avait favorisé surtout le consommateur, on pense maintenant à l'intérêt du producteur. Nous verrons que cette politique restrictive pourra être d'une importance capitale dans la question des crises.

Une des conséquences directes de la crise, et plus spécialement du mouvement syndical qui en résulta, fut la création de deux journaux: l'un, la *Fédération horlogère,* fondé en 1887, devint l'organe patronal, l'autre, la *Solidarité* (depuis 1893, *Solidarité horlogère*), créé en 1887 également, celui des ouvriers.

Genève avait créé, quelques années auparavant, le *Journal suisse d'horlogerie*. Les intéressés à l'horlogerie, tant patrons qu'ouvriers, avaient donc maintenant leurs organes attitrés. La *Fédéra-*

---

[1] A La Chaux-de-Fonds, on insista à ce moment surtout sur la nécessité de former des commerçants. M. Comtesse, dans la conférence citée, attribue beaucoup de faillites à l'ignorance des fabricants en matière de comptabilité. Il demande la création d'écoles de commerce. (Celle de La Chaux-de-Fonds fut fondée en 1890).

« Ce qu'il faut pour notre exportation d'horlogerie », dit le *National suisse* du 23 janvier 1885, « c'est un nombre plus grand d'hommes courageux, commerçants, instruits, qui aillent planter leurs tentes dans toutes les contrées accessibles aux produits européens, qui y créent des comptoirs, non seulement des comptoirs de vente, mais aussi des comptoirs d'échange. » Cette idée est d'actualité à l'heure qu'il est.

[2] Diverses lois fédérales ayant pour but la consolidation et l'organisation du régime industriel virent le jour en ces années : Je cite les lois fédérales sur les brevets d'invention, sur les dessins et modèles, sur la protection des marques de fabrique et de commerce (1888).

[3] Je renvoie à ce sujet au travail que j'ai publié dans la *Revue suisse pour l'enseignement commercial*. 1909, n^os^ 11 et 12 ; 1910, n^o^ 1.

tion horlogère plus spécialement, grâce à son excellent rédacteur, M. F. Huguenin, rendit bientôt des services très appréciés par ses renseignements sur le côté économique de l'industrie et l'attention toute particulière qu'elle voua à la situation du marché.

Notons encore que les institutions d'intérêt général, sociétés, journaux, etc., créées à cette époque, n'auront plus une durée éphémère, comme leurs précurseurs, dont la plupart furent lancées dans un moment de dépression et délaissées dès que les affaires reprenaient.

On peut en conclure, d'un côté, que l'organisation de l'industrie a atteint une certaine maturité, d'un autre, que la concurrence extérieure devient de plus en plus redoutable, le marché de plus en plus compliqué. Dans ces conditions, il faut, pour lutter victorieusement, des armes perfectionnées et, surtout, une certaine politique collective des affaires dont les décades précédentes n'avaient pas senti le besoin.

L'organe ouvrier apporte une note nouvelle dans la discussion des causes des crises et de leurs remèdes. Il lutte contre toute baisse de la rémunération du travail. « L'avilissement des salaires », dit-il[1], « ne peut pas occasionner une hausse permanente des profits; ceux-ci se trouveront toujours ramenés par la concurrence à leur taux naturel et nécessaire »[2].

Dans son numéro du 26 mai 1887, la *Solidarité* raille les bourgeois. « On entend dire tous les jours », écrit-elle, « que les magasins regorgent de produits, et l'on s'ingénie en même temps par tous les moyens, à fabriquer plus rapidement et à meilleur marché ».

D'après la *Solidarité*, la cause des crises se trouve surtout dans la surproduction. « Il est certain », dit-elle, « que l'institution de syndicats juridiques et obligatoires constituerait déjà une mesure d'une grande efficacité, mais il faudrait, croyons-nous, que la machine, cause de tant de mal, retourne à son propriétaire légitime ». Nous voyons donc déjà se dessiner l'idée du remède suprême prôné par les socialistes. Pour eux, comme pour les con-

---

[1] *Solidarité,* 6 août 1887.

[2] L'idée est juste jusqu'aux mots « naturel et nécessaire » qui sont l'expression d'une théorie contestée et contestable.

servateurs, le mal c'est la machine, mais seulement aussi longtemps qu'elle est propriété individuelle.

La dépression persista jusqu'en 1887. Elle ne facilita pas le groupement syndical. Le marasme avait bien fait sentir le besoin de solidarité. Il provoqua, en même temps, la tentation de conclure des affaires en accordant clandestinement des conditions anti-réglementaires. On apprit également à connaître la fâcheuse politique des outsiders qui profitent du groupement sans en avoir les charges[1].

CONCLUSIONS

La statistique fédérale des montres exportées qui fut établie dès 1885 accuse une augmentation successive des chiffres à partir de l'année indiquée ; (voir deuxième partie).

Le tableau des montres contrôlées (voir deuxième partie) n'accuse un recul que pour 1885.

A la Banque d'Epargne, les prélèvements ne dépassent jamais les versements.

La population de La Chaux-de-Fonds, à son tour, ne cesse de croître, même dans la plus mauvaise année (1885). On peut conclure de tous ces faits qu'il n'y a pas eu crise prononcée entre 1880 et 1890. Pourtant tout le monde parlait de marasme. Le malaise, les causes citées plus haut mises à part, peut s'expliquer comme suit : En dix ans, le nombre des habitants de La Chaux-de-Fonds avait augmenté de quatre mille, soit d'un cinquième environ. L'écoulement des montres avait donc beau grandir d'année en année, on n'en eut pas moins le sentiment d'une dépression par le seul fait que la population se multipliait dans une proportion plus forte.

---

[1] Les conflits entre ouvriers et patrons devinrent plus fréquents. 1887 p. ex. vit la grève des faiseurs de cadrans et un conflit à Granges. Les divers groupements durent apprendre à connaître leurs forces respectives, avant d'arriver à s'entendre à l'amiable.

VII. LA PÉRIODE DE 1888 A 1895

(Crise de 1891-1895)

Les années 1888 et 1889 virent une reprise générale des affaires[1]. L'impulsion donnée à la fabrication fut même très grande, le travail abondant et régulier[2].

Mais déjà à la fin de 1890, après deux années et demie de prospérité, il y eut de nouveau ralentissement. La situation se compliqua par l'échéance des traités de commerce[3].

L'année 1891 est en baisse sur 1890, surtout pour la montre or. En 1892, la crise est générale dans toute la région horlogère. La dépression continue jusqu'en 1895[4].

CAUSES DE LA CRISE

Les causes auxquelles on attribue la crise sont de nouveau nombreuses. La *Fédération horlogère* (1891), et le *Messager boiteux* (1892) indiquent les suivantes :

Causes intérieures :

1. Surproduction due, cette fois, à la grande facilité de fabrication, grâce aux machines ;

2. absence d'une organisation suffisante des producteurs qui ne s'entendent pas pour réduire leur production, au moment opportun ;

3. manque d'éducation commerciale chez beaucoup de fabricants et chefs d'ateliers ;

4. abus du crédit :

a) crédit trop facilement accordé au fabricant ou négociant, par ses banquiers et fournisseurs ;

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil communal* de La Chaux-de-Fonds, 1889.

[2] En Europe, l'essor de 1888-1890 est caractérisé par l'afflux du capital européen vers les entreprises lointaines. En Amérique, les trusts essayent de réglementer la production de l'acier. L'Allemagne continue son évolution vers la grande industrie.

[3] *Rapport de gestion du Conseil communal*, 1890.

[4] En Angleterre, la crise commença déjà en 1890. Les Etats-Unis en revanche ne tombèrent en pleine crise qu'en 1893.

b) crédits trop risqués faits par nos exportateurs à des acheteurs étrangers[1] qui n'offrent souvent aucune surface[2].

c) termes de paiements trop longs[3].

Causes extérieures :

1. Malaise général dans la plupart des pays en relations avec la Suisse : Les uns souffrent de grandes crises financières; c'est le cas pour l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce et tous les Etats de l'Amérique du Sud. D'autres, dont le système monétaire est basé sur l'étalon d'argent, pâtissent considérablement de la baisse continuelle de ce métal ; dans cette catégorie se classent le Levant, les Indes, la Chine, le Japon et les Etats-Unis.

Enfin les Etats d'Europe, surchargés par leurs dépenses militaires, qui absorbent des milliards[4], et péniblement affectés par

[1] C'est en effet par millions que l'on peut estimer les pertes résultées pour l'industrie horlogère de l'abus d'une confiance trop facilement accordée.

[2] Ils ne devraient, dit le rapporteur du *Messager boîteux*, en principe, jamais dépasser 90 jours. Cela diminuerait les risques en cours, permettrait de renouveler plusieurs fois par an le capital engagé, et serait un grand bienfait et une source sûre de profits. Au lieu d'en rester à cette saine notion, il se fait maintenant des échéances à 5, 6, voire 12 et 18 mois. C'est un malheur.

[3] Il est à noter que, depuis la mise en vigueur de la loi fédérale sur le Contrôle, les plaintes sur les abus en matière de titre ont cessé. Il en est de même pour la toute mauvaise qualité des produits. Les machines ont fait une guerre victorieuse à la patraque.

Dans la *Fédération* de 1895, on trouve plusieurs articles sur la « tendance naturelle » au luxe qui est citée comme cause des crises ou, plutôt, comme cause de la misère dans les moments de chômage.

Cette tendance chez les ouvriers, dit le journaliste, est stimulée par l'exemple des patrons, par l'occupation journalière avec des objets de luxe, enfin par l'opinion publique et l'esprit d'égalité qui poussent aux dépenses. Il se développe tout naturellement, dans les populations industrielles, un goût de fanfreluche et de toilette. Ajoutons que, dans un régime industriel, il se forme au sujet de l'épargne un dilemme que l'économie rurale pure ne connaît pas. L'industrie de luxe spécialement, et l'horlogerie en est une, en tout cas pour ce qui concerne les montres or, vit du luxe de ses clients. Comment veut-on logiquement demander à ses ouvriers l'économie ?

[4] En 1894, la *Fédération horlogère* (nos 14 et 15) reproduit un article de Fréd. Passy, sur la surproduction. Le célèbre pacifiste combat l'idée souvent émise que les soldats libérés augmenteraient les crises, car, dit-il, « ils travailleraient ». Il ne dit cependant pas à quoi. S'ils venaient augmenter l'armée des ouvriers industriels plutôt que d'aller à l'agriculture, ils provoqueraient certainement une crise très sensible. Il est vrai, d'autre part, que les dépenses militaires et, par conséquent, les impôts diminueraient.

les rapports tendus qui existent dans la plupart d'entr'eux entre le travail et le capital, par les grèves continuelles et d'autres éléments du même genre si nuisibles à leur prospérité, sont constamment en crise ; leur commerce s'en ressent et notre industrie en subit le malheureux contre-coup.

2. La concurrence étrangère ; plus spécialement celle des Etats-Unis et de la France[1].

Les causes de la crise de 1891 sont plus nettes que celles de la stagnation précédente. Pourtant, il me semble que l'énumération ci-dessus ne touche pas le centre de la question. On parle de surproduction, d'abus de crédit, de crises financières, de concurrence, etc., mais l'importance fondamentale et l'universalité de ces facteurs ne sont pas mises en lumière comme elles devraient l'être.

EFFETS

Nous connaissons les effets constants des crises horlogères et n'y revenons pas. Celle de 1892 avait ceci de particulier qu'elle frappa pour la première fois des organisations syndicales. Et elle frappa si bien que divers groupements sombrèrent, entre autres le syndicat des fabriques d'ébauches[2].

Vers le printemps 1893, les affaires reprirent quelque peu. La *Fédération horlogère* (n° 31) publia alors une jolie esquisse sur l'effet de la crise dans un atelier. La voici :

« Le ciel de notre horizon industriel s'est éclairci. Il y a un fort courant d'affaires. Pour qui connaît et observe nos populations horlogères, le contraste entre les allures d'aujourd'hui et celles d'il y a quelques mois est frappant.

« Il nous souvient d'avoir, il y a quelques mois, visité un atelier où le travail manquait. Tout le monde était à son poste, dès l'heure d'ouverture le matin. Sombre et morne devant son établi désert, l'ouvrier épiait chaque bruit, cherchant dans tout visiteur, dans tout passant presque, à découvrir un messager de bonnes nouvelles. Mais ils étaient rares alors, les porteurs de bonnes nouvelles, c'est-à-dire ceux qui apportaient du travail. Et quand

[1] C'était l'époque de la guerre douanière entre la France et la Suisse (1892-1895).

[2] Voir mon travail sur les syndicats horlogers, *op. cit.*

une commande arrivait enfin, chacun se pressait pour savoir s'il en aurait sa part ; on distribuait tant bien que mal le travail à exécuter, selon les aptitudes spéciales des ouvriers ; les privilégiés s'y mettaient avec ardeur, avec rage même, pour pouvoir s'offrir à la prochaine distribution ; les autres demeuraient là, pensifs et soucieux, attendant leur tour. »

L'auteur reproche pour finir à la population horlogère le manque de prévoyance et sa mobilité d'humeur et de caractère.

Les leçons du passé, dit-il, sont ainsi trop perdues.

Jusqu'en 1892, il est difficile de comparer les crises horlogères au point de vue de leur caractère, de leur intensité, de leurs effets, de leur durée exacte, des enquêtes sérieuses n'ayant pas été faites jusqu'alors. Il est cependant certain que la nouvelle crise dut ressembler beaucoup à celle de 1875, à en juger du moins d'après les mesures prises pour y remédier.

REMÈDES

Remèdes immédiats. — Plus rapidement que par le passé, les autorités communales et cantonales s'émurent de la situation précaire de la principale industrie du canton. Une commission extra-parlementaire, nommée par le Conseil d'Etat, chercha les causes du malaise. M. F. Huguenin rédigea, en son nom, un volumineux rapport, dans lequel il conclut à l'entreprise de travaux publics, à la création d'une banque industrielle et d'une caisse de prêts gratuits en faveur des ouvriers qui ne veulent pas recourir à l'aumône.

Déjà au mois de juillet, des travaux publics étaient en voie d'exécution au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Cette dernière localité avait également fondé la traditionnelle Banque industrielle.

L'idée des prêts gratuits (lancée déjà le 17 mai 1892 par une motion au Grand Conseil signée de dix députés), fut en revanche fort discutée. Beaucoup de personnes craignirent des abus. Ainsi on ne la créa pas, quoique des institutions semblables existassent déjà dans de grandes villes, telles que Londres, Paris et Hambourg.

En 1893, la Chambre cantonale de commerce, fondée le 19 novembre 1891, entreprit une enquête sur les loyers.

En 1895, le Département de l'Intérieur la chargea d'une en-

quête concernant le chômage involontaire. Mais il n'y eut que trois réponses, deux de la part de particuliers, une d'une corporation. La question dut donc être abandonnée.

Voici maintenant les mesures prises par les autorités de La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil communal constitua un Comité spécial composé de 15 membres, pris dans tous les groupes de la population et le chargea de délivrer aux ouvriers sans travail des secours soit en espèces, soit en nature.

Les fonds mis à la disposition du Comité de secours provenaient du solde d'une collecte, faite trois ans auparavant par un comité poursuivant le même but et d'un fonds du Comité de bienfaisance institué également lors de la dernière grande crise.

La population organisa une grande tombola dont le produit fut versé au Comité de secours.

Les dons affluèrent également de toutes parts.

Enfin, la commune employa, à la fin de l'hiver, un grand nombre d'ouvriers horlogers pour l'enlèvement de la neige et, pendant tout l'été et l'automne, pour la construction de la route du Valanvron.

Voulant éviter l'abaissement des prix de vente qui accompagne chaque crise, la commune réinstitua la Banque industrielle. Ces mesures furent appliquées jusqu'à la fin de l'automne, moment où une reprise des affaires assez sensible se produisit et où les fonds mis à la disposition du Comité de secours étaient épuisés.

Le Comité de secours considéra alors son mandat comme terminé, les chantiers sur la route du Valanvron furent fermés et la Banque industrielle commença sa liquidation [1].

Voici les comptes de recettes du Comité d'assistance :

Reliquat d'un ancien fonds pour les ouvriers sans travail		fr. 5280.91
Prélèvement sur les fonds du Comité de bienfaisance		» 10413.90
Dons reçus par le Comité	fr. 1102.21	
Par la Direction des finances	» 4926.55	» 6028.76
Produit net de la tombola		» 26418.25
Intérêts		» 134.79
		fr. 48276.61

[1] *Rapport du Conseil communal*, 1892.

M. R. Comtesse, dans un discours (juin 1912), releva les inconvénients de ce genre de caisses. Beaucoup d'ouvriers, dit-il, justement fiers de leur dignité, ne veulent rien recevoir qui ressemble à une assistance, à une aumône ; ils préfèrent souffrir en secret et s'imposer des privations.

On sentit, déjà à ce moment-là, le besoin de créer une Caisse d'assurance contre le chômage.

La Banque industrielle accorda des prêts sur nantissement à six industriels pour une somme de fr. 18742.—

Comme en 1858, 1870 et 1875, la commune s'était portée garante de la Banque. Mais elle décida en même temps de s'en remettre pour l'avenir à la Société des fabricants d'horlogerie. Somme toute, les services de la Banque furent peu employés, moins qu'en 1870 et 1875 ; ce qui prouve, non pas que la crise ne fût pas aussi forte, mais que les fabricants étaient plus riches ou qu'ils avaient plus de crédit auprès des banquiers qu'autrefois.

Voici maintenant ce que la *Solidarité*, l'organe ouvrier, proposa comme remèdes : On ne sera pas étonné d'y voir la crise peinte en couleurs plus sombres que dans les journaux bourgeois ou neutres. La *Solidarité* (13 février 1892) parle en effet de la « plus affreuse misère » qu'on ait jamais constatée.

La *Solidarité* du 13 février 1892 demande :

1. achat de combustible par les communes pour être distribué gratuitement à ceux qui sont sans aucune ressource et vendu au prix de revient à ceux qui disposent encore de quelques moyens ;

2. suspension de toutes poursuites envers les locataires arriérés[1] ;

3. tarification des logements ;

4. construction par les communes de maisons ouvrières ;

---

[1] Une assemblée ouvrière de La Chaux-de-Fonds, réunie le 9 mars, au Temple français, demanda au Conseil d'Etat d'ordonner, en raison de la crise industrielle, de suspendre en totalité ou en partie l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

La loi autorise cette mesure en cas de calamité publique.

Le Conseil d'Etat, se basant sur une enquête, ne donna pas suite à cette demande. (*Rapport du Conseil d'Etat*, 1892).

5. création d'un impôt progressif communal et cantonal sur les fortunes et les objets de luxe.

Nous avons déjà parlé de la motion de créer une banque de prêts. Elle fut appuyée au Grand Conseil par la députation ouvrière.

Le 11 février 1893, la *Solidarité* publie un mémoire de Seidel. « Si la journée », dit l'auteur, « est diminuée d'une heure, soit de 11 à 10, pour 300.000 ouvriers, il faudra 30.000 ouvriers de plus pour faire le même travail »[1].

Seidel demande aussi l'assurance contre le chômage, mais le grand remède, pour lui, est le collectivisme.

Voyons enfin ce que proposèrent ou firent les patrons :

Dans la *Fédération horlogère* du 27 mai 1891, un fabricant propose :

1. de réduire les heures de travail de 11 à 10 ou 10 $^1/_2$, pour tout le monde, plutôt que de renvoyer complètement une partie des ouvriers ;

2. de combattre la concurrence par la qualité ;

3. de ne plus produire pour le stock, mais de ne fabriquer que sur commande ferme ;

4. de favoriser les véritables ouvriers, ayant un apprentissage complet.

On recommande aussi de résister à toute baisse de prix, car dit-on, en le faisant, on ne vend pas une montre de plus.

Toutes ces recommandations restent évidemment des vœux plus ou moins platoniques aussi longtemps que l'organisation syndicale n'est pas assez forte pour obliger les récalcitrants à suivre le mot d'ordre.

On attendait, à ce-moment-là, beaucoup de bien d'une législation fédérale sur les arts et métiers. On pensait qu'elle faciliterait les rapports entre patrons et ouvriers, conjurant par là la crise sociale. Mais la révision de la Constitution fédérale nécessaire à cet effet fut rejetée par le peuple en 1893.

Quant à l'énergie électrique, dont l'emploi se généralisa à cette époque, on pensait qu'elle causerait un essor nouveau et consi-

[1] Seidel oublie que le travail est alors aussi d'un dixième plus cher et que l'écoulement ne sera donc pas nécessairement le même.

dérable de la petite entreprise. On espérait également qu'avec l'électricité, on pourrait conserver, dans nos montagnes, toutes les branches de la fabrication et ramener celles qui avaient émigré[1].

De fait, on trouve aujourd'hui des moteurs électriques de 1, $^1/_2$, $^1/_4$ et même $^1/_{16}$ cheval. Mais la grande manufacture ne tend pas moins à remplacer de plus en plus l'établissage et le petit atelier.

[1] *Rapport de gestion du Conseil communal*, 1894.

VIII. LA PÉRIODE DE 1896 A 1904

(Crise de 1902-1904)

L'essor de 1896 à 1901

Sous l'influence du développement de l'électrotechnique et de la construction de chemins de fer d'intérêt local, l'industrie minière et métallurgique reprit petit à petit. Les industries produisant des objets de consommation suivirent le mouvement.

L'élan fut particulièrement fort en Allemagne.

Pour l'horlogerie, déjà l'exposition de Chicago (1893) avait été un succès complet. Elle annonça le nouvel essor. En 1895, les affaires reprirent sérieusement[1]. Les plaintes sur la baisse des prix ne cessèrent pas cependant. Beaucoup de personnes la prétendaient plus forte que l'économie réalisée par le perfectionnement des procédés de fabrication[2].

A l'Exposition nationale de Genève, en 1896, l'horlogerie manifesta une grande vitalité. L'exportation d'horlogerie atteignit pour la première fois 100 millions[3]. En 1897, le travail marcha fort. « Il faut fabriquer ferme pendant que ça marche », se disait-on.

On inonda les marchés, surtout de montres métal[4].

Mais on constata certains dangers menaçant l'horlogerie suisse :

1. l'établissement de fabriques à l'étranger ;
2. l'exportation de pièces détachées ;
3. l'installation de termineurs pour le compte de maisons étrangères, enlevant au pays la plus grande part des bénéfices.

Au point de vue cantonal, l'établissement de manufactures

---

[1] C'était l'année où intervint, entre la Suisse et la France, l'arrangement douanier.

[2] La question du chômage et de l'assurance des ouvriers sans travail continua aussi à occuper les esprits. Le 16 juin 1895, M. Jacques Vogt lit à ce sujet un long rapport à l'assemblée de l'Union suisse des arts et métiers.

[3] Rapport de J. David sur le groupe « Horlogerie ».

[4] Les meilleurs clients étaient maintenant l'Allemagne et l'Angleterre ; la Russie et l'Asie Orientale rendaient bien aussi. Les Etats-Unis, en revanche, avaient perdu définitivement leur importance.

dans d'autres cantons et la transformation de fabriques d'ébauches[1] en fabriques d'horlogerie[2], donnèrent lieu également à quelque inquiétude.

En 1898 et 1899, les affaires allaient encore bien. Mais beaucoup de montres s'expédièrent en soumission et formèrent ainsi stock en pays étrangers. L'importation grandissante de boîtes de montres inquiéta aussi les esprits soucieux de la suprématie de l'horlogerie suisse.

En 1900, une forte crise éclate en Allemagne. Pour l'horlogerie suisse, l'année 1900 surpasse encore 1899. Notre industrie remporte un succès sans précédent à l'Exposition universelle de Paris, mais les prix sont toujours bas. On en peut conclure, dit la *Fédération horlogère* (n° 1, 1900), que nos moyens de fabrication se développent dans une proportion égale sinon supérieure à l'écoulement de nos produits et que nous pouvons répondre facilement à la demande de notre clientèle universelle, quelque grande qu'elle soit.

On prévoit la crise. La production, dit le Rapport du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds pour 1900, grâce au perfectionnement de l'outillage et aux nouveaux procédés de fabrication, a suivi une marche constamment ascendante depuis 1896 et a pris un tel essor qu'il est à craindre qu'elle ne puisse marcher toujours d'un pas aussi rapide.

L'an 1901 voit l'apogée de l'industrie (exportation fr. 130.768.707) et le commencement de la baisse. Vers la fin de l'année, en effet, la vague de la crise atteint aussi notre pays. Le dernier trimestre est très calme ; les commandes deviennent de plus en plus rares. 1902 va de mal en pis.

---

[1] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat,* 1897.

[2] Si, dit la *Fédération horlogère* (n° 1, 1898), le développement scientifique des procédés de fabrication dans les fabriques de montres n'est pas accompagné d'un développement correspondant des méthodes techniques dans les fabriques d'ébauches et par une amélioration dans la qualité des parties d'achevage par les établisseurs, le manufacturier se substituera, insensiblement et irrémédiablement, à l'établisseur. A La Chaux-de-Fonds, l'hostilité contre les fabriques n'avait pas encore entièrement disparu.

Crise de 1902 à 1904

CAUSES

Comme par le passé, on énumère de nouveau toutes sortes de causes qui auraient déterminé la stagnation. On cite entre autres : la guerre sud-africaine, les lourds impôts dont sont chargées les nations européennes, les énormes dépenses militaires, la concurrence, etc. Mais on se rend de plus en plus compte que toutes les causes peuvent être groupées en un nombre restreint de catégories (voir deuxième partie), qu'il y a dans l'organisation du monde économique moderne des tendances devant provoquer, par la force des choses, des crises générales plus ou moins périodiques.

EFFETS

Comme toujours, la crise eut pour effet la diminution du travail pour l'ensemble de la contrée horlogère. On constata cependant que le personnel de quelques grandes fabriques restait occupé d'une façon remarquable. Les causes en étaient sans doute la bonne fabrication obtenue par les moyens mécaniques, la réputation des marques de fabrique et surtout l'étendue des débouchés, les grandes usines fabriquant pour tous les pays.

Les ouvriers horlogers habitués, en temps ordinaires, à des salaires relativement élevés et à une vie assez large durent recommencer à restreindre leurs dépenses. Les familles dont les chefs n'avaient pas fait les économies qu'ils auraient pu réaliser pendant les bonnes années firent de dures expériences. Le chômage frappa surtout les ouvriers guillocheurs qui sentirent les effets des machines perfectionnées et actionnées par l'électricité. De toute la région horlogère, c'est La Chaux-de-Fonds qui souffrit le plus. Voici ce que dit le *Rapport du Conseil d'Etat* pour 1902 : « La Chaux-de-Fonds, grâce à son développement rapide et aux multiples ressources qu'elle offre, est un gros foyer d'attraction. Certaines catégories de travailleurs y viennent sans but

précis, dans l'espérance vague de se tirer d'affaire. Elle renferme ainsi, en permanence, à côté de la masse de sa population stable, des éléments flottants, se renouvelant sans cesse et formés d'individus que leur manque d'aptitudes professionnelles ou leur connaissance rudimentaire du métier qu'ils prétendent exercer, désigne à l'avance pour être les premières victimes du chômage et des crises ».

REMÈDES

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds constitua de nouveau une Commission spéciale de secours (7 patrons et 7 ouvriers). Jusqu'au mois d'octobre 1902, fr. 5639.70 furent employés[1]. A cette époque, on constata une reprise des affaires. Mais elle ne fut pas durable. En 1903, le Conseil communal dut faire appel à nouveau aux bons offices de la Commission spéciale de secours. La tâche de cette dernière fut sensiblement facilitée par l'ouverture d'un chantier au square des Crétêts. Un grand nombre d'horlogers y travaillèrent. Ceux qui restèrent inoccupés furent employés à déblayer la neige[2].

Les versements effectués par l'Etat et les communes aux bureaux officiels de travail et de secours furent :

1903	fr.	13.249.90
1904	»	7.782.60
1905	»	3.251.30

On envisagea également la création d'une banque de prêts. Mais le plan fut abandonné[3].

Les syndicats ouvriers de La Chaux-de-Fonds demandèrent de nouveau la suspension des poursuites pour dettes. Le Conseil d'Etat, après une enquête sur la gravité de la crise, répondit par une fin de non recevoir. Ensuite d'une motion déposée au Grand Conseil par les députés socialistes, la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail fut chargée d'une enquête ayant pour but de déterminer l'intensité de la crise. Mais la

[1] *Rapport du Conseil communal*, 1902.
[2] *Rapport du Conseil communal*, 1903.
[3] *Fédération horlogère*, 27 avril 1902.

démarche resta infructueuse, trop peu d'ouvriers répondant au questionnaire distribué. Une seconde enquête provoqua quelques réponses, surtout de la part d'associations ouvrières [1].

Mais elles contiennent peu de statistique et beaucoup de contradictions quant aux mesures à prendre. Le rapport de la Chambre cantonale du commerce indique comme remèdes aux crises (dont elle estime les causes pour la plupart hors de notre portée), des bureaux de placement, des chantiers de travail, des secours en argent, l'assurance pour la vieillesse, les vieillards étant toujours, les premiers, victimes du chômage, et, d'une façon plus générale, le développement continuel de l'instruction, de l'outillage, de la qualité des produits, de l'éducation commerciale, des institutions de crédit, des consulats et de la politique douanière, dans le sens de la conclusion de traités de commerce avantageux.

Dans les milieux patronaux et ouvriers, on commença à réagir contre la baisse des prix, phénomène qui devenait de plus en plus inquiétant. « La différence », dit le *Rapport de gestion du Conseil d'Etat* pour 1904, « ne s'explique qu'à moitié par l'économie réalisée grâce au perfectionnement de nos procédés de fabrication. Nous réalisons un bénéfice moindre sur la vente de nos montres ». La crise favorise évidemment la baisse. Non seulement des négociants étrangers (la *Fédération horlogère* du 2 juin 1902 les appelle « rafleurs ») viennent acheter bon marché à ceux qui ne peuvent pas tenir le stock, les maisons solides aussi cherchent à forcer la vente, quittes à accorder une réduction plus ou moins grande des prix. On chercha le remède dans une reprise du mouvement syndical [2].

[1] Pour le Locle, l'Union ouvrière apprit directement de ses membres que 100 monteurs de boîtes environ avaient chômé 4300 journées valant fr. 25.000.

105 graveurs avaient chômé	4800	journées	valant	fr.	25.000
10 émailleurs » »	780	»	»	»	3.124
5 mécaniciens » »	360	»	»	»	1.440
30 faiseurs de pendants »	240	»	partielles val.	»	1.400

Au total, 250 chômeurs pendant 10480 journées, produisant une perte de fr. 56.964 (*Fédération horlogère*, 28 septembre 1902 et *Rapport du Conseil d'Etat*, 1902.)

Par décret du 30 avril 1903, le Grand Conseil décida de rembourser aux communes le 30 % de leurs versements aux bureaux de travail et de secours.

[2] Jamais crise, en effet, ne fut le point de départ d'un mouvement de concentration aussi prononcé que celle que nous venons de décrire. Le mouve-

La nouvelle période s'ouvrit en mars 1905 par la création du syndicat des monteurs de boîtes or[1].

Une année après, presque toutes les branches de l'industrie horlogère étaient groupées[2].

Les syndicats ouvriers ne vouèrent pas leur attention uniquement à la question des salaires ; les uns après les autres, (les guillocheurs d'abord), ils cherchèrent aussi à limiter le nombre des apprentis[3]. Ils commencèrent par là une tactique nouvelle dans la lutte contre les crises : la limitation de l'offre de la main-d'œuvre.

Par un ensemble de théories et de mesures appelé malthusianisme, certains écrivains cherchent aujourd'hui à ralentir l'accroissement de la population en général.

Il y a là tout un immense problème économique et social qui se pose. Une étude approfondie de la question nous mènerait trop loin. Disons cependant que le malthusianisme généralisé ne diminuerait pas seulement le nombre des producteurs, mais aussi celui des consommateurs. Il est toutefois possible qu'un

---

ment fut particulièrement accentué dans l'industrie électrique, l'industrie des machines, l'industrie minière et métallurgique, les banques. La concentration revêtit des formes très diverses : tantôt celle de la dépossession brutale : c'est le petit lamineur ruiné par le grand ; tantôt celle de la fusion : c'est la grande entreprise qui s'annexe la petite à prix d'argent, la grande compagnie minière achète la petite mine, la très grande banque absorbe la grande, la moyenne ou la petite banque ; tantôt celle de l'association d'intérêts : deux sociétés acquièrent des intérêts respectifs l'une dans les affaires de l'autre.

[1] Le groupement en question s'étendit bientôt à toute la région horlogère. Par des conventions avec les fabricants de pendants et couronnes et avec les fournisseurs d'or, les monteurs de boîtes or surent se garantir d'une concurrence incommode et rendirent le groupement obligatoire. Par le dépôt, par chaque membre du syndicat, d'une traite signée en blanc qu'un tribunal arbitral remplit après jugement et encaisse, on tâcha d'éviter les fraudes.

Vis-à-vis des clients, l'introduction du nouveau tarif des façons et de l'or, ainsi qu'une sévère réglementation des délais de crédit, témoignèrent du but principal et de la force du syndicat.

Quant aux ouvriers, on conclut avec eux un contrat collectif leur accordant des taux de salaires très acceptables.

Encore actuellement, le syndicat des patrons monteurs de boîtes or est le type le plus parfait de l'organisation professionnelle réalisée dans l'industrie horlogère.

[2] Voir mon travail sur les syndicats horlogers, *op. cit.*

[3] *Solidarité horlogère*, 9 août 1902.

ralentissement successif dans l'augmentation de la population s'effectue parallèlement à la difficulté grandissante qu'il y a à se créer une « existence ». Il est possible qu'on en arrive finalement à un certain équilibre entre le nombre d'hommes et les moyens de subsistance. A ce moment, la production industrielle se rapprocherait peut-être aussi d'une certaine stabilité. Les crises, en tant que corollaires de l'évolution, iraient alors en diminuant.

Kautzky, dans son ouvrage *Vermehrung und Entwicklung in Natur und Gesellschaft* se livre à ce sujet à de jolies fantaisies qu'on peut suivre et même admettre comme réalisables sans être pour autant collectiviste-marxiste.

La *Solidarité horlogère* du 17 mai 1902 propose encore, comme remède radical contre les crises, la diminution des heures de travail, sans abaissement des salaires[1] (voir déjà page 109).

Les ouvriers commencent enfin à parler, en 1902, d'une caisse-assurance contre le chômage.

La *Solidarité horlogère* du 28 juin parle d'une caisse de chômage des ouvriers monteurs de boîtes, le numéro du 27 septembre d'une même institution pour les graveurs et guillocheurs.

Mais l'idée est accueillie avec peu d'enthousiasme[2]. Elle se réalise finalement... sur le papier, car l'effet en est suspendu par les organisations ouvrières (1905).

En 1905, la crise est passée. On se trouve de nouveau dans une période d'essor inouï.

---

[1] La proposition citée ne doit pas être confondue avec celle qui tend à diminuer, d'un commun accord, les heures de travail en temps de ralentissement des affaires. Cette dernière mesure entraîne évidemment une diminution proportionnelle des salaires.

La proposition citée n'a rien à faire non plus avec l'Office international pour la protection légale des travailleurs. L'office en question cherche aussi à diminuer les heures de travail, mais moins comme mesure contre les crises que pour généraliser les réformes sociales et pour assurer à tous les ouvriers une existence digne.

[2] *Solidarité horlogère*, 3 janvier 1903 et 6 février 1904.

IX. LA PÉRIODE DE 1905 A 1909

(Crise de 1908-1909)

Essor

L'année 1904 déjà peut être classée dans la bonne moyenne[1]. L'année 1905 est franchement bonne[2]. Non seulement l'exportation est considérable ; grâce aux syndicats, il y a aussi élévation des salaires de quelques catégories d'ouvriers et amélioration des prix de nombreux produits[3].

En 1906, les affaires marchent à toute vapeur et battent un record dans les chiffres d'exportation (voir deuxième partie).

Pendant cette période d'essor, le travail à la main est de plus en plus remplacé par celui exécuté à la machine dans des fabriques modernes admirablement outillées[4].

La Chaux-de-Fonds, en particulier, transforma rapidement son mode de fabrication horlogère. Ses fabricants en comprirent la nécessité et même l'urgence ; plusieurs maisons importantes construisirent des fabriques en 1903 et 1904. D'autres suivirent nombreuses.

Crise

La crise éclata cette fois presque simultanément dans tous les pays. Dès juillet 1907, un observateur averti put discerner son approche. Le 21 mars déjà, la *Fédération horlogère* avait parlé de gros stocks existant à l'étranger et de la demande hésitante. Pourtant les affaires continuèrent bon train encore un moment. Ce n'est qu'au mois d'octobre qu'une panique aux Etats-Unis don-

[1] *Fédération horlogère*, n° 1, 1905.

[2] *Rapport de gestion du Conseil communal*, 1905.

[3] Une enquête sur les salaires, entreprise en 1905 par la Chambre cantonale du commerce, ne donne pas le résultat attendu (*Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1905.)

[4] Les produits de ces établissements sont d'une régularité extraordinaire ; toutes les pièces de la montre sont interchangeables : la qualité est bien supérieure à ce qui se faisait avec l'ancien système d'établissage et les prix de revient plus bas, de sorte qu'aujourd'hui, on obtient à bon marché une montre réglée.

na le signal du relâchement général. Une crise financière inaugura la période de déclin. Le dernier trimestre de l'année 1907 accusa pour l'horlogerie une diminution sensible du nombre des boîtes contrôlées et de l'exportation. Pourtant, l'année 1907 se classe encore parmi les meilleures. Des dix-sept années de 1891-1907, elle est la deuxième en rang. L'exportation qui avait atteint, en 1906, le chiffre de fr. 150.401.527, était encore de fr. 149.267.698 (1905, 131.290.418)[1].

Le fléchissement s'accentua fortement en 1908. Le chiffre de l'exportation tomba à fr. 129.296.578 et à fr. 125.975.155 en 1909.

On se trouvait donc en pleine crise. La différence en moins de 1907-1908 est de fr. 19.971.120 soit 13,5 %. En comparant pour les mêmes années le nombre des boîtes contrôlées, on trouve pour 1908 une différence en moins de 196.339, ce qui représente, sur le chiffre de 1907, une diminution de 21 %. La diminution était donc plus forte pour les montres soumises au contrôle que pour les autres. Cela s'explique par le fait qu'au début des crises, les montres bon marché se vendent plus facilement que les chères[2].

En 1909 la dépression atteignit son maximum.

La crise horlogère, pour s'être fait sentir un peu moins vite que celle qui avait affecté les industries de la soie et de la broderie, dura plus longtemps. Dans bien des milieux, on commença à s'en inquiéter. Certains journaux crièrent à la ruine, exagération ridicule, si l'on pense aux chiffres énormes qu'accusa l'exportation même pendant la période la plus pénible.

La crise était cependant intense. Un ouvrier boîtier ayant quarante années de services disait qu'il n'en avait jamais traversé d'aussi dure pendant sa carrière[3]. Enfin, vers la fin de l'année, les affaires reprirent, et 1910 s'affirma d'emblée comme favorable.

[1] La valeur moyenne des montres exportées avait même augmenté. On attribua cet heureux résulat non seulement à la hausse des salaires et des matières premières, mais aussi aux efforts persévérants des fabricants groupés en syndicats.

[2] Les chiffres d'exportation de 1908 et 1909 dépassent encore ceux de 1904 (128.319.902), année de grande prospérité. Pourtant on sent fortement la crise. C'est dire combien vite on s'habitue à un état de choses supérieur. Le nombre des personnes vivant de l'horlogerie avait évidemment de nouveau augmenté. La Chaux-de-Fonds comptait, en 1908, 39.497 habitants.

[3] *Fédération horlogère*, 13 février 1909.

CAUSES

Un fait à constater : on n'énumère plus, comme autrefois, toute une série de causes plus ou moins accessoires, telles que des défauts techniques, abus dans le titre, etc. On produit maintenant bien et bon marché. Quant au contrôle, la loi fédérale est strictement appliquée. Les fraudes sur le titre sont relativement rares.

L'honnêteté générale a-t-elle augmenté ? Je ne voudrais pas l'affirmer. Mais les abus les plus criants ont été combattus avec succès par la loi et les syndicats. Comme la crise revient, malgré les progrès réalisés dans l'organisation politique, technique et commerciale, on est obligé de conclure qu'on n'a pas encore réussi à en capter la source fondamentale. De plus en plus, on semble admettre, parmi les économistes, que la crise est un phénomène essentiellement psychologique et qu'elle provient du fait que l'homme ne sait pas juger sagement la situation du marché. On exagère toujours, tantôt dans le sens optimiste, tantôt dans le sens pessimiste[1].

Cette théorie des crises pénètre certainement au cœur de la question. L'esprit de spéculation, la recherche du lucre généralisée, l'attrait passionnant de l'inconnu constituent une des principales raisons du mouvement rythmique dans l'évolution économique.

Pour se faire une idée claire des crises, il faut cependant ne pas omettre :

1. la complexité de la vie économique moderne ;
2. le développement continuel de la technique ;
3. l'augmentation ininterrompue de la population industrielle.

L'organe ouvrier, la *Solidarité horlogère*, reproduit, en 1908, les théories de Kautzky et d'Engels qui accusent comme causes des crises le régime capitaliste caractérisé par :

1. la production pour le marché ;
2. la division du travail ;
3. la solidarité de tout le marché mondial ;

[1] Voir *Fédération horlogère*, 1907, plus particulièrement le n° du 27 décembre ; voir aussi Le Bon : *Psychologie des foules*, et, du même auteur : *Opinions et croyances*.

4. l'absence de tout contrôle entre production et consommation, à cause du grand nombre d'intermédiaires ;

5. l'élasticité continuellement grandissante des forces productives.

Cette théorie complète celle qui se base sur la psychologie. Elle traite la même question à un autre point de vue. La première envisage l'homme, la seconde le milieu.

Il est incontestable que la critique socialiste, parente de celle des écrivains conservateurs, a contribué, dans une large mesure, à mettre au jour les défauts du régime économique actuel. Où le socialisme me laisse sceptique, c'est dans ses idées sur l'excellence du régime (ou des régimes) prôné par lui.

La *Solidarité* de 1909 reproduit aussi quelques écrits (datant de 1874) de l'ancien secrétaire ouvrier Adhémar Schwitzguebel.

A. Schwitzguebel croyait encore, comme les anciens radicaux, que ce sont les hommes qui, sciemment, font la hausse et la baisse. Les radicaux de 1848 avaient accusé les rois et la noblesse, lui dénonce les grands capitalistes[1].

EFFETS

Un des effets les plus réguliers de la crise, c'est la baisse des prix. La question a un intérêt particulier pour la période de stagnation de 1907 à 1909, parce qu'il y a des syndicats assez bien organisés. Alors qu'en 1906 et 1907, la valeur moyenne des montres avait quelque peu augmenté, elle baisse de nouveau avec la crise, surtout en 1909. La valeur par unité fut la suivante :

	En 1908	En 1909
Montres métal	fr. 6.34	fr. 5.67
» argent	» 12.89	» 12.14
» or	» 57.43	» 56.93
» compliquées	» 99.61	» 98.28
Mouvements de montres	» 6.70	» 6.50

[1] *Solidarité horlogère*, 13 mars 1909.

La baisse s'effectua donc malgré l'existence des syndicats. (La chute aurait-elle été plus forte sans les syndicats, il est difficile de le dire).

Les groupements ne surent pas non plus empêcher l'intensité de la dépression. Les monteurs de boîtes en or sont le plus fortement organisés. C'est cependant précisément pour eux que la crise était le plus sensible. Pour La Chaux-de-Fonds, la crise entraîna une réduction assez forte de la population. Jamais auparavant, la diminution n'avait été aussi marquée. De 39.497 en décembre 1907, le nombre des habitants de la grande cité montagnarde tomba à 37.697 en décembre 1909. Quoique ce fût surtout la population flottante qui déménageât, l'émigration n'était pas sans inconvénients pour la ville.

Quant aux effets des crises sur la vie des ouvriers, la *Solidarité horlogère* (17 avril 1909) ne semble pax exagérer en les peignant de la façon suivante : « La crise, pour les ouvriers, ce que cela représente de nuits d'insomnie, de réveils pleins d'amertume, de repas sans joie, de vie de famille maussade et parfois tourmentée, orageuse ; ce que cela représente d'actes de courage, de résignation, d'humilité, nul ne saura le dire ». « Il faudrait », dit l'organe des ouvriers, « un observateur sagace et un écrivain de talent pour dépeindre les souffrances morales et matérielles du peuple des travailleurs ».

En effet, la stagnation est presque aussi dure pour l'ouvrier qui a quelques économies que pour celui qui n'en a point. Car, c'est un sentiment pénible que provoque l'obligation d'aller prélever de l'argent à la Caisse d'épargne, alors que l'avenir est loin d'être assuré et qu'en cas d'invalidité ou de mort du chef, la famille entrevoit la misère.

Pourtant l'ouvrier prudent et sa famille se soumettent à la nécessité ; ils restreignent les dépenses pour eux-mêmes, afin de ne pas laisser sentir aux enfants que le gain fait défaut. Les enfants, à leur tour, dans les bonnes familles, rivalisent pour alléger les soucis des parents.

Dans les milieux insouciants, en revanche, c'est comme le dit la *Solidarité horlogère* : l'amertume, la vie maussade, tourmentée et orageuse. Le père fait des scènes ; le chômage sans ressources et sans emploi utile l'énerve.

A l'atelier, les chefs, éprouvés eux-mêmes, sont facilement sévères ; ils sont tentés de baisser les salaires et, surtout, de renvoyer les ouvriers qui ne leur ont pas donné entière satisfaction. Mais chez les patrons aussi, on relève de nombreux et beaux faits de solidarité humaine, d'abnégation, de désintéressement. La crise, en ceci, ressemble aux guerres et aux catastrophes de n'importe quelle nature. Elle met à nu le beau et le laid ; elle provoque chez les uns des actes héroïques et réveille chez les autres les instincts vils et brutaux.

La crise fut absolument générale : elle atteignit cependant principalement les ouvriers et ouvrières travaillant à domicile (infériorité technique de ce système). Beaucoup de personnes chômaient deux jours et demi par semaine en moyenne, d'autres pendant quatre jours, un certain nombre entièrement[1].

A La Chaux-de-Fonds, quelques centaines d'ouvriers se trouvèrent les uns absolument sans travail, le plus grand nombre obligés de chômer deux ou trois jours par semaine. En moyenne, d'après l'enquête entreprise par la Chambre cantonale de commerce, le chômage de nos montagnes était d'environ 25 %. D'après les chiffres d'exportation il n'aurait été que de 14 à 16 %. Il y eut, en 1908, 892 chômeurs, dont 592 à La Chaux-de-Fonds ; en 1909, 1191 dont 632 à La Chaux-de-Fonds[2]. La crise alla donc en s'accentuant. Elle s'était fait sentir d'abord avec la plus grande intensité à La Chaux-de-Fonds, mais en 1909, le chômage s'étendit aussi aux autres localités[3].

REMÈDES

Une nouvelle tactique, déjà proposée antérieurement mais non encore pratiquée, fit ses preuves pendant la crise de 1907-1909. C'est l'entente entre les membres des principaux groupements

[1] *Fédération horlogère*, 31 octobre 1908.

[2] *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, 1909.

[3] Dans le canton de Berne, cinq mille horlogers chômaient complètement ou partiellement au mois de juillet 1908.

Dans le canton de Soleure également, la majorité des établissements dut réduire les heures de travail (*Fédération horlogère*, 2 juin 1909). Les fabriques soleuroises réduisirent le nombre de leurs ouvriers, de 3900 qu'il était en 1907, à trois mille en décembre 1909 (*Fédération horlogère*, 24 juillet 1909).

patronaux pour la fermeture des ateliers le même jour ou à la même heure. Il y a là un acte de solidarité bien entendue qui mérite d'être signalé. Le chômage est ainsi supporté d'une façon plus égale qu'auparavant. A plusieurs reprises, la *Fédération* sollicite les ateliers de « carguer les voiles », de restreindre les heures de travail, mais de maintenir les prix et les conditions de vente. Nous avons vu qu'à la longue, cela devint impossible. L'essai tenté pour arriver à une politique d'affaires uniforme n'en est pas moins intéressant et méritoire.

Tout le monde ne fut pas d'accord avec la réduction des heures de travail par décision du syndicat. On fit valoir que les genres de montres sont trop différents, que les uns sont demandés alors que d'autres sont délaissés. Mais on répondit que les avantages de ces mesures communes en surpassent de beaucoup les inconvénients[1].

L'union générale des ouvriers horlogers demanda en 1908 :

1. de suspendre les poursuites pour dettes ;

2. la libération des impôts, tant pour les arriérés, que pour ceux de 1908;

3. que, par décision du Conseil d'Etat, il fût mis à la disposition des communes intéressées, à titre de prêt sans intérêts, des sommes suffisantes pour venir en aide aux familles les plus nécessiteuses.

Comme par le passé, le Conseil d'Etat ne donna pas suite à cette demande, mais promit, en revanche, d'appliquer les lois dans un esprit large en tenant compte des circonstances particulières[2].

Comme nous le verrons encore, il subventionna aussi les bureaux de travail et de secours.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, constitua, au mois de février 1908, une Commission spéciale de secours. Le dicastère des travaux publics embrigada les ouvriers sans travail qui venaient s'offrir. Jamais auparavant, les demandes de secours n'avaient été aussi importantes, ni l'aide aussi efficace[3]. Voici du

[1] *Fédération horlogère,* 20 août 1908.

[2] *Fédération horlogère*, 26 juillet 1908.

[3] *Rapport de gestion du Conseil communal*, 1908.

reste un extrait du rapport du Bureau de secours au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds[1] :

« Sitôt ces nominations faites, la Commission prit les résolutions suivantes :

1. De former des groupes composés chacun de commissaires patronaux et ouvriers. Neuf groupes furent ainsi formés et leur répartition se fit de manière à toucher tous les quartiers de la ville.

2. Pour faciliter notre tâche et atteindre aussi rapidement que possible tous les chômeurs, un avis fut publié dans les journaux invitant les sans-travail à se faire inscrire.

3. Il fut décidé en principe qu'aucun arriéré, tant en loyer qu'en alimentation, ne pourrait faire l'objet d'un secours.

4. De ne délivrer que des bons d'alimentation : pain, lait, légumes, et de combustible, et de n'intervenir pour les loyers que dans les cas d'extrême urgence.

5. De se réunir tous les huit jours, afin d'examiner et de discuter les cas, et de leur donner ainsi la sanction nécessaire.

« Nous avons ainsi cherché à distribuer les fonds mis à notre disposition aussi judicieusement que possible et à nous entourer de tous les renseignements que nous pouvions obtenir. C'est ainsi que chaque commissaire était tenu de faire des visites personnelles avant d'accorder des secours et de tenir compte :

a) de quelle époque datait le chômage et des raisons de ce chômage ;

b) s'il y avait gain partiel du chef de famille et, éventuellement, des enfants ;

c) du nombre des enfants ;

d) si les chefs de famille avaient encore des obligations vis-à-vis de leurs parents ;

e) s'ils recevaient des secours, soit de l'assistance, soit de leur commune, soit de sociétés mutuelles, soit des caisses de pauvres des églises ».

Les commissaires étaient chargés de recommander aux personnes secourues de continuer à s'approvisionner auprès des négociants chez lesquels ils avaient l'habitude de faire leurs achats.

---

[1] Tiré du *Rapport du Conseil communal*, 1909.

Tout cas douteux dut être soumis avec rapport circonstancié, soit au comité, soit aux assemblées.

La Commission, conformément à une décision prise par le Grand Conseil relative à la transformation de la route des Eplatures, engagea un certain nombre d'ouvriers horlogers sans travail. Elle établit une échelle de salaires supplémentaires selon le nombre d'enfants à charge des embauchés. Ces bonifications de salaires furent supportées par le fonds de secours.

Dans une séance de juin 1908, l'idée fut lancée de faire appel à la générosité des citoyens pour une souscription. Cette proposition fut transmise au Conseil communal. La situation étant loin de s'améliorer et les dépenses en secours allant toujours en augmentant, la souscription fut lancée.

La libéralité proverbiale de la grande cité montagnarde s'affirma une fois de plus, puisqu'en quelques semaines la souscription atteignit la belle somme de fr. 32000.—

Dans le courant de l'été, la crise perdit de son acuité ; les demandes de secours se firent de moins en moins nombreuses ; aussi, dans une séance que la Commission de secours eut en commun avec le Conseil communal, la décision fut-elle prise de cesser les opérations à fin septembre.

« Bien que », dit le rapporteur, « nous eussions cru prendre toutes les dispositions que dictait la prudence pour sauvegarder les finances que vous mettiez à notre disposition, tout en faisant de notre mieux pour atténuer les nombreux cas de détresse que cette perturbation économique avait causés (car nous avons pensé que c'était pour nous un devoir impérieux de tendre la main à ces familles chargées d'enfants et que nous trouvions sans ressources), il est possible que quelques-uns de nos secours aient pu prêter le flanc à quelques critiques, que nous ayons pu nous laisser apitoyer par quelques misères plus simulées que réelles.

« Les quelques abus que nous avons redressés et corrigés aussi vite que possible étaient peut-être inévitables, car nous nous sommes trouvés tout à coup entourés par de si nombreuses sollicitations, toutes si pressantes et si implorantes, que nous avons pu nous tromper dans certains cas, où notre pitié a été plus forte que notre raison. »

La Commission de secours fut appelée, déjà la première année,

à secourir 799 familles, dont 309 sans enfants, et 490 avec enfants. Elle dépensa en tout fr. 54.365.98 sur lesquels l'Etat remboursa le 45 %, soit fr. 24.464.65.

D'après un tableau établi par le Conseil d'Etat dans son rapport de gestion de 1909, il y eut, dans tout le canton, 15 bureaux de travail et de secours régulièrement constitués.

Les secours accordés se montèrent en 1908 à fr. 76.481.44, en 1909, à fr. 91.214.87. Par décret du Grand Conseil du 20 mai 1908, l'Etat prit à sa charge le 45 %, soit fr. 34.416.40 en 1908, et fr. 41.046.70 en 1909. Nous voyons que l'Etat vint au secours des communes.

Une fois posée la question des moyens à mettre en œuvre pour parer aux effets du chômage, le Conseil d'Etat se vit engagé à étudier la création d'une caisse de chômage[1]. Nous y reviendrons. Pour le moment, la question n'était pas encore mûre. C'est pourquoi le Conseil d'Etat, se basant sur un rapport de la Chambre cantonale de commerce, autorisa, en 1908, l'organisation d'une tombola du montant de fr. 40.000 en faveur d'une caisse de chômage. L'initiative en avait été prise, en 1907 déjà, par l'Union générale des ouvriers horlogers. C'est elle qui organisa la tombola en faveur de ses membres[2].

L'entreprise eut une pleine réussite; elle rapporta fr. 46.772.50. Le Comité d'organisation décida au mois de décembre de placer fr. 46.000 comme capital social. Le reste fut laisssé à la disposition du Comité pour frais éventuels.

On voit par ce qui précède qu'on connaît toujours mieux les crises ; on ne peut pas les empêcher mais on peut plus ou moins les prévoir ; ou en connaît les causes véritables et on s'attaque toujours moins à des fantômes[3].

---

[1] *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil* en date du 12 mai 1908.

[2] Dans le canton de Berne, une tombola semblable fut organisée avec 250 mille billets à 50 centimes. A Genève et en France, il en fut de même.

[3] La situation de l'horlogerie peut toujours mieux être jugée :

1. par les chiffres publiés mensuellement par l'Administration du Contrôle fédéral ;
2. par la statistique de la poste, des chemins de fer, des douanes ;
3. par l'encaisse et l'état du portefeuille des banques d'émission ;
4. par les publications des bureaux officiels de placement ;
5. par le contrôle du cours de la fonte, de la houille, etc. ;

La *Fédération horlogère* fait de son mieux pour renseigner le monde horloger sur la marche des affaires en général.

D'autre part, par des enquêtes et des statistiques, on est à même de calculer l'étendue et les effets du chômage. Et enfin, la société, par la collaboration bien entendue des organisations patronales et ouvrières d'un côté, de la Commune, du Canton et de la Confédération de l'autre, dispose de moyens financiers suffisants pour entreprendre résolument la *lutte contre les effets du chômage*.

Avant d'aborder cette question, complétons encore par quelques notes l'analyse d'autres mesures prises ou proposées pour remédier aux crises horlogères.

En 1909, dans une discussion entre la Chambre suisse d'horlogerie et des délégués ouvriers, ces derniers rompirent de nouveau une lance en faveur de la diminution des heures de travail sans diminution de salaire et de la suppression du travail aux pièces remplacé par le travail à la journée (voir à ce sujet pages 109 et 117).

La *Solidarité* dit encore qu'il faudrait augmenter les salaires des ouvriers, cette mesure augmentant la puissance d'achat des classes en question. Examinons la valeur de cette thèse.

En augmentant les salaires des ouvriers horlogers, serait-on bien sûr de vendre une montre de plus à l'étranger ? C'est pourtant là le seul débouché qui compte pour nous.

Il faudrait donc augmenter la puissance d'achat des ouvriers de l'étranger et cela ne nous est pas possible. Au reste, l'augmentation des salaires au détriment du bénéfice de l'entrepreneur fût-elle possible, que les crises horlogères et les crises générales ne seraient pas évitées pour autant, car la population qui augmente a besoin, pour être occupée, de capitaux toujours nouveaux. Nous avons vu que l'insuffisance de l'épargne est aussi une cause de crise. Si les capitalistes ne peuvent plus économiser, les ouvriers doivent assumer ce rôle ; mais alors ils ne peuvent pas acheter les produits industriels, surtout pas les objets de luxe. On voit qu'on ne sort pas du dilemme.

Comme mesure suprême, la *Solidarité horlogère* propose encore la suppression de la propriété privée des moyens de production et le remplacement de l'économie actuelle par un régime où la consommation et la production seraient réglées d'après un

plan « nouveau, équitable, rationnel et scientifique ». Examinons brièvement aussi ce remède.

Il est certain qu'on peut se figurer un régime où la production et la consommation soient réglées par des enquêtes et une direction centrale.

Mais il faudrait, pour cela, en tout cas un système d'économie « fermée » (où l'on consomme ce que l'on produit et vice-versa), d'où les industries d'exportation seraient d'emblée exclues. On se demande ce que l'horlogerie suisse gagnerait à un tel régime. En outre, on ne peut se représenter une direction centrale de la production sans simplifications énormes dans les dessins, couleurs, formes, etc., des objets de consommation. L'uniforme, comme on le trouve au militaire, faciliterait en tout cas singulièrement la tâche.

La société moderne est-elle disposée à restreindre son goût pour la variété, l'organisation d'une société socialiste est-elle viable et à quelles conditions ? La réponse à toutes ces questions échappe aux investigations qu'on peut appeler scientifiques[1].

[1] Une idée pratique fut émise par la *Fédération horlogère* du 4 juin 1908. C'est la demande que les Chemins de fer d'Etat, et l'Etat, pour tous leurs besoins, fassent dans la mesure du possible leurs commandes en temps de crise.

X. La période de 1910 à aujourd'hui

Avec l'année 1910, l'horlogerie reprend une marche ascendante. Chaque trimestre marque un progrès. Les années 1911 et 1912 sont excellentes[1]. L'exportation dépasse de beaucoup les chiffres connus jusqu'à présent. En 1911, elle atteint le chiffre fantastique de 164 millions de francs, en 1912, fr. 173.773.093, en 1913, 180 millions.

Il s'agit de profiter des bonnes années pour être prêt à parer, mieux que par le passé, aux effets des mauvaises qui viendront à coup sûr[2]. La grande préoccupation est la création d'une *caisse d'assurance contre le chômage*. En 1907 déjà, le Conseil fédéral, donnant suite à un arrêté du 6 juin 1905, consacra à la question du chômage un volumineux rapport de 341 pages avec des travaux de M. J. Vogelsanger sur les bureaux de placement, et de M. E. Hoffmann, de Frauenfeld sur le chômage proprement dit. Les Chambres suisses décidèrent de se vouer d'abord aux assurances-maladies et accidents et aux bureaux de placement.

La loi sur les assurances a été adoptée par le peuple au commencement de l'année 1912.

Le 29 octobre 1909 fut voté un arrêté accordant l'appui financier de la Confédération aux bureaux de placement (fr. 50.000 par an). La Chaux-de-Fonds n'a pas tardé à en profiter[3].

Quant à la création de caisses de chômage, elle est pour le moment abandonnée aux cantons.

---

[1] C'est surtout la montre-bracelet qui procure aux fabricants de fortes commandes.

[2] Une nouvelle crise paraît avoir commencé au moment où le présent ouvrage va sortir de presse (avril 1914). Une fois de plus l'industrie de la boîte or est la première atteinte.

[3] L'arrêté fédéral adopté le 29 octobre 1909 dispose que la Confédération alloue des subsides :

a) aux offices de travail ou bureaux de placement des cantons ou communes, le tiers de leurs dépenses.

b) aux associations cantonales de secours en nature, en tant qu'elles participent au service public de placement, 50 centimes par placement.

c) à l'association des offices suisses de travail ou de placement, la moitié de ses frais.

En 1908, on parla encore de caisses de chômage libres, c'est-à-dire créées par les syndicats ouvriers et patronaux ; mais de plus en plus l'idée prévalut de réaliser le plan avec la collaboration de l'Etat.

L'idée fondamentale de l'assurance contre le chômage est la suivante :

Il faut épargner quand le travail est abondant et constituer des réserves. L'ouvrier isolé le fait peu ou ne le fait pas. C'est donc à la collectivité qu'il appartient de se substituer à l'individu, en l'encourageant à entrer dans une institution aussi générale que possible, où à l'épargne de l'ouvrier sous forme de cotisations minimes viennent s'ajouter les subventions de l'Etat et des communes, les dons, legs, etc. [1]

Le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture prit la chose en mains. Il se fit représenter, au mois de septembre 1910, à la conférence internationale sur les mesures à prendre contre le chômage. La réunion eut lieu à Paris, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Le canton adhérait aussi à l'Association internationale qui fut créée dans le même but.

Le chef du Département, M. le Dr A. Pettavel, a pris la peine de rassembler des renseignements complets sur tout ce qui s'est fait ou va se faire dans ce domaine à l'étranger et dans les autres cantons suisses. Par une enquête, organisée par la Chambre cantonale du commerce, on chercha en outre à se rendre compte exactement de la portée de la crise de 1908 et 1909.

Le recensement de 1910 indiquait 13.916 horlogers ; l'enquête en atteignit 10.700. Mais de tout le canton, 5000 bulletins seulement rentrèrent à la Chambre cantonale du commerce.

Pour compléter les déductions forcément incertaines de cette enquête, on recourut aux indications fournies par la statistique d'exportation et on conclut que l'intensité du chômage avait été en moyenne de 25 % ou 76 journées de travail par ouvrier.

Après avoir étudié les alternatives en présence, M. le Dr Pettavel conclut à l'institution d'une caisse cantonale d'assurance

---

[1] *Fédération horlogère*, 14 juillet 1907.

contre le chômage, obligatoire pour tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie horlogère et les mécaniciens.

L'économie générale de son projet de loi peut se résumer comme suit :

Il est créé une caisse cantonale d'assurance obligatoire contre le chômage dans l'horlogerie et la petite mécanique.

L'assurance est destinée uniquement aux ouvriers et ouvrières âgés de plus de 18 ans et de moins de 65 ans, domiciliés dans le canton et travaillant pour le compte d'autrui dans l'industrie horlogère et la petite mécanique, à la condition toutefois que leur salaire annuel ne dépasse pas fr. 4000.—.

Sont inscrits d'office au rôle des assurés : *a*) les Neuchâtelois sans condition de durée du domicile dans le canton ; *b)* les Suisses d'autres cantons, après un an de domicile.

Les étrangers à la Suisse peuvent être admis après deux ans de domicile.

L'administration de la caisse est confiée à un conseil d'administration composé de 27 membres. Neuf membres sont nommés par les pouvoirs publics (Etat et communes intéressées), neuf par les associations patronales et les neuf autres par les associations ouvrières.

Le droit à l'indemnité de chômage ne commence que lorsque le Conseil d'administration a reconnu l'existence d'une crise ; il prend fin quand celui-ci a constaté que la crise est terminée, ou tout au moins qu'elle a diminué suffisamment pour que des secours-chômage ne soient plus nécessaires.

Est exclu du droit à l'indemnité le chômage résultant de grève, lock-out, renvoi de l'ouvrier pour incapacité ou mauvaise conduite.

La caisse est alimentée : *a)* par les assurés, qui ont à verser une contribution mensuelle indépendante de leurs gains, fixée à fr. 1.— pour les ouvriers, fr. 0.75 pour les ouvrières ; *b)* par chaque patron qui est tenu de fournir une participation équivalente au montant de ses ouvriers ; *c)* par les pouvoirs publics dont la subvention est de même importance que celle des patrons réunis ; *d)* par des dons, collectes, ventes, etc. Le versement des primes ouvrières sera fait par le patron, qui est autorisé à en retenir le montant sur le salaire ouvrier.

L'indemnité journalière de chômage est fixée comme suit :

pour ouvrier	célibataire	fr. 2.—
»	marié	» 2.50
» ouvrière	célibataire	» 1.50
»	mariée	» 2.—

en plus pour chaque enfant au-dessous de 17 ans, fr. 0.25.

Le Conseil d'administration peut, si l'état de la caisse l'exige, réduire le montant de l'indemnité journalière jusqu'au 25 %. Si cette réduction est insuffisante pour rétablir l'équilibre de la caisse, le Conseil d'administration décide une augmentation des primes dans des limites qui sont à fixer. Toute majoration de primes sera suivie d'une augmentation correspondante de la participation financière et des subventions des pouvoirs publics.

Tout ouvrier cesse d'être assuré à 65 ans révolus : toutefois, s'il a payé 120 cotisations mensuelles, il a droit à la restitution de la différence entre le total des versements et celui des indemnités reçues.

Il sera créé un bureau de placement pour chacun des dix districts du canton. Ces bureaux recevront les demandes et les offres de travail pour tous les ouvriers, sans distinction de profession.

La caisse d'assurance contre le chômage en temps de crise dans l'horlogerie et la mécanique est créée, à titre d'essai, pour une période de dix ans.

Le volumineux rapport de M. le Dr Pettavel a été lu, au mois d'octobre 1912, dans une Commission extra-parlementaire. Il a été imprimé pour pouvoir être étudié à fond par les intéressés. La critique du projet a commencé. On lui reproche surtout de ne tenir compte que des ouvriers attachés à l'industrie horlogère.

D'aucuns trouvent aussi que la loi de compensation, — la base même de l'assurance, — fera défaut, puisque le canton de Neuchâtel n'a guère qu'une industrie, dont tous les ouvriers chômeront en même temps. On peut toutefois objecter que les bonnes années, sur lesquelles on peut compter à peu près sûrement, constituent une compensation suffisante.

Pour mon compte, je crains surtout que les prévisions de dépenses ne soient trop optimistes (voir deuxième partie).

Espérons que l'œuvre pourra être mise sur pied bientôt et se montrera viable. Le canton de Neuchâtel aura alors non pas résolu le problème des crises mais créé une institution qui en fera plus facilement supporter les effets par les classes qu'elles frappent le plus. En tout cas ce serait une œuvre de haute prévoyance sociale.

DEUXIÈME PARTIE

PARTIE ANALYTIQUE

I. Considérations générales

Après avoir esquissé l'évolution de l'industrie horlogère avec ses péripéties, il s'agit de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru. Le meilleur moyen de le faire est de rapprocher les chiffres. Nous allons donc établir et étudier quelques tableaux statistiques.

a) Production

Il ne faut pas perdre de vue le fait que l'industrie horlogère s'est petit à petit étendue d'un canton à l'autre. Au XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], le canton de Neuchâtel a enlevé une partie de la production au canton de Genève. Plus tard, les cantons de Vaud, de Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse et Fribourg sont venus réclamer leur part de la production horlogère et du gain que cette industrie procure. Les deux cent cinquante années d'histoire de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel n'en présentent pas moins un tableau qui repose d'abord, puis éblouit [1] :

1681 La montre de Daniel-Jean Richard.

1764 Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, 15009 montres en or et en argent.

[1] Petitpierre, *op. cit.*, page 266.

1780	40.000	montres [1].
1819	130.000	» dont 1/9 en or [2].
1836	160.000	» entre La Chaux-de-Fonds et le Locle [3].
1846	280.000	» » » » » » [4]
1853	307.395	» or et argent contrôlées dans le canton. [5]
1865	319.406	» » » » » » » »
1882	449.437	» » » » » » » »
1891	545,792	» » » » » » » »
1901	967.208	» » » » » » » »
1911	1093.825	» » » » » » » »

Voici maintenant les chiffres d'exportation pour toute la Suisse depuis 1885 :

Exportation horlogère pour toute la Suisse [6]

Années	Nombre de montres et de mouvements finis	Valeur totale Fr.
1885	2.975.180	82.026.498
1886	3.106.731	82.795.626
1887	3.534.919	86.246.773
1888	3.696.635	83.939.294
1889	4.530.503	98.942.434
1890	4.788.982	104.067.199
1891	4.347.316	103.397.053
1892	4.026.714	93.703.150
1893	4.191.002	93.793.721
1894	4.373.075	90.663.795

[1] Norrmann *(op. cit.)*.
[2] Picot, statistique 1819.
[3] *Messager boiteux*, 1846.
[4] *Ibidem*.
[5] Stanz, *Bericht über die zweite allg. schweiz. Industrie- u. Gewerbeausstellung in Bern von 1848* (Zurich 1849) indique pour 1840 et pour toute la Suisse seulement 230.000 montres, pour le canton de Neuchâtel 105.500. Ce dernier chiffre est certainement trop bas (voir page 140).

D'autre part, Dameth apprécie la fabrication dans le canton de Neuchâtel, en 1862, à 6-700,000 montres dont 1/5 en or.

Evidemment, pour la période avant 1850, les chiffres reposent sur de pures suppositions. Ceux fournis par le « Contrôle » ne renferment pas les montres en or bas ni celles en métal.

[6] Tableau tiré du *Rapport de la Chambre cantonale du Commerce* pour 1911 et, pour les années 1885 à 1890, 1912 et 1913, de publications du Département fédéral des Douanes.

Années	Nombre de montres et de mouvements finis	Valeur totale Fr.
1895	4.737.087	94.635.392
1896	5.346.345	103.508.301
1897	5.487.298	103.765.315
1898	5.792.169	109.208.381
1899	6.718.428	110.815.733
1900	7.314.270	120.193.049
1901	8.044.361	128.319.902
1902	7.334.862	118.679.002
1903	7.393.385	116.445,373
1904	8.005.203	121.015.798
1905	9.106.704	131.290.418
1906	9.990.272	150.401.527
1907	9.930.963	149.267.698
1908	8.576.161	129.296.578
1909	8.959.110	125.975.155
1910	10.416.885	147.017.052
1911	12.057.929	164.026.760
1912	12.545.029	173.773.093
1913	16.855.349	182.849.199

Remarques :

1. Les montres vendues en Suisse échappent à la statistique.

2. Dans les chiffres de la valeur sont compris : les montres, les mouvements de montres, les boîtes de montres, les horloges, les pendules et les parties détachées.

3. Le tableau ci-dessus n'indique pas seulement le développement colossal qu'a pris l'horlogerie d'une façon générale et surtout depuis 1891 (grandes fabriques) mais encore les fluctuations du marché. Si je prends les chiffres les plus élevés avant chaque crise et les minima durant les crises, je trouve ce qui suit :

1890	104.067.199	1901	128.319.902	1906	150.401.527
1894	90.663.795	1903	116.445.373	1909	125.975.155
Déchet	13.403.404		11.874.529		24.426.372
soit	12,7 %		9 %		16 %

D'après ces chiffres, la dernière crise fut donc la plus forte depuis vingt ans. Malheureusement, on ne peut constater aussi

exactement l'intensité des crises antérieures, la statistique nécessaire faisant défaut.

4. On voit encore qu'il suffit que la production recule au niveau atteint trois ou quatre ans auparavant pour que le malaise appelé crise se fasse sentir.

b) Statistique des montres contrôlées

	CANTON			SUISSE
Années	Or	Argent	Total	Total
1849	74.466	121.339	195.805	—
1850	80.931	138.557	219.488	—
1851	100.944	138.962	239.906	—
1852	107.306	142.510	249.816	—
1853	142.717	164.678	307.395	—
1854	107.109	161.157	268.266	—
1855	102.348	176.255	278.603	—
1856	121.934	195.776	317.710	—
1857	102.775	174.506	277.281	—
1858	79.359	137.853	217.212	—
1859	86.709	145.068	231.777	—
1860	91.884	144.865	236.743	—
1861	76.883	160.592	237.475	—
1862	102.208	188.121	290.329	—
1863	108.244	189.633	297.877	—
1864	107.671	210.051	317.722	—
1865	114.922	204.484	319.406	—
1866	97.690	154.526	252.216	—
1867	82.802	114.133	196.935	—
1868	82.939	105.753	188.692	—
1869	82.926	125.458	208.384	—
1870	53.633	101.398	155.031	—
1871	53.193	126.968	180.161	—
1872	57.997	121.861	179.858	—
1873	51.731	91.604	143.335	—
1874	41.115	87.776	128.891	—
1875	29.333	81.703	111.036	—
1876	17.124	53.902	71.026	—
1877	25.757	61.762	87.519	—

Années	CANTON			SUISSE
	Or	Argent	Total	Total
1878	27.651	74.544	102.195	
1879	25.775	64.663	90.438	
1880	31.616	70.119	101.735	
1881	56.958	88.748	145.706	
1882	279.956	169.481	449.437	911.307
1883	300.604	196.478	496.082	1.101.055
1884	317.814	210.580	528.394	1.174.726
1885	295.934	161.252	457.186	1.021.831
1886	330.710	170.602	501.312	1.289.631
1887	359.608	200.140	559.748	1.547.942
1888	369.233	194.878	564.111	1.941.274
1889	451.644	200.783	652.427	2.502.619
1890	490.220	208.331	698.551	2.617.414
1891	359.704	186.088	545.792	2.283.130
1892	339.893	182.346	522.239	2.148.529
1893	409.130	189.566	598.696	2.364.068
1894	398.588	203.528	602.116	2.439.947
1895	399.273	209.477	608.750	2.564.000
1896	477.479	270.912	748.391	3.274.743
1897	448.243	304.009	752.252	3.372.702
1898	491.694	288.631	780.325	3.570.229
1899	564.760	290.573	855.333	3.684.557
1900	596.026	303.800	899.826	4.035.521
1901	567.480	399.727	967.207	4.383.828
1902	473.586	291.485	765.071	3.283.172
1903	489.646	261.327	750.973	3.012.988
1904	530.604	259.201	789.805	3.287.517
1905	581.154	341.734	922.888	3.638.939
1906	716.549	386.744	1.103.293	4.226.696
1907	568.338	370.984	939.322	3.795.629
1908	494.165	230.863	725.028	2.689.554
1909	540.628	299.307	839.935	2.930.137
1910	685.937	351.782	1.037.719	3.475.278
1911	706.304	387.521	1.093.825	3.577.109
1912	718.543	420.724	1.139.267	3.811.915
1913	693.827	385.180	1.079.007	3.801.689

Remarques.

1. Les chiffres ci-dessus sont tirés des rapports de gestion du Conseil d'Etat et des rapports annuels de la Chambre suisse d'horlogerie.

2. Une statistique suivie des montres contrôlées pour la période antérieure à 1848 fait défaut; voici cependant quelques chiffres:

D'après le *Constitutionnel*, le *Messager boiteux* et des communications éparses qui se trouvent aux archives cantonales, furent contrôlées :

1831	54.430 montres	1842	130.282 montres
1832	54.332 »	1843	142.687 »
1837	92.130 »	1845	171.697 »
1838	95.292 »	1846	197.334 »
1840	116.374 »		

3. Pour les localités et contrées considérées isolément, les chiffres du contrôle sont le seul moyen statistique de juger de l'état des affaires. Il faut cependant toujours tenir compte du fait que toutes les montres ne sont pas contrôlées (montres en métal, en or bas et, depuis 1907, celles soumises au contrôle anglais).

4. Les chiffres du contrôle sont les premiers indices de l'arrêt ou de la reprise des affaires.

En général, l'augmentation ou la diminution du chiffre des boîtes contrôlées répond assez exactement à celles de toutes les montres (voir graphique F.). Il y a cependant des exceptions, en temps de crise surtout. Je n'en veux pour preuve que la comparaison du déchet de production de montres contrôlées pendant les trois crises de 1892 à 1895, 1902 à 1904, 1908 à 1909 avec celui de l'exportation.

Total des montres contrôlées en Suisse

1890	2.617.414	1901	4.383.828	1906	4.226.696
1892	2.148.529	1903	3.012.988	1908	2.689.554
	468.885		1.370.840		1.537.142
	18 %		31 %		36 %

Montres or contrôlées dans le canton de Neuchâtel

1890	490.220	1900	596.026	1906	716.549
1892	339.893	1902	473.586	1908	494.165
	150.327		122.440		222.384
	31 %		21 %		31 %

Le déchet sur l'exportation a été : 1894, de 12,7 % ; 1903, de 9 % ; 1909, de 16 % [1].

Quelquefois les montres chères, soit celles en or 14 et 18 karats sentent l'effet de la stagnation, alors que celles à titres bas argent ou métal s'écoulent encore [2]. Il se peut aussi que la crise soit prononcée à La Chaux-de-Fonds et au Locle, centres de la montre or, alors que les localités horlogères des cantons de Berne et Soleure ne l'éprouvent pas encore au même degré.

5. Une autre constatation à relever, c'est que le contrôle accuse le maximum de crise souvent une année avant la statistique d'exportation.

6. Depuis 1907, les montres destinées à l'Angleterre doivent être contrôlées dans ce pays et échappent en conséquence pour la plus grande partie au Contrôle suisse. Le nombre de ces montres est assez considérable. Peut-être explique-t-il le fait que, malgré la bonne marche des affaires, le nombre des montres en or contrôlées n'a atteint qu'en 1912 le chiffre auquel on était arrivé en 1906.

7. Un autre enseignement peut être tiré du tableau du contrôle. C'est le renversement, pour le canton de Neuchâtel, du

---

[1] La diminution du nombre des montres contrôlées a été, pendant les trois crises, beaucoup plus forte que celle de l'exportation. Ce fait me semble d'une certaine importance pour ceux qui s'occupent des données mathématiques pour l'établissement d'une caisse cantonale neuchâteloise de chômage. Non pas que le contrôle donne une image précise de la production. Mais les renseignements qu'il fournit peuvent corriger ou compléter ceux de la statistique douanière.

[2] En 1913, le nombre des montres or contrôlées a diminué par rapport à 1912 (1912, 829.852, 1913, 815.038) alors que le nombre des pièces exportées est monté. Au commencement de cette année, au contraire, les chiffres mensuels du contrôle accusent une augmentation par rapport à 1913 alors que l'industrie de la boîte or dans son ensemble sent l'aggravement de la dépression.

rapport entre la production de la montre argent et celle de la montre or.

D'après Picot, en 1819, les montres en or ne formaient que $^1/_9$ de la production totale du canton ; en 1843, d'après l'enquête fédérale, un tiers. Depuis lors, voici les chiffres des montres qui furent contrôlées dans le canton :

1861.	76.883	montres	or,	160.592	montres argent
1882.	279.956	»	»	169.481	» »
1892.	339.893	»	»	182.346	» »
1902.	473.586	»	»	291.485	» »
1911.	706.304	»	»	387.521	» »

En 1861, on fabriquait donc encore moins de montres en or qu'en argent. La proportion était de 1 : 2,1. Mais à partir de 1882, la proportion est renversée.

Elle est : pour 1882, de 1,7 : 1.
» 1892. » 1,9 : 1.
» 1902, » 1,6 : 1.
» 1911, » 1,8 : 1.

c) Statistique des ouvriers horlogers dans le canton de Neuchâtel

Années	Nombre	Années	Nombre	Années	Nombre
1752	464	1795	3.260	1809	4.375
1761	660	1796	3.357	1810	4.460
1763	749	1797	3.747	1811	3.220
1764	1.023	1798	3.929	1812	3.226
1771	1.328	1799	3.784	1813	3.340
1781	2.177	1800	3.669	1814	3.744
1787	3.145	1801	3.812	1815	3.915
1788	3.634	1802	3.939	1816	5.052
1789	3.356	1803	4.070	1817	4.670
1790	3.191	1804	4.073	1818	5.037
1791	3.503	1805	4.318	1819	4.760
1792	3.458	1806	4.339	1820	4.584
1793	3.394	1807	4.316	1821	4.120
1794	3.239	1808	3.977	1822	4.055

Années	Nombre	Années	Nombre	Années	Nombre
1823	4.153	1833	6.027	1843	8.825
1824	4.303	1834	6.386	1844	9.088
1825	4.562	1835	6.944	1845	9.545
1826	4.761	1836	7.758	1846	10.134
1827	5.006	1837	7.483	1849	10.374
1828	5.064	1838	7.913	1866	13.701
1829	5.249	1839	8.101	1888	14.629
1830	5.183	1840	8.340	1905[1]	16.645
1831	4.626	1841	7.888		
1832	5.125	1842	8.092		

Remarques :

1. Les chiffres jusqu'en 1846 ont été tirés de rapports statistiques annuels qui se trouvent aux archives cantonales.

Dans le canton de Neuchâtel, la statistique des professions se faisait en effet régulièrement toutes les années jusqu'à la date indiquée. Elle peut donc servir comme indicateur des fluctuations de l'industrie horlogère, bien qu'il ne fût certes pas toujours facile de déterminer si tel ou tel était horloger ou paysan.

Le grand essor, jusqu'en 1789, s'affirme très bien ; il en est de même pour l'effet des troubles de 1789 à 1800, du blocus continental de 1806, de l'organisation de la contrebande qui permet un nouvel essor, de la crise de 1811 à 1813, de la famine de 1817, de la langueur après 1818. A partir de 1822, l'essor est continu jusqu'en 1830 à 1831 où les troubles politiques causent un recul. Le fléchissement de 1837 et de 1841 peut s'expliquer par la crise générale de cette époque.

2. Les chiffres après 1846 n'indiquent que dans les grandes lignes l'évolution de l'industrie.

Le nombre des horlogers dans le canton de Neuchâtel s'est quadruplé de 1822 à 1905, ce qui est remarquable quand on pense à toutes les mauvaises années par lesquelles l'industrie a passé et aux difficultés qu'elle a dû vaincre. La statistique du

[1] En 1905, l'horlogerie suisse occupait en tout 49831 personnes en 12.919 entreprises.

Contrôle et celle de l'exportation suisse sont cependant autrement impressionnantes [1].

d) Prix

J'ai trouvé à toutes les époques des indications sur la valeur des montres. Mais ce n'est qu'à partir de 1885 que la statistique des douanes fédérales permet de comparer les données. Mentionnons cependant quelques prix antérieurs. Picot, dans sa statistique de 1819, dit que le prix des montres varie de 7 à 600 francs.

John Bowring [2] apprécie le prix moyen d'une montre en or dans les années 1830 à 1840 à fr. 150.—, d'une montre en argent à fr. 20.—.

En 1850, le *Messager boiteux* estime que le prix d'une très bonne montre (je suppose en argent) est de fr. 60.—, d'une montre ordinaire de fr. 40.—, d'une très ordinaire de fr. 20.— [3].

Voici maintenant le tableau général des valeurs moyennes par montre depuis 1885 (tiré des rapports annuels publiés par le Département des Douanes).

Valeur moyenne d'exportation d'une montre

	Or Fr.	Argent Fr.	Métal Fr.
En 1885	66.15	20.40	11.90
» 1886	68.25	19.40	11.80
» 1887	65.52	18.21	11.30
» 1888	66.89	17.83	10.68
» 1889	63.54	17.02	10.26
» 1890	60.80	16.92	10.18
» 1891	61.36	17.14	10.45
» 1892	59.16	16.04	10.41

[1] En 1831, dans le canton de Neuchâtel, 54.430 montres furent contrôlées, en 1912, 1.139.267 ; c'est-à-dire vingt fois plus. Ces chiffres parlent avec éloquence du développement de la technique et des effets de la division du travail.

[2] *Op. cit.*, page 76.

[3] Pour se faire une idée précise des changements de prix d'une montre de qualité donnée, il faudrait avoir recours aux livres de fabricants d'horlogerie.

	Or Fr.	Argent Fr.	Métal Fr.
En 1893	57.39	15.02	10.24
» 1894	55.76	13.84	9.71
» 1895	55.79	13.27	9.32
» 1896	54.19	13.24	9.40
» 1897	53.50	12.78	9.15
» 1898	52.17	12.68	8.85
» 1899	50.70	12.27	8.59
» 1900	50.11	12.25	8.46
» 1901	50.81	11.88	8.26
» 1902	51.74	12.35	8.28
» 1903	52.67	11.99	7.61
» 1904	51.86	11.80	6.93
» 1905	53.36	12.04	6.51
» 1906	55.54	12.44	6.48
» 1907	57.74	12.75	6.58
» 1908	57.43	12.89	6.34
1909	56.93	12.14	5.67
» 1910	57.18	11.96	5.41
» 1911	58.67	11.67	5.25
» 1912	57.20	11.75	5.34

La baisse des prix est d'autant plus sensible que le numéraire vaut moins aujourd'hui qu'autrefois.

La question des prix est bien en rapport avec celle des crises. Mais elle demanderait, pour être traitée à fond, une vaste étude spéciale. Je me borne aux quelques constatations suivantes :

1. Grâce à la concurrence libre, le prix de la montre, comme du reste de tout produit industriel, tend à se rapprocher du coût. Les progrès techniques peuvent bien occasionner l'enrichissement de quelques fabricants. Après un temps relativement court, ils profitent aux seuls consommateurs. Le bénéfice par montre allant en décroissant, les industriels sont obligés de se « rattraper » sur la quantité en améliorant constamment l'outillage. Par ce fait, le profit décroissant devient la principale cause des crises que j'ai appelées constitutionnelles.

2. Le tableau ci-dessus montre que, depuis 1905, les syndicats patronaux s'efforcent avec succès de relever les prix ou, tout au moins, d'en ralentir la baisse.

3. La hausse et la baisse des prix de montres sont en rapport étroit et réciproque avec le mouvement des salaires. A part peut-être quelques périodes de prospérité exceptionnelle, le gros des ouvriers a toujours dû travailler ferme pour se faire un salaire suffisant. Le prix du travail par pièce a baissé. Mais une technique perfectionnée a permis à l'ouvrier de compenser le déchet par pièce par une plus grande production. Je ne pense pas que son sort, en moyenne, soit bien plus dur maintenant qu'autrefois.

D'après Bowring *(op. cit.)*, le salaire moyen d'un ouvrier horloger, en 1836, était de 1000 à 1500 fr. Certains ouvriers gagnaient 20 fr. par jour, mais un gain pareil n'était ni habituel ni durable.

A l'époque citée, le pain coûtait 15 à 20 cent. les deux livres, la viande de bœuf 30 à 37 cent. la livre, le beurre 75 à 80 cent. la livre, les pommes de terre 33 à 34 cent. la livre, le lait 10 à 12 cent. le litre, le vin 35 à 45 cent. la bouteille.

En 1855, d'après le *Secrétaire suisse*[1], les salaires variaient encore entre fr. 2.80 et fr. 20.— par jour.

e) Population

Remarques se rapportant au tableau ci-contre :

1. Les chiffres sont tirés de tableaux statistiques officiels qui se trouvent aux archives cantonales.

2. La ville de La Chaux-de-Fonds dépend presque entièrement de l'industrie horlogère. La population se ressent donc forcément des crises.

3. Les bonnes années amènent une augmentation rapide de la population ; les périodes de dépression, en revanche, marquent un faible accroissement, voire une diminution.

4. Les chiffres de la population ne témoignent pas seulement des variations dans la marche des affaires. Ils indiquent encore l'essor grandiose de l'industrie horlogère qui permet à une ville de quarante mille âmes de prospérer à l'altitude de mille mètres.

5. Jamais la diminution de la population n'a été aussi marquée qu'ensuite de la dernière crise de 1908 à 1909. Ce n'étaient plus

[1] *Der schweiz. Sekretär*, St-Gall 1866.

Population de La Chaux-de-Fonds à la fin de chaque année.

Années	Population	Augmentation ou Diminution	Années	Population	Augmentation ou Diminution	Années	Population	Augmentation ou Diminution
1791	4.414		1832	6.810	705	1873	20.648	340
1792	4.504	90	1833	7.061	251	1874	20.757	109
1793	4.556	52	1834	7.474	413	1875	21.114	357
1794	4.392	**164***	1835	7.621	147	1876	20.822	**292**
1795	4.119	**273**	1836	8.028	407	1877	21.069	247
1796	4.118	**1**	1837	8.420	392	1878	21.562	493
1797	chiffres manquent		1838	8.589	169	1879	21.887	325
1798			1839	9.163	574	1880	22.376	489
1799	4.976		1840	9.678	515	1881	23.039	663
1800	4.927	**49**	1841	10.299	621	1882	23.267	228
1801	5.103	176	1842	10.497	198	1883	23.655	388
1802	5.278	175	1843	10.919	422	1884	24.108	453
1803	5.521	243	1844	11.493	574	1885	24.183	75
1804	5.555	34	1845	11.574	81	1886	24.810	627
1805	5.641	86	1846	12.096	522	1887	25.550	740
1806	5.823	182	1847	12.122	26	1888	25.664	114
1807	5.835	12	1848	11.713	**409**	1889	26.349	685
1808	5.837	2	1849	12.638	925	1890	27.236	887
1809	5.793	**44**	1850	13.268	630	1891	27.743	507
1810	5.867	74	1851	13.409	141	1892	28.435	692
1811	5.831	**36**	1852	13.806	397	1893	29.642	1207
1812	5.752	**79**	1853	14.234	428	1894	29.966	324
1813	5.808	56	1854	14.567	333	1895	30.271	305
1814	5.995	187	1855	14.948	381	1896	31.157	886
1815	6.127	132	1856	15.785	837	1897	31.605	448
1816	6.239	112	1857	15.389	**396**	1898	32.238	633
1817	5.926	**313**	1858	15.706	317	1899	33.465	1227
1818	6.028	102	1859	15.929	223	1900	35.971	2506
1819	6.023	**5**	1860	16.915	986	1901	36.809	838
1820	5.828	**195**	1861	15.741	**1174**	1902	37.387	578
1821	5.632	**196**	1962	16.472	731	1903	37.733	346
1822	5.156	**476**	1863	16.884	412	1904	37.883	150
1823	5.673	517	1864	17.426	542	1905	38.294	411
1824	5.739	66	1865	17.925	499	1906	39.093	799
1825	5.773	34	1866	17.936	11	1907	39.497	404
1826	5.982	209	1867	18.032	96	1908	38.622	**875**
1827	6.012	30	1868	18.542	410	1909	37.697	**925**
1828	6.318	306	1869	18.946	404	1910	38.046	349
1829	6.404	86	1870	19.661	715	1911	38.239	193
1830	6.550	146	1871	19.860	199	1912	38.648	409
1831	6.105	**455**	1872	20.308	448			

* Les chiffres en caractères gras indiquent les diminutions.

seulement les éléments flottants qui furent atteints. Le malaise fit partir définitivement un bon nombre de familles. Encore maintenant, au bout de quatre bonnes années, le chiffre de 1908 n'est pas reconquis.

A quoi peut-on attribuer la cause de ce regrettable phénomène? Je crois la voir dans les faits suivants :

1. La crise a été une des plus fortes que l'horlogerie ait jamais subies;

2. les machines remplacent des hommes tout en produisant davantage ;

3. La Chaux-de-Fonds est éprouvée par la concurrence de localités mieux situées et où la vie est plutôt meilleur marché et plus agréable.

f) Marche de l'industrie horlogère de 1891 à 1912

Explication du tableau f.

1. Les chiffres à gauche du tableau ne figurent que pour permettre d'apprécier les écarts.

2. En comparant d'abord la courbe de la valeur totale des montres avec celle du nombre des pièces, on constatera que, dans les trois crises, la valeur continue à baisser, alors que le nombre de pièces recommence à monter. Ce fait peut provenir de deux causes:

Ou bien la valeur moyenne des montres baisse ou bien le public achète, en temps de crise, des montres à bon marché. Les deux tendances peuvent se faire sentir à la fois.

3. D'une façon générale, la distance entre les deux lignes grandit, ce qui prouve encore la baisse de la valeur moyenne ou l'augmentation particulièrement forte de la vente des montres à bas prix (métal et argent).

4. Les lignes représentant le total des boîtes poinçonnées et celle des boîtes en or du canton de Neuchâtel ne sont pas non plus parallèles.

La courbe des montres or est plus accidentée. Pour les deux dernières crises, la baisse commence pour elles une année plus tôt ou du moins est plus rapide que pour le total des montres

f) Courbes indiquant la marche de l'industrie horlogère de 1891 à 1912

Les degrés indiquent des écarts : 1. pour la valeur, de 1 million de francs;
2. pour le nombre de montres, de 100,000 pièces ;
3. pour le nombre total de montres contrôlées, de 100,000 pièces ;
4. pour le nombre total de montres or contrôlées dans le canton de Neuchâtel, de 10,000 pièces.

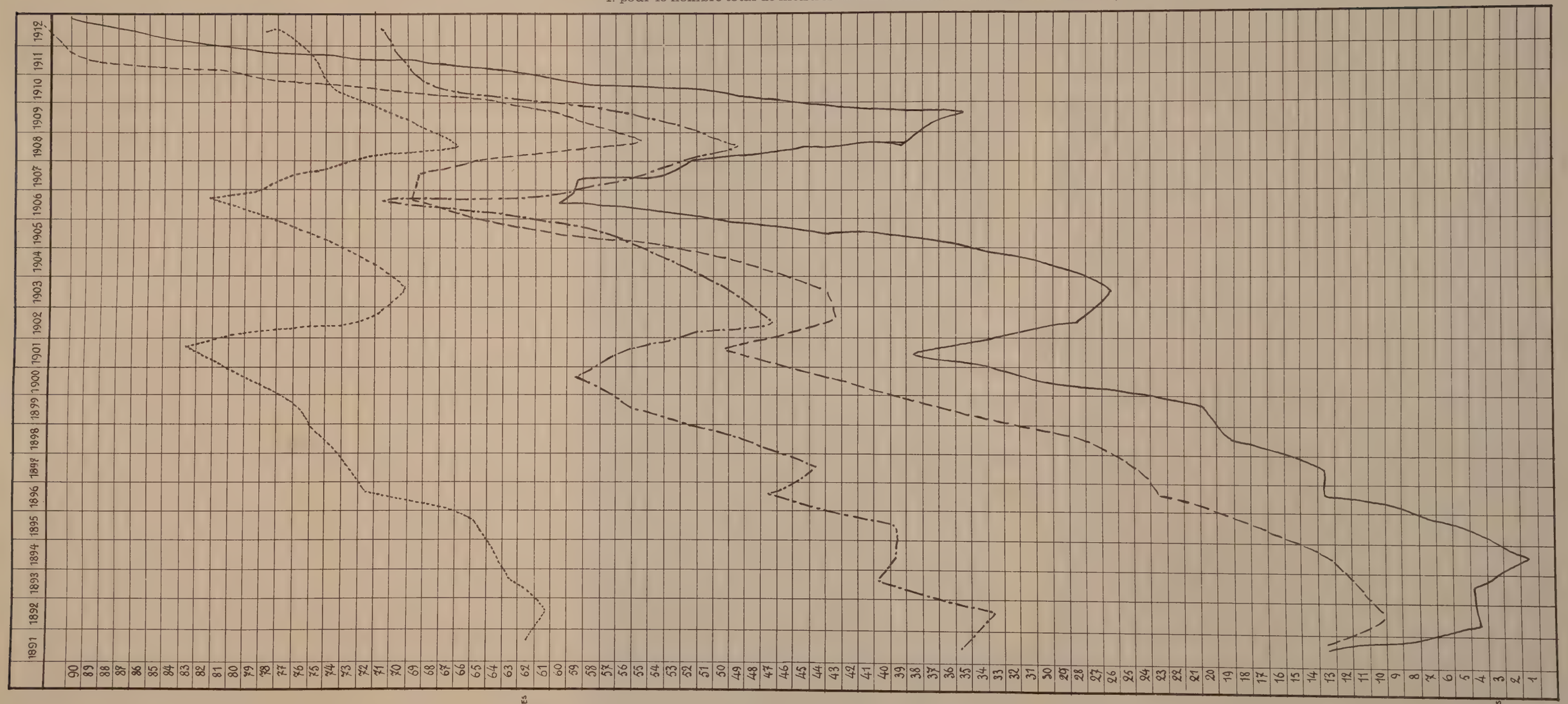

g) Exportation d'horlogerie dans les principaux pays clients, de 1900 à 1912

PAYS	1900		1901		1902		1903		1904		1905		1906		1907		1908		1909		1910		1911		1912	
	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur
		Fr.		Fr		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.
Allemagne	1	28.546.278	2	27.361.155	1	26.953.047	1	25.063.627	1	28.714.529	1	28.799.760	1	31.505.077	1	33.671.401	1	28.336.379	1	27.166.753	1	29.866.378	1	31.311.422	1	32.639.339
Grande-Bretagne	2	23.693.615	1	29.324.501	2	21.683.983	2	18.440.413	2	15.901.132	2	15.782.313	2	16.898.944	2	15.248.067	2	15.312.286	2	15.733.423	2	17.695.807	2	22.109.751	2	25.566.761
Autriche-Hongrie	3	10.707.640	3	11.836.482	3	11.018.598	4	10.367.954	3	11.215.098	4	11.239.947	3	13.051.570	3	12.862.953	3	11.891.650	3	13.208.907	3	16.063.688	3	17.879.655	3	17.397.356
Russie	4	7.465.438	4	11.311.603	4	10.705.553	3	11.312.318	5	7.712.980	3	11.337.458	4	12.363.894	4	12.105.087	5	10.270.937	4	10.152.047	4	11.941.601	4	13.084.322	4	12.610.124
Italie	5	6.262.328	5	7.024.322	5	7.535.782	5	7.565.118	4	8.405.545	6	7.365.442	5	8.848.032	5	9 228.276	4	10.692.439	5	9.048.464	5	9.836.590	5	10.645.709	5	12.548.212
France	6	4.280.634	7	4.058.798	7	4.175.659	7	4.302.368	7	4.632.309	8	4.774.086	10	3.078.798	9	4.469.721	6	4.991.698	8	3.953.072	9	4.074.760	9	4.392.731	10	3.872.230
Belgique	7	3.176.406	9	2.880.990	10	2.961.927	10	2.516.771	10	2.521.293	11	2.727.207	11	3.026.346	12	3.065.811	11	2.585.866	10	2.827.597	11	3.127.707	11	3.386.016	12	3.185.261
Espagne	8	3.066.535	8	3.281.809	8	3.240.360	9	3.052.791	9	3.083.138	12	2.537.075	12	2.710.976	11	3.323.135	10	3.241.007	9	3.450.872	8	4.763.666	8	4.398.181	8	4.659.886
Japon	9	2.867.626	10	2.689.909	12	1.586.164	11	1.909.096	13	2.001.333	7	4.902.310	7	8.037.380	8	4.693.313	9	3.412.608	13	2.062.530	18	1.519 641	13	2.495.758	13	2.803.833
Etats-Unis	10	2.334.396	6	4.933.477	6	5.074.835	6	6.316.856	6	6.743.702	5	7.721.038	6	8.537.788	6	7.741.619	8	3.926.212	7	4.520.933	7	5.082.019	7	5.757.178	7	5.993.742
Suède et Norvège	11	2.168.355	12	2.133.682	13	1.565.553	15	1.471.868	14	1.571.295	16	1.546.965	15	2.044.267	14	2.494.943	14	2.177.232	14	1.771.903	13	1.974.898	14	2.200.319	15	2.334.754
Chine	12	1.761.045	11	2.233.223	9	3.108.213	8	3.166.614	11	2.367.933	10	3.750.354	9	4.804.027	10	3.340.703	15	1.486.118	17	1.305.709	16	1.565.224	18	1.530.639	18	1.868.955
Inde britannique	13	1.738.097	13	1 835.558	11	1.674.085	12	1.623.116	12	2.175.619	13	2.331.188	14	2.139.290	15	2.455.485	12	2.565.412	11	2.524.349	10	3.192.930	10	4.215.538	9	4.060.132
Pays-Bas	14	1.545.764	15	1.674 664	14	1.487.085	13	1.505.918	15	1.539.117	17	1.519.378	16	1.825.868	17	1.708.672	16	1.401.234	15	1.540.002	15	1.741.113	17	1.900.712	17	2.139.119
Turquie d'Europe	15	769.377	16	1.171.075	15	1.348.394	16	1.208.791	16	1.500.884	19	1.309.554	17	1.587.369	16	1.830.627	17	1.284.975	18	1.276.444	17	1.540.710	15	2.031.581	16	2.155.051
Portugal	16	767.900	17	1.001.411	20	843.839	21	692.207	22	724.533	24	642.115	24	826.722	24	904.443	24	630 570	24	577.221	23	845.550	23	780.813	23	1.008.388
Inde néerlandaise	17	85.103	30	75.332	31	118.253	29	169.279	29	194.712	31	151.101	33	172.438	31	231.423	31	290.956	29	338.731	28	386.920	24	776.264	26	764.629
La Plata*)			14	1.678.768	16	1.113.490	14	1.498.194	8	3.458.544	9	4.434.354														
Egypte			18	866.096	22	701.282	18	1.078.459	18	1.360.055	18	1.313.687	18	1.496.540	18	1.634.461	18	1.195.140	19	1.133.071	19	1.303.834	22	1.242.061	22	1.250.075
Bulgarie et Serbie			19	671.148	23	527.939	22	638.891	21	917.001	21	1.020.298	29	289.746	30	429.073	29	356.407	23	593.177	27	506.179	27	597.554	29	635.500
Amérique centrale			20	662.124	18	879.136	20	862.851	19	1.205.080	15	1.768.720	25	695.786	26	619.717	27	476.363	25	486.445	25	591.330	26	610.921	25	882.765
Danemark			21	633.735	21	715.096	23	578.334	24	692.657	23	765.811	20	1.040.299	20	1.177.648	19	1.061.617	22	897.279	20	1.218.376	21	1.316.333	19	1.829.087
Canada			22	617.721	17	958.054	17	1.107.785	20	1.091.666	20	1.133.400	19	1.050.650	21	1.145.034	21	1.012.506	16	1.331.872	14	1.844.079	16	1.952.248	14	2.465.042
Brésil			23	601.650	19	876.693	19	1.034.111	17	1.500.223	14	1.852.288	13	2.195.632	13	2.878.397	13	2.304.552	12	2.101.831	12	2.437.170	12	3.012.624	11	3.393.442
Chili			24	574.374	24	457.540	24	486.565	23	722.757	22	801.501	23	878.540	19	1.365.637	22	869.413	20	951.787	21	1.076.781	20	1.434.362	21	1.455.394
Afrique occidentale**)			25	415.425	25	438.073	28	185.814	32	103.330	32	96.647	37	102.985	36	111.949	38	53.568	37	97.781	36	134.001	37	152.922	39	113.387
Turquie d'Asie			26	243.494	26	267.747	25	337.227	25	490.594	25	360.827	28	354.056	29	446.871	30	295.913	31	322.991	29	382.335	30	525.217	30	632.637
Australie			27	235.370	28	156.170	30	127.268	28	218.982	27	244.234	30	259.465	27	595.021	26	557.627	30	326.449	30	342.820	31	472.555	31	475.560
Grèce			28	221.346	29	147.004	26	269.639	26	327.478	26	250.260	31	183.958	32	209.457	35	144.014	33	173.591	33	184.281	33	217.562	36	173.769
Algérie			29	186.966	27	218.440	27	258.560	27	274.591	28	206.716	34	172.121	33	206.996	32	265.364	32	203.857	34	177.383	32	243.174	32	370.379
Afrique orientale***)			31	74.655	30	140.626	31	126.284	30	171.167	29	189.172	38	81.812	34	152.020	37	90.231	36	99.552	35	174.420	34	206.450	34	223.563
Colombie			32	34.637	32	45.896	32	55.063	31	131.989	30	176.392	36	115.934	35	142.423	34	144.174	34	123.868	32	194.813	35	201.686	33	305.157
Roumanie													21	960.940	22	1.081.669	20	1.027.535	21	939.367	22	1.030.522	19	1.473.166	20	1.546.745
Perse-Afghanistan													39	57.911	39	41.021	39	44.775	39	19.343						
Siam et Indo-Chine													32	176.013	37	107.392	33	160.370	38	65.674	37	93.890	39	123.070	38	118.802
Philippines													35	155.999	38	84.297	36	91.689	35	119.366	38	87.884	36	154.280	35	179.803
Mexique													22	910.898	23	938.214	23	652.650	27	445.815	24	638.924	25	755.985	24	885.673
République Argentine													8	7.123.041	7	5.564.574	7	4.798.670	6	4.918.010	6	7.263.631	6	7.104.863	6	6.238.838
Reste de l'Amérique du Sud													27	410.398	28	529.832	25	572.581	28	346.091	31	280.460	28	597.248	27	651.602
Autres pays													26	678.225	25	814.853	28	437.308	26	475.626	26	586.142	29	560.726	28	643.100
Nouvelle Zélande																					39	80.473	38	136.556	37	165.122

*) A partir de 1906, voir République Argentine.

**) A partir de 1906, Afrique australe.

***) A partir de 1906, reste de l'Afrique.

contrôlées. La reprise aussi se fait sentir en premier lieu pour les montres or.

5. Comme c'est le canton de Neuchâtel qui livre la plus grande quantité de montres or, les courbes indiquent aussi la différence de situation pour ce canton comparé à l'ensemble de la contrée horlogère.

Exportation d'horlogerie dans les principaux pays clients, de 1900 à 1912

(voir tableau g.)

Remarques.

1. Le rang et les chiffres des divers pays varient passablement d'une année à l'autre. De 1850 à 1860, les Etats-Unis étaient le principal client : ils n'occupent plus aujourd'hui que le sixième ou le septième rang.

2. Un nombre toujours plus grand de pays figurent dans le tableau, ce qui prouve non seulement l'amélioration de la statistique, mais encore l'expansion continuelle des débouchés.

3. Pendant les années de crise, l'exportation baisse pour presque tous les pays, ce qui indique bien que la dépression est générale. Il y a cependant des exceptions : en 1902 à 1903, les Etats-Unis, la Chine, la Turquie, les Indes néerlandaises, l'Amérique centrale, le Canada, en 1908 à 1909 : l'Italie, l'Espagne, les Indes britanniques, les Indes néerlandaises, l'Algérie.

4. Il va sans dire que la prospérité de l'horlogerie suisse dépend en première ligne des principaux pays clients. Une crise allemande se répercute nécessairement chez nous.

II. Récapitulation de l'évolution de l'industrie horlogère et caractéristique des différentes périodes d'essor et de stagnation

1. La période avant 1822

Essor de 1750 à 1788.

a) Technique : jusqu'en 1750, l'ouvrier fait la montre entière. Le travail se fait en famille. A partir de 1850, on introduit la division du travail.

La fabrique Japy commence la fabrication mécanique de l'ébauche.

b) Commerce : Les montres se vendent d'abord par colportage ; mais bientôt des maisons de commerce trafiquent avec les grossistes des grandes villes européennes. Le commerce direct avec les pays d'outre-mer n'existe pas encore.

Période mouvementée de 1789 à 1822

Les plus mauvaises années sont 1794, 1795, 1799 à 1800, 1808, 1811, 1812, 1817, 1820 à 1822.

Les principales causes du malaise sont :

Des troubles politiques, l'incendie de La Chaux-de-Fonds, la guerre, le blocus continental, la concurrence de la fabrication mécanique des blancs, l'abaissement de la qualité à la suite d'une division du travail mal organisée et d'une concurrence toujours plus forte, la crise commerciale générale (1810 à 1812), la disette (1817), la politique protectionniste dans les pays environnants et le fléchissement général (1820 à 1822) de l'esprit d'entreprise.

2. La période de 1822 à 1848

a) La technique fait des progrès, on invente des machines-outils.

La division du travail est, petit à petit, réglementée et soumise à l'esprit organisateur de l'homme. Le travail se fait de plus en

plus sous la forme consacrée de l'établissage. Il y a cependant encore beaucoup à faire pour la qualité.

L'horlogerie s'étend au Jura bernois. La population horlogère augmente considérablement.

b) Commerce. — Les commerçants lient des rapports directs avec les pays d'outre-mer. Cela affranchit le commerce des entraves que lui oppose la politique protectionniste des pays d'Europe ; mais les risques grandissent également.

A l'intérieur, on ressent de plus en plus les obstacles politiques et juridiques enrayant l'évolution normale de l'économie sur la base de l'industrie ; on aspire à une réforme du pacte fédéral (Eveil de toutes sortes d'idées politiques).

La *crise* de 1848 est très forte. Elle vient du dehors ; elle est générale et commence par une pénurie très intense de numéraire. Elle met cependant aussi à jour les défauts intérieurs de notre industrie.

3. La période de 1849 à 1861

Le nouveau pacte fédéral permet l'essor libre de l'économie nationale. Dans le monde entier, la production et la consommation augmentent. C'est la période de l'importation de l'or de Californie et d'Australie, des crédits mobiliers et de la fièvre des chemins de fer.

On voit la panacée dans une liberté économique et politique toujours plus grande. Cependant il y a aussi des velléités de groupement des intérêts semblables dans des sociétés ayant pour but la prévoyance et la lutte contre la vie chère.

Le Locle et La Chaux-de-Fonds prospèrent malgré l'émigration de l'horlogerie dans la Suisse allemande.

La *crise* éclate en 1857 et la dépression dure jusqu'en 1861. Elle est même particulièrement forte en cette dernière année.

Pour les Montagnes neuchâteloises, le malaise se double de la crise du chemin de fer du Jura neuchâtelois.

4. Période de 1862 à 1868

C'est une période de lent essor, sans grandes particularités. Le système de l'établissage et de la division du travail par atelier

est arrivé à sa maturité. La liberté dans la fabrication parvient à son comble par l'adoption de la loi consacrant la liberté du titre. Mais en même temps, réveil d'idées socialistes.

5. Période de 1868 à 1879

Il y a un essor inouï, surtout après la guerre franco-allemande. Le courant vient surtout d'Allemagne. L'horlogerie en profite, sans faire elle-même de grands progrès, soit pour la technique, soit pour le commerce.

La *crise* de 1875 est d'autant plus forte ; elle vient d'outre-Rhin, mais ce qui la caractérise pour nous, c'est la concurrence américaine. Il faudra bon gré mal gré en arriver à la fabrication mécanique et à la concentration de la production dans les grandes fabriques.

6. La période de 1879 à 1887

Elle opère cette transformation technique, moins cependant dans le canton de Neuchâtel qu'ailleurs et non sans causer une crise constitutionnelle bien marquée. Le canton de Neuchâtel abandonne de plus en plus aux autres centres horlogers la fabrication de montres métal et argent. La montre soignée en or lui permet de conserver encore le système de l'établissage qui est cher à sa population. Le malaise de 1884 à 1887 donne lieu au lancement du mouvement syndical. On abandonne donc l'idée de la complète liberté pour se tourner vers la solidarité. C'est là le principe dont on attend dorénavant le salut pour l'industrie. Mais bientôt les ouvriers se séparent des patrons. Et les syndicats ne deviennent pas seulement des instruments de solidarité mais encore et surtout de lutte. En 1882, on abandonne aussi la liberté complète du contrôle pour une loi fédérale qui relève singulièrement la morale du commerce des montres.

Depuis 1887, les périodes de grande prospérité alternent avec les crises. Les années de 1889 à 1891 sont très bonnes. Celles de 1892 à 1895 constituent une période de dépression.

Ensuite, jusqu'en 1901, il y a de nouveau essor, nourri surtout

par l'introduction de l'électricité, ensuite crise de 1902 à 1903, grande prospérité de 1904 à 1907, avec organisation définitive des syndicats patronaux et ouvriers, et concentration progressive de la production dans les grandes fabriques, forte crise en 1908 et 1909, et enfin reprise de 1910 à 1913[1].

La technique est de plus en plus perfectionnée. Les fabriques disposent de machines merveilleusement combinées pour la fabrication plus ou moins automatique. Le commerce aussi est admirablement outillé. Il arrive à écouler la quantité toujours plus considérable de montres jetées sur le marché. Les prix baissent encore, mais la montre pacotille se fait de plus en plus rare. On produit maintenant beaucoup, bien et à bon marché.

Voilà en quelques traits l'évolution de l'horlogerie. Chaque période a un caractère spécial et représente en quelque sorte un degré dans l'essor de la technique, de l'organisation du travail et du commerce, de l'état politique, social et moral du peuple neuchâtelois.

Dans son ensemble, l'évolution de l'industrie horlogère donne une image saisissante de la lutte de l'humanité avec la matière.

L'homme va de l'avant cherchant la nouveauté et le mieux-être. La prospérité l'endort facilement. Petit à petit, des obstacles se dressent, en partie par sa faute, en partie par la force des circonstances : augmentation de la population, révolution de la technique, concurrence interne et étrangère. Il faut se ressaisir, chercher des réformes dans les domaines technique, commercial, juridique, politique, moral et, de nouveau, on peut avancer pour retrouver bientôt d'autres difficultés.

[1] Comme on voit d'après le tableau que voici, les crises horlogères correspondent aux crises générales.

Crises dans les principaux pays, selon Raffalovich : *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque.*

France	Angleterre	U.S.	Belgique	France	Angleterre	U.S.	Allemagne
—	—	—	—	—	—	—	1837
1804	1803	1814	1837	1847	1847	1848	1847/8
1810	1810	—	1848	1857	1857	1857	1855/6
1813/4	1815	—	1855/6	1864	1864/6	—	—
1818	1818	1818	1864	1882	1873	1873	1873/9
1825	1825	1826	1873	1891	1882	1882	1882/6
1830	—	—	1882	1900	1900	1900	1900
1836/9	1836/9	1837/9	1900	1907	1907	1907	1907

On ne peut dire quand on arrivera à la fin de cette évolution. Le marché mondial, peut-être, ne commence qu'à se former. Pour l'avenir lointain, on peut bien s'adonner à des spéculations et croire à une tendance vers l'équilibre entre la production et la consommation. Pour le présent, hélas, ces rêveries ne sont guère d'une grande utilité. C'est pourquoi il faut appuyer toutes les institutions pouvant soulager quelque peu les souffrances causées par les crises et le chômage.

III. Effets des crises horlogères

L'effet primaire ou mieux le symptôme de la crise est le ralentissement ou l'arrêt de la fabrication.

Quant aux effets secondaires, il faut distinguer l'influence de la crise

a) sur la situation du patron ;

b) sur la situation des ouvriers ;

c) sur l'ensemble de la vie économique.

Il y a ensuite des effets indirects, tertiaires en quelque sorte, que nous énumèrerons par la suite.

a) Effets de la crise sur la situation du patronat

1. *Baisse des prix et du profit.* — Quand la vente ne se fait plus régulièrement, le commerçant cherche volontiers à la forcer en accordant des prix de faveur qui rapidement se généralisent. La baisse des prix entraîne facilement celle de la qualité. Elle provoque aussi des fraudes.

Remèdes. — Education commerciale et politique syndicale.

2. *Les échéances créent des soucis.* — Presque toujours au début des crises industrielles, l'argent est rare (voir surtout crise de 1848). Souvent il fait défaut complètement (crise monétaire); le crédit est serré, sinon totalement coupé (crise financière).

Les maisons qui ont été imprudentes ou qui sont trop engagées par rapport à leurs capitaux font faillite.

Ce ne sont pas seulement les entreprises malsaines qui sont frappées, mais bien souvent aussi des commençants qui n'ont pas eu le temps de consolider leur situation.

b) Effets sur la situation des ouvriers

1. Risque de voir baisser les salaires ;

2. Risque de renvoi (surtout pour les ouvriers âgés, peu habiles ou mal en cour) ;

3. Chômage partiel ou total avec tout le cortège de maux qu'il entraîne : soucis, chagrin, découragement, dépression et souvent ruine économique, physique et morale de familles entières.

Carlyle dit avec raison : Il n'y a rien de plus triste que de voir un homme qui voudrait travailler et qui n'a pas de travail.

Remèdes employés : Organisation des ouvriers (quelquefois les ouvriers se voient obligés d'entrer en grève pour empêcher une réduction des salaires) ; réduction générale des heures de travail par entente entre les syndicats patronaux et ouvriers ; bureaux de placement ; caisses de chômage ; caisses de secours ; chantiers publics.

c) Effets sur l'ensemble de la vie économique

Quand l'horlogerie ne va pas, rien ne va. Le commerce entier, les artisans, les sociétés, tout en pâtit. Tout le monde est déprimé ; on ne se rend pas même compte que, si les gains sont plus petits, certaines marchandises coûtent aussi moins cher.

d) Effets indirects

1. La population flottante quitte le haut Jura. Si la crise est forte et de longue durée, la population stable est aussi atteinte.

L'émigration se porte en partie à la campagne et dans les villages, en partie dans les centres industriels de la plaine suisse, en partie à l'étranger.

2. La nourriture est moins bonne et moins copieuse [1].

3. L'épargne diminue.

4. La rentrée des impôts se fait plus difficilement (voir tableau page 162).

5. Les crises ont généralement aussi pour effet une augmentation des poursuites pénales. Dans le Jura neuchâtelois, cependant, l'inverse a souvent lieu, probablement à cause de l'émigration des éléments flottants (voir tableau, page 160).

6. Les crises horlogères entraînent facilement l'irritation des

[1] M. E. Tissot, ancien conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, a établi, il y a quelques années, chiffres à l'appui, que la consommation de la viande varie fortement selon que l'industrie est prospère ou non.

classes qui en sont particulièrement atteintes et, par suite, la disposition à tout préférer à l'ordre actuel des choses dont elles ne voient que les inconvénients douloureux. Quelquefois les crises ont favorisé la politique des conservateurs, quelquefois, au contraire, le mouvement socialiste. Le découragement et une grande apathie des esprits pour la chose publique peut aussi provenir de la mauvaise marche des affaires. Tout dépend de la situation politique et des chefs qui s'emparent des esprits.

e) Bons effets de la crise

De l'excès du mal résulte le bien. Cette phrase est vraie surtout en ce qui concerne les crises. En effet, plus la stagnation se fait sentir en intensité et durée, plus aussi les hommes s'efforcent d'en sortir. Les crises deviennent ainsi un puissant stimulant du progrès humain.

1. La misère résultant du chômage éveille la bienfaisance et appelle la réforme sociale. Les principales institutions auxquelles je pense sont : caisses de chômage, bureaux de placement, assurances (vieillesse, accidents, maladie et invalidité), syndicats ouvriers avec leur tendance à restreindre la concurrence (danger de tomber dans l'excès).

2. Les patrons révisent leurs prix de revient. Ils abandonnent des méthodes vieillies et irrationnelles de production :

Je distingue les réformes *techniques* pour l'amélioration de l'outillage des réformes *organiques* qui consistent dans le passage de l'industrie à domicile à la production dans les ateliers ; de cette dernière aux grandes manufactures produisant la montre entière.

3. En même temps, on cherche à rendre l'écoulement plus rationnel.

4. L'état, de son côté, seconde l'effort individuel par la législation (contrôle du titre, protection des brevets et marques de fabrique; code des obligations, lois sur les poursuites pour dettes et la faillite), par une politique ferroviaire, douanière et économique mieux entendue ; enfin par la création d'ambassades, de postes d'attachés commerciaux, de consulats, etc., etc.

f) Réserves

Les remèdes ne sauraient cependant supprimer les crises une fois pour toutes. Les uns aident simplement à les supporter, les autres à sortir d'une dépression donnée et à se maintenir sur le marché contre la concurrence. Les réformes techniques et commerciales permettent aussi de développer l'industrie proportionnellement à l'accroissement de la population. Mais elles préparent en même temps la crise prochaine.

Tant il est vrai que toute évolution économique ou spirituelle va en zigzag d'après la formule célèbre du philosophe Hegel : La thèse provoque l'antithèse, cette dernière, la synthèse qui forme une nouvelle thèse et ainsi de suite.

Enfin, l'essor n'a pas que de bons effets. Nous avons vu qu'il amène dans les centres industriels, surtout à La Chaux-de-Fonds, une foule d'éléments étrangers. Ces immigrés doivent s'adapter aux conditions nouvelles de vie économique, sociale, politique et morale, ce qui ne leur réussit souvent qu'à moitié. La population indigène, de son côté, subit l'influence des immigrés étrangers. Elle ne parvient pas toujours assez rapidement à les assimiler. Si donc l'augmentation est un avantage au point de vue économique, il n'en est pas nécessairement de même pour les bonnes mœurs et surtout pour l'esprit public et le caractère spécial de la population formé par la tradition[1].

[1] Voir Bücher, *Entstehung der Volkswirtschaft*, page 426.

Examinons encore quelques tableaux statistiques :

a) Statistique des faillites et poursuites pour dettes dans le canton de Neuchâtel depuis 1892 [1]

Années	Faillites prononcées	Commandements de payer	Années	Faillites prononcées	Commandements de payer
1892	54	10.872	1903	61	15.860
1893	81	11.223	1904	67	16.489
1894	76	12.542	1905	67	17.283
1895	86	11.695	1906	57	17.386
1896	59	10.836	1907	62	16.052
1897	72	11.718	1908	82	17.403
1898	80	13.161	1909	69	16.654
1899	36	12.428	1910	71	17.085
1900	56	12.586	1911	49	17.348
1901	37	12.998	1912	97	17.242
1902	53	14.700			

Explications.

1. Le canton est un peu petit pour juger du rapport entre la marche des affaires et le nombre de faillites et de poursuites pour dettes. Ce n'est que sur les grands nombres que les lois économiques et sociales s'affirment. Sur les petits nombres, les causes accidentelles jouent un rôle trop grand.

2. Dans les faillites, on reconnaît cependant les mauvaises années 1893 à 1895, et 1908 à 1910 et les bonnes : 1899 à 1901, 1906.

3. Les positions faibles ne se liquident souvent qu'après quelques années. C'est ce qui peut expliquer, à part les raisons accidentelles, les forts chiffres de 1897, 1898 et 1910, qui sont pourtant des années de reprise sérieuse des affaires.

4. Les chiffres concernant les commandements de payer sont moins concluants encore que ceux des faillites.

[1] Tirée des *Rapports de gestion du Conseil d'Etat.*

b) Statistique pénale

(tirée des *Rapports de gestion du Conseil d'Etat*).

Années	Statistique des trib. de districts Nombre des affaires	Statistique de la Cour d'assises Nombre des affaires	Justice de paix. Condamnation à l'amende.	Statistique correctionnelle	Statistique de police correctionnelle
1890	594	55	4356	364	842
1892	453	37	5157	411	1531
1893	479	24	5332	505	1625
1894	536	42	4904	357	399
1895	448	41	4810	232	397
1896	512	46	4748	207	523
1897	505	61	5570	222	496
1898	564	40	4946	171	738
1899	546	51	4964	198	598
1900	571	46	3731	219	692
1901	548	53	3614	175	702
1902	588	34	4110	127	914
1903	639	22	4405	175	787
1904	797	47	4880	76	1072
1905	873	51	4460	165	1113
1906	852	39	4833	162	1181
1907	795	56	4603	192	1355
1908	736	27	5719	224	1057
1909	843	44	5220	181	1141
1910	764	36	5047	178	1267
1911	841	53	5436	212	1428
1912	—	37	5736	147	1916

Remarques. – 1. Il semble résulter de la statistique ci-dessus que les affaires graves (tribunaux de districts, cour d'assises) diminuent plutôt en temps de crise (voir 1892 et 1893, et 1908 et 1909). Cette constatation fut déjà faite[1] par le Conseil d'Etat pour les années de 1850 à 1855[2].

---

[1] Voir *Rapports de gestion.*

[2] Voici encore quelques chiffres se rapportant aux arrestations pour vols, vagabondage et mendicité à La Chaux-de-Fonds :

1853	322	1856	289	1859	145	1862	74
1854	390	1857	173	1860	188	1863	114
1855	278	1858	117	1861	82	1864	181

Les années de crise de 1857 à 1858 et 1861 à 1862 présentent encore les plus petits nombres.

La cause du fait réside probablement dans l'émigration des éléments flottants.

2. La statistique des condamnations par les justices de paix et celle des affaires correctionnelles pour les années 1890 à 1911 montrent, en revanche, plutôt une augmentation pendant les mauvaises années. Il y a cependant des exceptions. Plusieurs des fluctuations semblent être absolument accidentelles.

D'autre part, pendant les très mauvaises années de 1876 et 1877, la statistique criminelle et correctionnelle accuse une forte augmentation, ce qui infirmerait la conclusion que nous venons de formuler.

Voici les chiffres :

Poursuites pénales [1]

Années	Devant le jury et tribunal criminel	Tribunaux de districts
1872	18	377
1873	35	483
1874	51	418
1875	54	386
1876	77	973
1877	61	764
1878	56	571
1879	46	679

[1] J'ai voulu établir une statistique suivie des poursuites pénales de 1850 à ce jour. Ce n'est pas possible, la façon de classer les délits ayant changé à plusieurs reprises.

c) Impôt direct de la commune de La Chaux-de-Fonds

(D'après les *Rapports annuels de la Préfecture au Département des Finances*)

Année	Nombre des contribuables	Taxe sur la fortune		Taxe sur les revenus		Nombre de non-valeurs	Non-valeurs	Nombre des retardataires	Impôts arriérés
		Taux %	Montants	Taux %	Montants				
1884	10520	1.70	131697.45	1.10	69249.70	2090	6849.—	378	2483.20
1885	10958	1.70	130160.—	1.—	68638.30	2320	7679.35	167	1469.—
1886	10533	1.70	130738.95	1.10	67504.80	1948	6140.55	162	2307.65
1887	10716	1.80	142476.25	1.20	75910.45	428	1380.90	1442	6883.70
1888	11516	1.80	145168.—	1.20	75676.70	683	2715.90	690	4306.90
1889	11557	1.80	148808.45	1.20	76330.—	76	648.90	718	4155.35
1890	11905	1.80	154181.50	1.20	86703.40	1219	3751.20	1196	7082.75
1891	12203	1.80	163144.60	1.20	94471.70	2045	7227.20	1222	6953.80
1892	12204	1.80	164921.95	1.20	92291.40	2275	7434.60	583	6165.—
1893	11027	1.80	162635.60	1.20	89614.55	2023	6108.50	754	5876.15
1894	12699	1.80	164159.25	1.20	90376.80	2199	6203.30	806	6021.95
1895	13181	1.80	167338.05	1.20	91043.—	1355	4487.60	313	3233.70
1896	13366	1.80	168075.35	1.20	96414.95	1531	4155.60	823	5200.50
1897	13914	1.80	167740.60	1.20	99452.35	1253	3999.30	581	4876.95
1898	13970	1.80	168198.55	1.20	101808.45	1967	6333.—	442	3497.20
1899	12403	2.—	194249.40	1.20	109190.40	1047	3222.20	734	6105.60
1900	14026	2.—	204047.15	1.20	120509.50	2057	5397.40	854	5491.75
1901	15425	2.—	221327.70	1.20	137607.95	1804	4426.20	1344	8845.60
1902	15429	2.—	222608.70	1.20	135388.45	2277	6330.—	906	7087.60
1903	15097	2.—	237545.65	1.20	142361.20	3398	6746.60	846	7706.40
1904	15511	2.—	257657.95	1.20	153398.95	2648	8712.80	1107	11611.—
1905	14338	2.—	268466.90	1.20	154548.70	969	3470.20	1309	10815.30
1906	15547	2.—	277522.75	1.20	176930.—	1772	7116.20	1358	14152.75
1907	15731	2.—	286091.30	1.20	196549.20	1825	8031.80	1120	13944.20
1908	16039	2.—	289330.65	1.20	191259.10	1031	4900.60	1935	15560.25
1909	16038	5.—	297568.50	1.20	178949.45	624	3123.55	3100	29324.55
1910	15715	2.—	298812.20	1.20	184841.99	877	4641.—	2787	26135.40
1911	15696	2.—	304286.55	1.20	191968.70	552	3141.10	2598	30158.95
1912	15825	2.—	300636.—	1.20	201575.70	319	1731.20	2958	30291.75

Observation : Les années de crise se remarquent. La statistique des impôts est cependant influencée encore par d'autres facteurs étrangers à la marche des affaires.

d) Statistique de l'Etat civil de La Chaux-de-Fonds de 1853 à 1912

(tirée des *Rapports de gestion du Conseil communal*).

Années	Naiss. légitimes	Naiss. illégit.	Mariages
1853	475	—	103
1854	500	23	111
1855	453	29	126
1856	521	38	127
1857	541	47	131
1858	599	60	170
1859	604	56	111
1860	555	61	118
1861	573	57	124
1862	615	51	131
1863	648	61	105
1864	644	51	115
1865	596	46	148
1866	596	46	142
1867	647	48	132
1868	652	61	110
1869	600	53	132
1870	671	39	134
1871	631	52	152
1872	642	34	200
1873	634	37	200
1874	696	30	190
1875	690	36	214
1876	711	44	220
1877	680	47	178
1878	630	52	174
1879	709	37	172
1880	669	41	178
1881	699	42	232
1882	702	49	251
1883	733	49	242
1884	738	48	242
1885	764	40	225

Années	Naiss. légitimes	Naiss. illégit.	Mariages
1886	748	59	230
1887	763	50	211
1888	821	63	202
1889	788	67	243
1890	785	62	236
1891	844	63	252
1892	883	73	244
1893	832	63	252
1894	877	68	253
1895	835	71	259
1896	855	68	273
1897	838	74	317
1898	882	58	272
1899	869	62	261
1900	932	65	346
1901	989	61	318
1902	949	50	287
1903	947	44	305
1904	894	45	277
1905	861	45	314
1906	844	33	327
1907	861	43	340
1908	834	34	353
1909	791	33	341
1910	657	24	340
1911	654	32	325
1912	590	41	334

Ces chiffres ne permettent de tirer absolument aucune conclusion. Ils montent ou baissent sans qu'il y ait un rapport visible avec les temps de crise et de prospérité.

Le tableau suivant, en revanche, pour les années 1801 à 1825, accuse bien les mauvaises années 1808, 1812, 1817 et 1818, ainsi que la stagnation générale de 1807 à 1822.

Même à la reprise des affaires (1823) le nombre des naissances reste en-dessous des chiffres atteints au commencement du siècle. On peut en conclure qu'à cette époque-là, la force vitale du peuple a été bien atteinte.

Population du canton de Neuchâtel, 1801 à 1825[1]

Années	Naissances légitimes	Naissances illégitimes	Mariages	Population
1801	1513	34	389	46026
1802	1501	42	363	47026
1803	1524	27	403	47988
1804	1564	22	385	46430
1805	1526	20	374	47444
1806	1542	26	376	48737
1807	1509	35	329	49406
1808	1346	2	355	48411
1809	1566	—	339	49593
1810	1425	26	341	49913
1811	1424	28	344	49865
1812	1381	35	352	50122
1813	1358	24	451	49773
1814	1408	26	280	50497
1815	1474	34	327	51263
1816	1468	25	333	53600
1817	1271	21	256	51586
1818	1138	16	246	51108
1819	1322	23	320	51571
1820	1353	24	328	51591
1821	1286	23	308	51569
1822	1246	32	326	50874
1823	1440	28	309	51466
1824	1272	26	323	52214
1825	1337	32	223	52223

[1] Ces chiffres ont été tirés de Bernouilli, *Statistique*, tome II, pages 81 à 84.

c) Tableau synoptique du développement de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel[1]

Années	Dépôts			Capitaux	
	Nombre des dépôts effectués pend. l'année	Nombre des remboursements effectués pend. l'année	Nombre des comptes soldés pendant l'année	Montant des versements effectués pendant l'année	Montant des remboursements effectués pendant l'année
1812	148	—	—	21 811,72	—
1813	242	17	6	24.968,55	2.556,96
1814	269	32	29	27.566,13	3.566,41
1815	326	36	34	27.654,00	4.156,75
1816	242	48	36	22.834,75	9.204,48
1817	254	75	71	21.935,85	13.243,31
1818	312	59	47	33.946,76	9.688.82
1819	389	82	73	36.944,00	18.214,13
1820	473	65	46	51.374,06	12.693,79
1821	568	72	59	54.673,03	21.498,82
1822	616	76	55	56.337,86	16.299.17
1823	663	115	91	67.012,96	32.496,96
1824	709	121	65	69.793,58	31.539,53
1825	852	131	84	93.951,79	34.835,93
1826	995	268	109	101.206,68	39.680,62
1827	1.166	173	97	118.394.27	36.310,48
1828	1.360	211	135	139.634,82	55.148,62
1829	1.493	239	146	192.669,79	54.122,89
1830	1.547	307	170	159.461,24	75.810,82
1831	1.340	370	214	132.733,65	158.987,10
1832	1.456	427	233	154.428,34	101.956,34
1833	1.778	401	204	185.052,89	104.098,07
1834	2.066	392	195	232.600,96	105.321,44
1835	2.208	444	244	242.284,83	111.834,83
1836	2.339	451	271	295.042,41	131 102,14
1837	2.418	465	267	313.094,55	129.024,75
1838	2.462	603	352	308.998,41	211.450,96
1839	2.513	621	327	345.997,10	174.162,07
1840	2.167	646	303	314.864,14	194.801.43
1841	3.279	732	380	481.145,52	270.328,34
1842	3.267	726	371	560.930,06	329.909,72
1843	3.557	897	420	596.730,20	277.831,93
1844	3.671	1.019	442	676.016.20	306.389,86
1845	4.061	1.127	484	733.092,34	400.391,59
1846	4.093	1.372	618	646.499,79	503.817,86
1847	3.834	1.530	640	571.070,55	535.459,31
1848	3.276	2.212	826	713.320,06	668.273,52

[1] Ph. Godet, *La Caisse d'Epargne de Neuchâtel, 1812 à 1912.*

Années	Dépôts			Capitaux	
	Nombre des dépôts effectués pend. l'année	Nombre des remboursements effectués pend l'année	Nombre des comptes soldés pendant l'année	Montant des versements effectués pendant l'année	Montant des remboursements effectués pendant l'année
1849	3.934	1.565	587	1.001.918,48	566.450,55
1850	5.389	1.626	609	1.277.828,73	662.743,58
1851	5.660	1.676	580	1.404 899,96	640.530,64
1852	5.601	1.832	641	1.119.055,52	985.463,68
1853	5.690	2.285	885	1.385.820,37	1.031.218,04
1854	5.183	2.679	986	1.094.933,51	1.190.977,14
1855	5.411	2.850	968	969.747,85	1.273.850,50
1856	5.618	2.605	1.037	1.067.460,03	1.310.511,19
1857	5.830	2.844	1.213	1.128.824,66	1.571.415,04
1858	5.935	2.673	1.099	1.239.785,66	1.368.148,09
1859	6.294	2.728	1 119	1.346.597,02	1.317.517,01
1860	6.503	3.091	1.062	1.095.048.44	1.735.227,25
1861	6.479	3.551	1.476	1.196 129,17	1.271.280,98
1862	7.984	3.189	1.046	1.475.690,50	1.107.361,41
1863	9.000	3.353	1.085	1.486.902,01	1.171.019,20
1864	8.702	3.779	1.391	1.455.805,50	1.494.364,26
1865	9.051	3.571	1.273	1.536.169,46	1.332.877,23
1866	9.120	4.098	1.393	1.512.302,14	1.448.052,17
1867	8.872	4.877	1.504	1.398.778,54	1.748.576,97
1868	10.364	4.525	1.375	1.707.019,79	1.639.864,58
1869	11.534	4.207	1.210	1.881.929,08	1.470 863,29
1870	11.631	4.718	1.331	1.825.878,50	1.581.363,65
1871	12.812	4.894	1.356	2.031.145,32	1.859.768,93
1872	14.744	5.272	1.506	2.292.531,13	2.065.758,04
1873	14.270	6.043	1.724	2.165.553,60	2.465.695,21
1874	14.316	6.012	1.663	1.999.323,36	2.395.312,43
1875	16.002	6.541	1.845	2.156.929,26	2.462.228,12
1876	15.024	7.843	1.829	2.017.828,86	2.738.616,83
1877	14.917	7.773	1.685	1.872.984,86	2.466.020,17
1878	15.003	7.706	1.693	1.993.146,41	2.570.484,76
1879	16.300	7.652	1.743	2.187.193,39	2.379.256,14
1880	17.575	7.481	1.599	2.635.351,41	2.338.571,91
1881	22.301	7.473	1.852	2.541.914,54	2.515.835,58
1882	24.028	8.548	1.743	2.671.986,54	2.616.625,61
1883	24.648	9.164	1.799	2.780.620,89	2.646.838,66
1884	16.561	7.131	1.494	2.248.405,90	1.982.691,76
1885	28.868	11.074	2.082	3.906.021,59	3.191.695.15
1886	31.622	11.709	1.930	4.126.046,48	3.177.622,21
1887	36.642	12.651	2.168	4.353.122,30	3.644.064,48
1888	36.940	13.517	2.252	4.610.126,51	3.729.322,30
1889	38.704	14.506	2.148	4.841.421,40	3.956.096,34
1890	42.101	17.919	2.523	5.412.540,36	7.415.200,13
1891	41.243	16.165	2.536	4.960.034,39	5.125.213,34
1892	40.423	19.133	2.668	4.200.486,32	4.909.608,28

Années	Dépôts			Capitaux	
	Nombre des dépôts effectués pend. l'année	Nombre des remboursements effectués pend. l'année	Nombre des comptes soldés pendant l'année	Montant des versements effectués pendant l'année	Montant des remboursements effectués pendant l'année
1893	44.628	18.219	2.338	4.685.696,32	4.408.286,32
1894	46.358	19.854	2.528	4.535.529,44	5.143.734,58
1895	48.026	20.634	2.794	4.631.299,54	5.394.547,29
1896	52.024	20.618	2.772	4.823.778,38	5.257.909,99
1897	54.515	20.851	2.709	4.887.144,40	5.217.355,50
1898	56.922	21.900	2.874	5.146.206,15	5.387.569,59
1899	61.746	23.042	3.542	5.462.498,79	6.459.877,45
1900	66.305	23.425	3.486	5.811.963,43	6.203.963,28
1901	70.771	22.887	3.348	6.297.807,01	5.894.664,24
1902	69.102	25.623	3.637	6.304.818,96	6.092.770,98
1903	68.632	26 674	3.908	6.620.701,69	6.334.798,99
1904	73.580	27.292	3.800	6.916.690,36	6.667.557,—
1905	74.475	24.671	3.822	6.985.258,98	6.354.591,26
1906	80.139	24.833	3.777	7.413.609,51	6.742.903,09
1907	81.667	26.745	4.371	7.186.103,19	7.617.310,76
1908	78.426	30.113	4.620	8.467 067,54	8.029.175,19
1909	80.455	30.327	4.185	9.884.376,54	8.315.516,09
1910	87.372	30.874	4.433	9.892.759,82	8.825.864,05
1911	94.604	32.712	4.632	10.102.204,75	10.014.362,56

Il n'y a pas de baromètre plus exact de la marche des affaires horlogères au XIX^e^ siècle que le tableau des versements et des prélèvements à la Caisse d'épargne. On remarquera cependant que, depuis 1900, les chiffres ne correspondent plus aussi exactement qu'auparavant à la situation du marché. La cause en est probablement d'un côté la richesse générale plus grande, de l'autre la multiplicité des banques recevant des dépôts d'épargne et le fait que les économies sont placées de plus en plus en valeurs mobilières.

IV. Causes des crises horlogères et leurs remèdes

(Théorie des crises)

Ma tâche était d'écrire une monographie des crises horlogères dans le canton de Neuchâtel, et non pas d'étudier les causes et les théories des crises dans leur ensemble. J'ai cependant rencontré, chemin faisant, bien des idées intéressantes se rapportant aux causes fondamentales ou secondaires des crises ou à leurs remèdes. En les résumant, j'obtiens même tout un système d'idées qui est comme un pendant de l'évolution économique et technique de l'horlogerie. On pourra constater que cette esquisse donne une histoire, incomplète il est vrai, des théories des crises [1]

L'esquisse est incomplète pour les raisons suivantes :

1. Plusieurs théories importantes n'ont pas été touchées, pour la simple raison que les faits sur lesquels elles se basent ne sont pas en connexion directe avec l'horlogerie. Il en est ainsi pour la théorie de Henri George qui indique comme principale cause des crises la rente du sol [2] :

Un facteur important a également été passé sous silence ; c'est le rôle des moyens de production (industrie du fer, industrie minière en général). Tugan-Baranowsky a voué des études pénétrantes à ce domaine et a contribué par là à éclaircir singulièrement la question des crises économiques.

2. D'une façon générale, les ouvriers, patrons, économistes et hommes d'Etat qui se sont occupés du problème des crises horlogères en ont bien cherché les causes, afin de mieux savoir appliquer les remèdes, mais ils n'ont pas établi de théories.

Il est cependant possible d'en élaborer, du moins dans les grandes lignes, en développant les idées qui ont été émises.

[1] Voir à ce sujet : Bergmann, *Geschichte der Krisentheorien* et G. Schmoller, *Grundriss der Volkswirtschaftslehre.*

[2] Chez nous, la rente du sol ne s'est fait sentir directement que par l'augmentation des loyers et indirectement par le renchérissement de la vie en général. On a combattu ce dernier, mais sans viser plus spécialement la *rente* comme source du mal des crises.

Ce faisant, on trouvera que les théoriciens s'attachent presque toujours au fait le plus saillant à une époque donnée, et que la théorie consiste précisément à généraliser la portée de ce fait. Le résultat en est que toute théorie simpliste se trouvera fausse ou incomplète par la suite.

En réalité, les causes des crises sont d'une multiplicité effrayante. Je ne saurais les énumérer. Me contentant d'une partie de celles que j'ai rencontrées au cours de mon travail, je les grouperai en huit catégories[1].

Première Théorie

Les crises horlogères ont des causes extérieures et particulières :

a) faibles récoltes et disettes plus ou moins générales (exemples : les années 1816, 1817 et 1847) ;

b) guerres (d'après Stanley Jevons en rapport avec les taches solaires) ;

c) révolutions ;

d) épidémies ;

e) concurrence étrangère (crise de 1875) ;

f) mesures protectionnistes ou prohibitives des pays acheteurs ;

g) changements de la mode ;

h) courants populaires rigoristes ou ascétiques dans les pays acheteurs.

Toutes ces causes sont inorganiques, c'est-à-dire indépendantes de l'organisation de notre régime industriel. Elles diminuent l'écoulement momentanément ou d'une façon durable. En partie, elles peuvent renchérir la vie chez nous.

Remèdes. — Pour les quatre premières causes, il n'y en a point.

Pour les autres, il n'y a que le développement de la technique et une politique industrielle et commerciale adaptée aux circonstances qui puissent être efficaces.

Réserve. — Quelquefois les guerres favorisent au contraire l'essor industriel.

[1] Il ne faut cependant pas perdre de vue que les divers domaines de l'économie sociale sont en rapport réciproque très étroit, que des défauts d'organisation de l'un se font sentir dans les autres. La crise provient en effet toujours d'un déséquilibre entre les diverses phases de la circulation conduisant les richesses du producteur au consommateur.

Deuxième Théorie

La source du mal réside dans l'industrie même. C'est elle qui a rompu l'équilibre (voir page 17.)

Le remède qui découle de cette idée, c'est la suppression de l'industrie ou du moins sa limitation conformément aux stricts besoins du pays, donc le retour à l'économie domestique (cantonale ou nationale) « fermée » (Geschlossene Haus- oder Staatswirtschaft, termes créés par Bücher et Schmoller).

Critique. — Evidemment, en supprimant l'industrie, on supprimerait aussi les crises industrielles. Mais n'y aurait-il pas d'autres maux, tels que famine, surpopulation et ses conséquences ? Au reste, l'histoire nous montre qu'on ne retourne pas en arrière. Il est cependant certain que l'essor industriel colossal du monde civilisé n'est pas toujours suivi d'un développement proportionnel de la production agricole. Il y a là sans doute une cause fondamentale des crises.

Troisième Théorie

Les crises horlogères proviennent d'une organisation encore imparfaite de la production et de l'écoulement des montres.

a) Technique imparfaite. — Les crises ont toujours atteint plus particulièrement les ateliers et formes d'entreprises à technique arriérée, c'est-à-dire ceux dont le prix de revient est le plus élevé par rapport à la qualité du produit donné.

D'autre part, le développement continuel de la technique, c'est-à-dire la production rapide, bonne et variée selon la mode et le goût des clients est le meilleur moyen pour avancer la reprise des affaires.

L'évolution de la technique horlogère est donc étroitement liée à l'histoire des crises. C'est la crainte de la concurrence étrangère et interne, la baisse constante du profit et l'espoir de gagner plus que les autres qui, avec la passion de la nouveauté, poussent les hommes à perfectionner l'outillage. Les mêmes facteurs ont amené l'extrême division du travail qui caractérise l'horlogerie (parties brisées) et le passage successif de l'organisa-

tion industrielle du travail à domicile dans ses différentes formes au système de l'établissage développé (ateliers spéciaux) et de ce dernier à la production centralisée dans les grandes fabriques [1].

Critique. — Malheureusement, le développement de la technique est elle-même une cause de crises.

Ce ne sont généralement que quelques individus qui profitent de la situation nouvelle créée par l'amélioration des méthodes de production (inertie du plus grand nombre, secrets de fabrication, brevets). Les autres persistent dans l'ancienne forme de produire. Pour les personnes âgées, le mal n'est pas grand si elles ont quelques deniers d'économie. Pour les jeunes en revanche, les souffrances peuvent être longues et graves (crises constitutionnelles).

D'ailleurs, le développement rapide de la technique, comme aussi la création de nouvelles fabriques et l'agrandissement d'anciennes pour suffire à des besoins momentanés sont facilement cause de surproduction, nouvelle source formidable de crises.

b) Organisation imparfaite du marché. — S'il y a crise de surproduction, disent les partisans de la troisième théorie, c'est que l'organisation du marché est encore imparfaite. Il n'y a pas trop de montres pour le monde entier; mais on n'atteint pas la clientèle.

Remèdes. — Il faut donc élargir le marché, développer la technique commerciale, améliorer les moyens de communication et de crédit, enfin développer les besoins des hommes en généralisant la civilisation industrielle.

Nous avons vu au cours de notre travail que l'organisation de l'écoulement s'est considérablement améliorée. Voici un résumé des phases parcourues:

1. Les montres se vendent par colportage, par les horlogers mêmes ou par des intermédiaires.
2. Des négociants étrangers viennent sur place.
3. Des maisons de commerce indigènes organisent l'écoulement.
4. Poussés par la concurrence, les établisseurs s'occupent eux-même de la vente à l'étranger.

---

[1] Voir Fallet, *op. cit.*

5. Les grandes fabriques séparent la partie commerciale de la partie technique. Les bureaux sont merveilleusement installés et outillés. La division du travail s'applique entre patrons et employés, non seulement pour le genre d'occupation, mais encore pour la vente dans les différents pays.

A un autre point de vue, voici encore une esquisse de l'évolution commerciale.

1. Les montres se vendent par colportage.

2. Les négociants visitent les foires (surtout celle de Leipzig).

3. La vente se fait par correspondance.

4. La vente se fait à un ou plusieurs « grossistes » européens (concessionnaires).

5. On force la vente par des agents et par des voyages personnels; on augmente le nombre des clients et élimine certains intermédiaires.

6. On noue des rapports directs avec les pays d'outre-mer.

7. On crée des succursales à l'étranger, en Europe et dans les autres continents. Il n'y a pas de doute que la vente par ses propres succursales constitue la forme supérieure de l'organisation commerciale. Elle permet surtout l'éducation de la clientèle et la vulgarisation du principe heureux : ce qui est bon n'est jamais cher.

On constate donc la tendance :

a) à forcer la vente ;

b) à éliminer les intermédiaires et à se rapprocher le plus possible du consommateur ;

c) à étendre le marché qui bientôt embrasse le globe entier (marché mondial[1]).

Le perfectionnement des moyens de communication a considérablement favorisé cette évolution.

Pensons au développement énorme de la navigation (par mer, par fleuves et canaux), des chemins de fer, de la poste, du télégraphe et du téléphone.

Le transport devient de plus en plus sûr, rapide et bon marché. L'assurance en couvre les risques.

Un autre facteur de la plus haute importance pour l'écou-

[1] L'étendue du marché peut atténuer les crises.

lement de la marchandise est l'organisation du crédit : Mentionnons ici le billet de banque, les chèques et effets de change, les banques et leurs efforts, d'un côté pour rassembler les petites épargnes et les capitaux disponibles, d'un autre côté pour favoriser l'exportation par le service de renseignements, les traites documentaires, la création de succursales à l'étranger, l'ouverture de comptes-courants avec crédit couvert ou à découvert [1].

Enfin, toutes sortes d'institutions publiques ont favorisé l'expansion commerciale. Citons au hasard les écoles publiques primaires, secondaires, supérieures et professionnelles (écoles de commerce), les chambres de commerce, la construction et l'amélioration des routes, les consulats, la statistique du commerce, les traités de commerce et surtout l'unification du droit et l'élaboration de lois en faveur de l'industrie, enfin les ententes internationales (Union postale universelle, Union télégraphique, Bureau international pour le trafic par chemins de fer, etc.)

La création de toutes ces institutions n'a été possible que par l'abandon des anciennes formes d'organisation de la vie économique où l'échange jouait un rôle très minime.

La division du travail et l'échange caractérisent de plus en plus l'organisation économique moderne. Ils sont les conditions « sine qua non » de toute évolution industrielle et ont entraîné une transformation radicale de la vie économique et sociale.

La Société industrielle ne pouvait se développer dans les limites cantonales ; elle avait besoin de plus de liberté et d'une plus grande étendue. Aussi la Suisse a-t-elle passé, au cours du XIX^e^ siècle, du régime cantonal au régime national.

Après l'économie nationale, nous voyons petit à petit se développer l'économie mondiale.

Critique. — Si le développement du marché favorise l'essor de l'industrie, il est aussi une source de ces crises qu'il devrait pourtant combattre. En effet, à mesure que le nombre de pays industrialisés a grandi, les crises sont devenues plus générales.

[1] Rappelons que l'étude comparée des taux d'escompte, de l'encaisse métallique et du portefeuille des banques permet de prévoir les crises avec plus ou moins d'exactitude.

Issues d'un point de la terre, elles passent comme une vague énorme sur tout le monde civilisé. Voici les principales causes de ce fait :

1. La production augmente souvent plus rapidement que le marché ne s'étend.

2. Par l'industrialisation de nouveaux pays, l'esprit d'entreprise se généralise, la concurrence grandit.

3. La facilité de trouver du crédit pousse les hommes à en abuser et à entreprendre des spéculations. Tout le monde veut faire des affaires. L'insuffisance de la formation de nouveaux capitaux par rapport à leur emploi est une des principales causes des crises (crises monétaires et financières)[1].

4. La longueur grandissante du chemin conduisant de la production à la consommation augmente les risques.

5. A mesure que le marché s'élargit, la vente subit des fluctuations de plus en plus grandes, même en dehors des grandes crises et des points culminants des périodes de prospérité.

Ici encore, il semble qu'on tourne dans un cercle vicieux.

Quatrième Théorie

Les crises horlogères proviennent d'une organisation défectueuse de la production sous le régime économique actuel, dit capitaliste.

Se basant sur les contradictions et dilemmes que nous avons rencontrés dans les théories esquissées, ou pour d'autres motifs, beaucoup de personnes ont cherché les causes des crises dans les défauts de l'organisation économique actuelle.

Au commencement du XIX[e] siècle déjà, on accusa le régime industriel d'amener la surproduction. Nous avons appris à connaître les idées qu'on avait à ce sujet dans le canton de Neuchâtel. Par la suite, l'idée fut reprise et développée, surtout par les socialistes (voir pages 63, 101 et 120).

Elle fut combinée avec celle de l'« anarchie » régnant dans la

[1] Roscher prétend qu'il n'y aurait presque pas de crises si tout se payait comptant. Les trop longs délais de crédit ont souvent été combattus avec raison comme cause des crises.

production et sur le marché et aboutit à la théorie de l'effondrement capitaliste (voir page 95).

J'estime que le terme « anarchie » est exagéré ; mais il n'y a pas de doute que l'équilibre entre la production et la consommation ne s'établisse difficilement, sous un régime économique semblable au nôtre, où le marché est devenu immense, où l'industrie n'attend plus les commandes du consommateur, mais produit d'après les ordres de commerçants, d'intermédiaires et de spéculateurs qui, eux-mêmes, anticipent sur les besoins du public. Pourtant, c'est précisément sous ce régime qu'on a introduit la liberté du commerce et de l'industrie, alors qu'auparavant l'Etat réglementait la production et la consommation.

Les économistes de l'école classique affirment que, précisément grâce à la liberté, la production se règle de la façon la plus sûre et la plus rapide par le jeu de l'offre et de la demande, c'est-à-dire par la libre concurrence.

Il est vrai que, considérées à grande distance et pour un temps assez long, l'offre et la demande retrouvent toujours l'équilibre, mais le fait de la surproduction momentanée n'en est pas pour cela moins réel, ni son effet moins pénible.

Remèdes. — 1. Le développement de la technique étant la cause de surproduction et de crises, les ouvriers et des économistes aux idées philanthropiques ont souvent lutté contre l'introduction de nouvelles machines.

Mais des mesures de ce genre ne seraient efficaces que dans un régime d'économie fermée. Dès que le marché est libre et que l'écoulement de la marchandise se fait principalement à l'étranger, il faut compter avec la concurrence des autres pays. L'horlogerie suisse en a fait la dure expérience lors de la crise de 1875.

2. A maintes reprises, les ouvriers ont demandé la diminution des heures de travail (voir pages 109, 117 et 128.)

Leurs syndicats cherchent aussi à limiter le nombre des apprentis, à exclure les femmes des fabriques, bref, ils visent par tous les moyens à limiter la concurrence.

Cette politique se heurte à la même difficulté que le ralentissement de l'essor technique, soit à la concurrence étrangère.

Elle peut cependant avoir d'heureux effets, en tant qu'appliquée avec mesure et circonspection.

Son efficacité augmentera dans la même mesure que le groupement syndical embrassera une plus grande partie des ouvriers et patrons de la même industrie.

Deux *réserves* doivent encore être faites au sujet de la politique restrictive des syndicats ouvriers :

a) Elle ne défend que les intérêts d'un groupe limité et ne tient pas compte de l'augmentation de la population.

Or, la lutte pour la vie devient de plus en plus dure aux non privilégiés. Il y a là aussi une crise et non des moins pénibles.

b) Lors de la dépression de 1908 et 1909, les monteurs de boîtes or étaient syndiqués depuis plusieurs années. Pourtant la crise les atteignit particulièrement. Leur groupement n'avait donc pu empêcher la surproduction. En somme, c'est naturel. L'état actuel de la technique permet un accroissement rapide de la production. Quand les commandes affluent, qui voudrait les refuser dans l'espoir de les voir revenir pour les mauvaises années? Ne vaut-il pas mieux travailler ferme et mettre quelque chose de côté quand l'occasion s'en présente ?

Nous en arrivons toujours aux mêmes conclusions. La politique syndicale, pour remédier efficacement aux crises, aurait besoin d'une économie fermée. Son effet est plus ou moins aléatoire pour un marché libre et vaste comme le monde.

Reste la solidarité en temps de crise, c'est-à-dire la réduction des heures de travail pour tout le monde, afin d'éviter le chômage complet d'un certain nombre d'ouvriers.

Certes, ce mouvement est beau, admirable.

Mais les sacrifices qu'exige la solidarité, s'ils sont acceptés de bon gré pour un certain temps, n'en finissent pas moins par être ressentis amèrement, dès qu'il se prolongent. Aussi a-t-on constaté un certain relâchement dans les syndicats ouvriers vers la fin de la dernière crise.

3. Les syndicats patronaux se heurtent aux mêmes difficultés que les groupements ouvriers :

a) l'esprit individualiste provoque facilement des fissures dans l'organisation ;

b) la concurrence étrangère empêche des mesures radicales contre les crises.

Toutefois les syndicats patronaux peuvent avoir d'heureux résultats. Ils l'ont prouvé maintes fois.

Par un service de renseignements de plus en plus développé, ils peuvent juger plus ou moins exactement de la situation du marché dans les divers pays ; ils donnent des conseils à leurs membres et prennent à l'occasion des mesures d'ensemble très heureuses pour régulariser la marche des affaires : fixation des conditions générales pour la vente de montres (escompte, délais de paiement, etc.), hausse des prix, fermeture partielle des ateliers.

Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine[1].

Cinquième Théorie

La cause fondamentale des crises ne réside ni dans la production ni dans la circulation des richesses, mais dans une organisation défectueuse de la consommation.

Il s'agit de savoir s'il vaut mieux encourager le luxe ou l'épargne, le luxe faisant marcher l'industrie, l'épargne en revanche produisant les capitaux pour un développement ultérieur des affaires. Malheureusement, là encore on trouve des affirmations diamétralement opposées et des faits qui semblent constituer un nouveau cercle vicieux. Les différentes théories peuvent être formulées brièvement de la façon suivante :

1. L'épargne est insuffisante.
2. Il y a au contraire trop d'épargne :
   a) ensuite de la sous-consommation ouvrière ;
   b) ensuite de la sous-consommation capitaliste.

1. *L'épargne est insuffisante.* — En temps de prospérité, le taux d'escompte, le chiffre des billets de banque en circulation et celui du portefeuille des banques nationales montent progres-

[1] Voir aussi mon travail : *Le mouvement syndical dans l'industrie horlogère,* op. cit.

sivement, alors que l'encaisse métallique baisse jusqu'au moment où la crise éclate[1].

La période de dépression commence souvent par une crise financière.

Ces faits prouvent que l'industrie et le commerce absorbent successivemt toute l'épargne et le crédit disponibles. L'argent devenant trop cher, les affaires doivent ralentir. Ce phénomène est général pour tout le globe industrialisé.

C'est là incontestablement une des causes principales des crises dont le caractère général est, sans cela, presque inexplicable, mais ce n'est pas la seule ou la seule importante, comme divers auteurs l'ont cru[2].

Pour *l'ouvrier*, l'épargne est de la plus haute importance, parce qu'elle lui permet de traverser la crise sans tomber dans la misère.

Toutes les mesures prises, d'un côté contre l'insouciance de la foule (assurance-chômage), d'un autre en faveur du développement de l'épargne ou pour rendre la vie meilleur marché sont fort recommandables. Cependant, elles ne contribuent, en somme, qu'à rendre les crises supportables. L'épargne n'empêche pas les crises. L'esprit d'économie généralisé entrave même à un certain point de vue la bonne marche des affaires. Les industries dites de luxe dépendent plus particulièrement du goût des gens pour la dépense.

2. *Il y a trop d'épargne.*

Aussi sont-ils nombreux ceux qui disent qu'on épargne trop et accusent l'épargne d'être une cause de crise.

a) La sous-consommation ouvrière[3]. — Les crises, d'après cette théorie, proviennent du fait que les ouvriers ne sont pas

[1] Le taux hors banque en Suisse varia :

1902	entre $2\,^3/_8$ et $4\,^1/_2$ °/o	1907	entre 4 et $5\,^3/_8$ °/o
1903	» 3 » $4\,^1/_4$ »	1908	» $2\,^7/_8$ » $4\,^7/_8$ »
1904	» 3 » $4\,^1/_4$ »	1909	» $2\,^1/_8$ » $3\,^{11}/_{16}$ »
1905	» 3 » $4\,^7/_8$ »	1910	» $2\,^7/_8$ » $4\,^5/_{16}$ »
1906	» $4\,^1/_4$ » $5\,^3/_8$ »		

Je prends le taux hors banque plutôt que le taux officiel, parce qu'il montre mieux la situation réelle du marché financier.

[2] Lescure, *Des crises générales*... op. cit., page 411.

[3] Sismondi, Rodbertus, Herkner, etc.

assez payés. En augmentant leur salaire, on leur procure le moyen d'acheter davantage. La demande grandissante fait marcher les affaires. Il faudrait donc répartir le bénéfice d'un exercice aux ouvriers plutôt que de créer des fonds de réserve ou d'augmenter le capital en vue d'un agrandissement futur de l'entreprise.

La mise en pratique de cette théorie pourrait peut-être empêcher ou diminuer les crises, si la population restait stable.

Pour une population dont le nombre grandit, en revanche, il faut constamment des capitaux nouveaux, que ce soient les ouvriers ou les patrons qui les forment.

Appliquée à l'industrie horlogère seule, la hausse des salaires n'aurait du reste que l'effet de renchérir le produit, sans augmenter la vente (voir aussi page 128).

b) La sous-consommation capitaliste. — Après ce que nous avons dit, il va sans dire qu'un plus grand luxe des riches ne saurait pas non plus conjurer les crises.

Pour résumer, on peut dire que l'épargne est recommandable pour nos industriels et ouvriers, mais que nous avons au contraire intérêt à ce que l'étranger ne restreigne pas trop ses besoins.

Les intérêts régionaux ne sont donc pas identiques à ceux de l'humanité.

Sixième Théorie

C'est la répartition défectueuse et injuste de la richesse qui est la cause des crises.

Constatant qu'aucune des théories citées ne saurait suffire pour expliquer les crises d'une façon satisfaisante et que les remèdes proposés ne sont pas d'une efficacité générale, des économistes et des hommes politiques s'en sont pris à la répartition de la richesse.

Autrefois, on attaquait les princes et la noblesse qu'on accusait d'être la source de tout le mal.

Les crises se répétant dans les états démocratiques, on en veut aux capitalistes et à la propriété privée.

Pour les socialistes, c'est là la source de tous les maux sociaux. Supprimons la propriété privée des moyens de production, disent-ils, et tout ira bien. Nous avons analysé le collectivisme au point de vue horloger (page 129).

En se rappelant ce que nous en avons dit, on comprendra que, dans les régions horlogères, le collectivisme proprement dit a moins saisi les esprits qu'une autre théorie qu'Emile Faguet a baptisée : *Appropriationnisme* et qui se résume dans ces mots : « Les fabriques aux ouvriers ». Les syndicalistes socialistes visent à l'émancipation complète de l'ouvrier par la suppression du patronat. Or, de deux choses l'une :

Ou bien les associations coopératives de production qui, en somme, remplaceraient les entreprises actuelles, se fédéraliseraient pour exercer le contrôle sur la production et alors on peut poser à leur égard les mêmes questions que pour le collectivisme.

Ou bien chaque établissement poursuivrait ses intérêts, comme c'est le cas maintenant, et alors on ne voit pas de quelle façon la lutte contre les crises deviendrait plus efficace.

Il me semble que des groupements de patrons devraient être plutôt mieux à même d'apprécier la situation du marché que des syndicats ouvriers[1].

Tout cela n'empêche que la politique économique peut, avec fruit, s'inspirer des idées qui forment la base du collectivisme.

Septième Théorie

Les crises sont en rapport étroit avec le problème de la population.

D'après Malthus, tous les malheurs des peuples dérivent de la même cause, savoir du fait que la population augmente dans une proportion plus forte que les moyens de subsistance.

Il est certain que nous touchons là à une cause fondamentale des crises.

[1] Il ne s'agit pas ici d'examiner si et à quelles conditions les associations coopératives de production sont viables comme telles. Les tentatives faites jusqu'à présent dans le Jura neuchâtelois ne permettent guère de tirer des conclusions favorables. Rappelons, à titre d'exemple, la faillite de la « Fraternitas » fondée le 13 décembre 1905.

Il y a d'abord un déséquilibre grandissant entre la production organique (agriculture) et la production industrielle. La cause en réside dans l'affluence des gens de la campagne dans les grandes villes.

Ensuite, les questions de la population que j'ai touchées à maintes reprises au cours de mon travail sont en rapport direct avec les crises. L'écoulement des produits fabriqués doit augmenter déjà par le fait que la population industrielle s'accroît. Dès qu'il y a rupture d'équilibre entre les deux facteurs, la crise est inévitable.

Remèdes. — 1. Des économistes et sociologues recommandent beaucoup le retour à la terre, l'abandon des villes pour l'agriculture. Mais c'est là un vœu platonique aussi longtemps que les hommes, dans leur grande majorité, estiment à tort ou à raison que la vie dans les villes est plus belle qu'à la campagne. Kautzky fait à ce sujet des réflexions justifiées[1].

2. Depuis un certain temps, on fait également de la propagande pour le malthusianisme, c'est-à-dire pour la limitation des naissances.

Appliquée en même temps dans tous les pays, cette mesure pourrait peut-être empêcher les crises s'il y a moyen de limiter en même temps la production.

Mais si un seul pays pratique le malthusianisme, il court gros risque d'être envahi par des peuples plus jeunes et plus prolifiques.

Huitième Théorie

Les crises ont des causes d'ordre psychique ; elles résident dans la nature humaine.

D'après cette théorie, la cause profonde des crises réside dans le manque de sagesse de l'homme qui n'a pas de mesure et qui tombe vite d'un optimisme exagéré dans un pessimisme excessif.

Dans les périodes de prospérité, la soif de l'argent et des dividendes engage l'individu à des affaires hasardeuses, malhonnêtes même. En temps de dépression, une apathie exagérée le saisit

[1] Kautzky, *Vermehrung und Entwicklung*... op. cit.

et l'empêche d'envisager la situation avec calme. Malheureusement, les expériences du passé ne servent que peu. La mémoire des hommes est courte. On comprendra ces faits en se rendant compte que l'être humain est loin d'être dirigé uniquement par la raison. L'inconscient joue un grand rôle dans nos actes. Peu d'hommes arrivent à dominer leurs passions aveugles.

Si ces assertions sont vraies pour l'individu, elles le sont dans une plus forte mesure pour la foule. La foule est dominée par l'inconscient. L'impulsivité, la mobilité, l'irritabilité personnelle se multiplient chez elle. Plus encore que l'individu, elle est toujours portée aux extrêmes[1]. Grâce à une puissance magique, l'irréel pour elle, devient plus fort que le réel[2].

C'est ce qu'on a souvent vu en bourse ou lors des grandes paniques.

On peut encore se demander si cette tendance des hommes à tout exagérer ainsi que l'instabilité ne sont pas particulièrement fortes à notre époque. Il y a des sociologues qui l'affirment. Ils accusent les transformations profondes et rapides dans tous les domaines de la vie (famille, vie économique, morale, religion, science) d'avoir jeté l'homme en dehors de sa façon d'agir, de penser et de sentir, acquise par une tradition plusieurs fois séculaire.

La crise, en effet, n'est pas seulement un phénomène économique. Depuis le XIX^e^ siècle, nous assistons aussi à des crises religieuses, morales et sociales. C'est que l'ancien ordre de choses est détruit, tout est en évolution et en transformation, et nous n'avons pas encore trouvé quelque harmonie nouvelle qui puisse nous grouper et nous unir.

Remèdes. — 1. On indiquera d'abord l'instruction. Le développement du raisonnement peut en effet faire reculer quelque peu la force de l'inconscient. En suivant l'intérêt bien compris, les hommes font moins d'erreurs que quand ils ne visent que l'intérêt direct.

[1] Voir Le Bon : *Psychologie de la foule.*

[2] On sent souvent que le marché est malade et pourtant la crise n'éclate pas.

D'autre part, après la crise, l'argent reste quelquefois bon marché assez longtemps, sans que les affaires reprennent.

2. Plus importante encore est cependant l'éducation. Répandre et développer le goût de l'honnêteté, les sentiments moraux et esthétiques, c'est certainement contribuer à adoucir les crises.

3. Intelligence et sentiments moraux réunis constituent ce que les anciens appelaient la sagesse.

Oh, si la sagesse était plus répandue, si l'homme savait garder la juste mesure dans tout ce qu'il fait, combien de maux et de souffrances nous seraient épargnés !

Les huit théories énoncées renferment, dans leurs grands traits, toutes les causes innombrables auxquelles on a attribué les crises horlogères ; elles contiennent ou indiquent aussi les remèdes qui ont été proposés.

V. Théories des crises et les partis politiques

Les crises ont souvent joué un rôle dans la politique. A peu près tous les partis ont cherché à tirer profit de l'état d'esprit qu'elles créent. De ce côté-là, il n'y aurait pas grand profit à retirer pour une étude scientifique.

En se basant simplement sur les tendances que représentent les groupements politiques dans leur ensemble, l'examen de la question ne me semble pas absolument vain.

Il y a lieu de distinguer trois tendances :

1. tendances conservatrices,
2. tendances libérales,
3. tendances socialistes[1].

1. *Tendances conservatrices.* — Constatant les effets de l'industrialisme sur la vie économique et sociale, la Société d'émulation patriotique recommandait à la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle l'arrêt de l'essor industriel et le retour à l'agriculture (voir page 17). Or, cette société était composée en grande partie de ressortissants de l'aristocratie neuchâteloise.

Plus tard, les conservateurs relèvent, à plusieurs reprises, la surproduction, les inconvénients du progrès technique et de la concentration de la population dans les grandes localités des montagnes. Ils favorisent l'épargne[2] et critiquent le luxe sans cependant être toujours conséquents avec eux-mêmes à ce sujet (voir page 40)[3].

Enfin, ils insistent, plus que les représentants des autres tendances, sur la valeur d'une bonne éducation et sur la nécessité des principes moraux dans le commerce.

---

[1] Voir à ce sujet mon travail : *Die socialen Ideen in der Schweiz vor 1848*, op. cit. J'y parle aussi des rapports qu'il y a entre « Libéralisme » et « Radicalisme ».

[2] Création de la Caisse d'épargne de Neuchâtel.

[3] Sans l'habitude de l'ordre et de l'économie, il ne peut exister de véritable prospérité ! C'est là un des principes fondamentaux des anciennes familles protestantes neuchâteloises et suisses en général.

2. *Tendances libérales*[1]. — Les libéraux semblent adopter la théorie des débouchés (J. B. Say) et admettre l'équilibre automatique entre production et consommation.

Ils demandent la liberté, l'organisation logique et progressive du régime industriel, le développement de la technique, des débouchés et du crédit. Jusqu'en 1850, les plus avancés accusent de temps en temps l'aristocratie de cacher l'argent et d'être ainsi la cause des crises. Plus tard, le libéralisme radical penche de plus en plus vers la réforme sociale. Il favorise l'organisation syndicale et la création de caisses-chômage sur la base de la solidarité.

3. *Tendances socialistes.* — Certains socialistes (Schwitzguebel) accusent les riches de cacher les capitaux. D'une façon générale, ils cherchent cependant les causes des crises dans l'organisation défectueuse de l'économie dite capitaliste.

Marx et Engels, dans le «Manifeste communiste», reprochent à la bourgeoisie de vouloir vaincre les crises en conquérant de nouveaux marchés, en travaillant mieux les anciens. Pourtant, disent-ils, elle prépare par là même des crises encore plus générales et plus violentes.

Les socialistes admettent la surproduction et cherchent à la diminuer ou même à la supprimer par toutes sortes de moyens que nous avons vus. Ils appellent «anarchique» l'économie actuelle et en demandent une transformation radicale par la suppression de l'entreprise privée et du patronat.

[1] Le mot « libéral » est pris ici en opposition au terme « conservateur », c'est-à-dire dans le sens qu'il avait avant 1848. (En allemand, on dirait «freisinnig») Aujourd'hui, conservateur et libéral sont souvent synonymes.

VI. Conclusions

Au terme de ce travail, plusieurs questions se posent, auxquelles je répondrai d'après les résultats de mon étude.

1. *Les crises horlogères sont-elles périodiques ou non ?* — Il n'y a pas de doute que l'évolution se fait par une alternance de périodes de prospérité et de dépression. Mais ces périodes sont loin d'être de longueur ou de nature égales.

2. *Les causes des crises sont-elles organiques*, c'est-à-dire fondées sur le caractère spécial de l'économie capitaliste, ou sont-elles inorganiques?

Il nous semble que les crises industrielles ont trois genres de causes :

a) causes inorganiques et particulières (disette, guerre, etc.)

b) causes organiques, c'est-à-dire résidant dans l'imperfection des institutions humaines, laquelle a pour effet qu'un remède aux crises devient à son tour cause.

Ce fait ne caractérise pas le seul régime capitaliste. Il est général et peut en conséquence se retrouver sous un autre régime.

c) causes subjectives ou psychologiques, c'est-à-dire la tendance de l'homme à tout exagérer, tantôt en bien, tantôt en mal.

3. *Quelle est la vraie théorie des crises ?* — Il nous semble que chacune des huit théories citées indique une source essentielle du mal. Aucune ne donne la solution complète. La concurrence intérieure et extérieure, le développement de la technique et des débouchés, la liberté du commerce, le marché financier, l'augmentation de la population constituent un ensemble de forces et de tendances qui, quoique interdépendantes, sont très difficiles à coordonner et à mettre en harmonie, surtout sous un régime démocratique.

Je crois que le tableau à la fin de ce chapitre fait ressortir les causes les plus importantes.

La cause fondamentale des crises est l'erreur dans la mesure. Cette erreur peut se produire dans la production, dans la circulation (emploi du crédit), la répartition et la consommation des

richesses, enfin dans les rapports entre l'économie politique et les questions de population.

Aussi longtemps que le monde industriel continuera à se développer, on ne parviendra pas à éviter totalement les troubles dans l'équilibre des forces économiques. Plus l'évolution est rapide, plus les sources d'erreurs sont importantes et nombreuses[1].

Les crises semblent être les moments d'arrêt, de lassitude, de désorientation dans la marche à l'industrialisation du monde.

Il est possible, je le crois du moins, que l'économie mondiale arrive une fois à un état d'équilibre qui permettra de proportionner plus ou moins la production à la consommation[2].

Nous en sommes encore loin. Pour le moment, il n'y a donc rien à faire ?

Si, les différents faits et idées que nous avons cités nous ont fourni un diagnostic: ils indiquent les mesures qui sont à notre disposition pour prévoir les crises, pour en adoucir les effets et pour en trouver l'issue la plus rapide[3].

Si nous ne pouvons pas éviter le chômage, les moyens de le restreindre le plus possible et de le rendre supportable sont dans nos mains. Celui auquel il faut arriver à bref délai, c'est l'assurance-chômage.

---

[1] L'industrie horlogère en particulier dépend du marché mondial. Les crises générales se répercutent en elle.

Partie d'un organisme, elle en partage les vicissitudes. Chaque crise horlogère a cependant son caractère spécial, déterminé par des faits touchant au domaine de la concurrence, de la technique, etc.

[2] Ce sera réalisable sous une autre forme que celle proposée par le socialisme.

Aussi longtemps que l'évolution de l'économie mondiale n'est pas terminée, le collectivisme ne pourrait guère empêcher les crises.

[3] Les dernières crises se firent sentir plutôt sous forme de dépression, comme une maladie chronique.

Annexe :

Tableau représentant les principales causes des crises et leurs remèdes.

CAUSES

(OBSERVATION : Partout c'est la **rupture des proportions, l'erreur dans la mesure** qui causent les crises)

Population
>/augmentation. Concentration dans les grandes villes. Rupture de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie.

Insuffisance des capitaux
en rapport avec l'esprit d'entreprise de plus en plus généralisé et l'emploi trop fréquent du crédit. C'est la principale cause de l'universalité des crises.

Concurrence
extérieure et intérieure. Tendance à la baisse des prix et à la surproduction

Causes inorganiques
Guerres, épidémies, mauvaises récoltes. Protectionnisme des pays acheteurs.

Transformations techniques, sociales et politiques : créent des crises constitutionnelles qui compliquent les crises commerciales.

CRISE

Politique syndicale, Législation :
peuvent adoucir les crises mais sont souvent inefficaces

Economie fermée avec organe central :
efficace, mais impossible à réaliser aussi longtemps que l'évolution vers l'économie mondiale n'est pas terminée.

Épargne, Assistance, Assurance-Chômage : rendent les crises supportables mais ne les empêchent pas.
Statistique : Permet de les prévoir.

REMÈDES

Développement continuel de l'organisation technique et commerciale; Politique économique, commerciale et douanière : efficaces pour une crise donnée, mais deviennent à leur tour causes de crises ultérieures.

OUVRAGES CONSULTÉS

a) Sources officielles

Arrêts et résultats de la commune de La Chaux-de-Fonds, 1800-1850.
Manuels du Conseil d'Etat, 1800-1850. (Archives de l'Etat).
Procès-verbaux de la Commission d'industrie, 1811-1814. (Archives de La Chaux-de-Fonds).
Rapport de la Commission d'experts fédéraux sur les relations commerciales de la Suisse avec l'étranger, 1844, et manuscrits y relatifs (Archives fédérales).
Rapports de gestion du Conseil municipal et Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, 1852-1912.
Rapports de gestion du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, 1851-1912.
Dossier, « *Horlogerie* », aux Archives de l'Etat.
Rapports de la Chambre cantonale de Commerce, 1891-1912.
Procès-verbaux et Mémoires de la Société d'Emulation patriotique (Bibliothèque de Neuchâtel).

b) Journaux et almanachs

Le Constitutionnel neuchâtelois, 1831-1848.
L'Helvétie, 1831-1848.
L'Helvétie fédérale, 1849.
Le Républicain neuchâtelois, 1848-1855.
Le National suisse, 1856-1912.
La Fédération horlogère, 1887-1912.
La Solidarité horlogère, 1887-1912.
Le véritable Messager boiteux de Neuchâtel, 1795-1912.
L'Almanach neuchâtelois, 1848-1854.
Musée neuchâtelois.

c) Livres et brochures se rapportant aux affaires horlogères

Bachelin, A. *L'horlogerie neuchâteloise*, Neuchâtel 1888.
Bernouilli, C. *Schweiz. Archiv für Statistik und Nationalökonomie*, 4 volumes, 1827-1828.
Borle, Henri. *Les transformations industrielles dans l'horgerie suisse* (Revue suisse pour l'enseignement commercial, 1910.)

Bowring Dr John. *Bericht an das englische Parlament über den Handel, die Fabriken und Gewerbe der Schweiz,* Zurich 1837.

Candolle, A. de. *Rapport fait à la classe d'industrie et de commerce sur l'exposition des produits d'industrie genevoise,* Genève 1828.

Fallet, M. *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse,* Berne 1912.

Favre, Alex. *Rapport sur l'Exposition à Melbourne,* 1880-1881.

Favre, Alex. *Rapport sur l'Exposition nationale d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds,* 1881.

Favre, Alex. *Rapport sur l'Exposition nationale suisse à Zurich,* 1883.

Gfeller, Jules. *L'horlogerie suisse en 1886.* (Journal suisse de statistique, 1886.)

Girard-Gallet. *L'horlogerie suisse* (*Suisse économique,* tome II, 1908).

Godet, Phillippe. *La Caisse d'Epargne de Neuchâtel, 1812-1912,* Neuchâtel 1912.

Jaccard, Aug., *Daniel-Jean Richard, Coup-d'œil sur l'origine et le développement de l'industrie horlogère dans les montagnes de Neuchâtel,* 1885.

Jeanneret, F. A. M. *Etrennes neuchâteloises,* 3 volumes, 1862-1864.

Kopp, Ch. *Rapport sur le développement de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel* (Exposition de Vienne, 1873).

La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent. Notes et souvenirs historiques, La Chaux-de-Fonds, 1894.

L'Horlogerie suisse. Notice publiée sous les auspices de la Société intercantonale des industries du Jura à l'occasion de l'Exposition nationale, Genève, 1896.

Landry, Lucien. *Trois causeries sur La Chaux-de-Fonds d'autrefois,* La Chaux-de-Fonds, 1887.

Mémoires sur la question du contrôle, (La Chaux-de-Fonds, 1864.)
1. par le prof. Dameth,
2. par Challendes Fritz,
3. par Aeschimann, M.

Norrmann, Gerh., Phil., H. *Darstellung des Schweizerlandes,* Hambourg 1798.

Perret, D. *Rapport sur l'exposition universelle de Paris,* 1878.

Petitpierre, A. *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel 1791-1848,* Neuchâtel 1871.

Pfleghart, A. *Die schweizerische Uhrenindustrie,* Leipzig 1908.

Picot, J. *Statistique de la Suisse,* Genève et Paris 1819.

Picot. J. *Statistique de la Suisse,* Genève et Paris 1830.

Scheurer, F. *Le mouvement syndical dans l'industrie horlogère* (Revue suisse pour l'enseignement commercial, 1909, Nos 11 et 12 et 1910, No 1.)

Scheurer, F. *Der Uebergang der Schweiz vom kantonalen zum nationalen Wirtschaftssystem* (*Züricher Post,* 1907. Nos 273 et suivants.)

Scheurer. F. *Soziale Ideen in der Schweiz vor 1848* (*Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik 1908,* No 24).

Thury, M. *Notice historique sur l'horlogerie suisse,* Paris 1878.

d) Liste des principaux ouvrages consultés sur les crises en général.

Bergmann, E. von. *Geschichte der national-ökonomischen Krisentheorien*, Stuttgart 1895.

Fischer, Walter. *Das Problem der Wirtschaftskrisen im Lichte der neuesten nationalökonomischen Krisentheorien*, Karlsruhe i. B. 1911.

Herkner, H. *Article sur les crises*, dans « *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* »

Juglar, Clément. *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*, 1889.

Kautzky, Karl. *Vermehrung und Entwicklung in Natur und Gesellschaft*, Stuttgart 1910.

Lescure, J. *Des crises générales et périodiques de surproduction*, Paris 1910.

Levy, Raph.-Georges. *Les crises financières de 1907 et de 1911* (plusieurs articles parus dans la « Revue des Deux Mondes », 1912).

Lexis, W. *Article sur les crises*, dans « *Wörterbuch der Volkswirschaft* .»

Marx, K. *Kritik der politischen Ockonomie*, Stuttgart 1907.

Pohle, L. *Bevölkerungsbewegung, Kapitalbildung und periodische Wirtschaftskrisen*, Göttingen 1902.

Schmoller, Gustave. *Grundriss der Volkswirtschaftslehre*, 2ter Teil, Leipzig 1904.

Spiethoff, *Articles sur les crises*, dans «*Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft* », 1905-1910.

Tugan-Baranowsky, *Studien zur Theorie und Geschichte der Handelskrisen in England*, 1901.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos 5
Introduction 7

PREMIÈRE PARTIE

Historique

I. La période avant 1822.
Essor jusqu'en 1788 11
Période mouvementée de 1789 à 1822 13
Causes de la crise, 14, Effets, 16, Remèdes 17

II. La Période de 1822 à 1848.
Essor 29
Effets de l'essor, 34, Crise de 1837 à 1839, 38, Répercussion de la crise sur les idées politiques, 41, Crise de 1848 44
Causes, 44, Effets 46, Remèdes, 47, Conclusions . . 50

III. La Période de 1849 à 1861 (Crise de 1857 à 1861) . . 51
Essor, 51, Effets de la prospérité 55
Crise, ... 56
Causes, 57, Effets, 58, Remèdes, 59, Statistique . . 66

IV. La Période de 1862 à 1868 (Crise de 1866 à 1867) . . . 69

V. La Période de 1868 à 1879 (Crise de 1875 à 1879) . . . 72
Essor 72
Crise 75
Causes, 76, Effets, 80, Remèdes, 81, Statistique . . 88

VI. La Période de 1879 à 1887 (Crise de 1884 à 1887) . . . 91
Essor 91
Crise 95
Causes, 96, Remèdes, 98, Conclusions 102

VII. La Période de 1888 à 1895 (Crise de 1891 à 1895) . . . 103
Causes de la crise, 103, Effets, 105, Remèdes 106

VIII. La Période de 1896 à 1904 (Crise de 1902 à 1904) . . . 111
Essor 111
Crise 113
Causes, 113, Effets, 113, Remèdes 114

IX. La Période de 1905 à 1909 (Crise de 1908 à 1909) . . 118
Essor 118
Crise 118
Causes, 120, Effets, 121, Remèdes 123

X. La Période de 1910 à aujourd'hui 130

Pages

DEUXIÈME PARTIE

PARTIE ANALYTIQUE

I. Considérations générales 135
a) Production, 135, *b*) Statistique des montres contrôlées, 138, *c*) Statistique des ouvriers horlogers, 142, *d*) Prix, 144, *e*) Population de La Chaux-de-Fonds, 146, *f*) Courbes indiquant la marche de l'industrie horlogère de 1891 à 1911, 148, *g*) Exportation d'horlogerie dans les principaux pays clients 149
II. Récapitulation de l'évolution de l'industrie horlogère . . . 150
III. Effets des crises horlogères 155
a) Sur la situation du patronat, 155, *b*) sur la situation des ouvriers, 155, *c*) sur l'ensemble de la vie économique, 156, *d*) Effets indirects, 156, *e*) Bons effets de la crise, 157, *f*) Réserves 158
Tableaux statistiques.
a) Statistique des faillites,159, *b*) Statistique pénale, 160, *c*) Impôt direct de la commune de La Chaux-de-Fonds, 162, *d*) Statistique de l'Etat civil de La Chaux-de-Fonds, 163, *e*) Développement de la Caisse d'épargne 166
IV. Causes des crises horlogères et leurs remèdes (Théorie des crises) 169
1re théorie : Les crises de l'industrie horlogère ont des causes extérieures et particulières 170
2me théorie : La source du mal réside dans l'industrie même. C'est elle qui a rompu l'équilibre 171
3me théorie : Les crises horlogères proviennent d'une organisation encore imparfaite de la production et de l'écoulement des montres 171
4me théorie : Les crises horlogères proviennent d'une organisation défectueuse de la production sous le régime économique actuel, dit capitaliste 175
5me théorie : La cause des crises ne réside ni dans la production ni dans la circulation des richesses, mais dans une organisation défectueuse de la consommation 178
1. L'épargne est insuffisante 178
2. Il y a trop d'épargne. 179
a) Sous-consommation ouvrière 179
b) Sous-consommation capitaliste 180
6me théorie : C'est la répartition défectueuse et injuste de la richesse qui est la cause des crises 180
7me théorie : Les crises sont en rapport étroit avec le problème de la population 181
8me théorie : Les crises ont des causes d'ordre psychique ; elles résident dans la nature humaine 182
V. Les théories des crises et les partis politiques 185
VI. Conclusions 187